

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE : PÉRIODE DE RUPTURE OU DE CONTINUITÉ ?

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

OLIVIER DICKSON

JUIN 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement ma mère, que j'admire et que j'adore, elle qui m'a appuyé non seulement dans la réalisation de ce projet de recherche, mais qui est avec moi depuis toujours dans les bons et dans les mauvais moments. Merci de tout mon cœur et de toute mon âme d'avoir été et d'être toujours là pour moi.

Je remercie de même Marc Chevrier, mon directeur de recherche, qui m'a accompagné et guidé dans la rédaction de ce mémoire.

Je remercie aussi Anne Legaré, qui m'a tant appris sur la rigueur du travail intellectuel.

Finalement, je remercie tous les professeurs et tous les collègues étudiants avec qui j'ai eu la chance de partager, d'échanger et de réfléchir sur les grands enjeux politiques. Merci d'avoir vécu avec moi cette passion commune de la politique.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
QU'EST CE QUE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ; UNE DÉFINITION PLURIELLE POUR UNE PÉRIODE COMPLEXE	8
1.1 De « <i>Quiet Revolution</i> » à « <i>Révolution tranquille</i> » ; les origines du terme	9
1.2 Premier élément : le changement de pouvoir politique	11
1.3 Second élément : la sécularisation de la société et l'État providence	14
1.4 Troisième élément : l'idéologie, la rationalité et la modernité	16
1.5 Quatrième élément : le modèle du Québec inc.	18
CHAPITRE II	
LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ; UNE PÉRIODE DE RUPTURE	20
2.1 L'école de la rupture	20
2.2 La fin du patronage politique	21
2.3 Du rêve à la réalité ; la fin de la Grande Noirceur	24
2.4 Le triomphe de la raison	27
2.5 Une accentuation prononcée du rôle de l'État	30
CHAPITRE III	
LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ; UNE PÉRIODE DE CONTINUITÉ	32

3.1 L'école de la continuité	33
3.2 La séparation des pouvoirs religieux et politique et la modernisation du politique	34
3.3 L'urbanisation : un indicateur clé de la continuité	36
3.4 Une société qui se souvient ; conscience historique et imaginaire social	37
3.5 Lentement mais sûrement ; le passage à l'État providence	44
3.6 Progressisme et conservatisme	45
CHAPITRE IV	
LE DÉBAT RUPTURE-CONTINUITÉ ; UNE ANALYSE EN FAVEUR DE L'INTERPRÉTATION DE L'ÉCOLE DE LA CONTINUITÉ	
	48
4.1 L'expression «Révolution tranquille» remise en question ; questionnements sur la nature révolutionnaire du Québec des années 1960	49
4.2 Un nationalisme Québécois toujours en mouvement ; nationalisme évolutif plutôt que nationalisme soudain	59
4.3 Une identité transformée ; à la défense d'une identité dynamique et non pas statique	69
4.4 L'imaginaire et les mythes à déconstruire ; ce qu'il faut relativiser par rapport aux interprétations générales de la Révolution tranquille	82
CONCLUSION	89
BIBLIOGRAPHIE	92

RÉSUMÉ

Plus qu'une simple expression, la Révolution tranquille est une période historique charnière pour le Québec. Débutant avec l'élection des libéraux de Jean Lesage en 1960, la Révolution tranquille marque l'imaginaire québécois depuis près de 50 ans déjà. Pour mieux comprendre la société québécoise contemporaine, nous croyons qu'il est important de s'attarder à l'interprétation de la Révolution tranquille qui a eu cours depuis 1960, c'est-à-dire, à la façon dont les intellectuels québécois ont interprété et analysé cette période historique et les conclusions qu'ils en ont tirées.

Ces interprétations de la Révolution tranquille alimentent en fait un débat entre les intellectuels québécois. Essentiellement, ce débat porte sur la question à savoir si la Révolution tranquille doit être qualifiée comme une période de rupture ou plutôt comme une période de continuité.

Nous présenterons tout d'abord différentes définitions de la Révolution tranquille. Ensuite, nous exposerons chacune des interprétations, soit celle de la rupture et celle de la continuité. Nous élaborerons ensuite notre analyse autour de quatre thèmes principaux : l'utilisation du mot révolution pour définir le Québec des années 1960, le nationalisme, l'identité et l'imaginaire. Chacun de ces thèmes sera présenté autour d'un argumentaire détaillé qui nous permettra d'évaluer laquelle des interprétations de la Révolution tranquille est la plus plausible.

Selon nous, la thèse de la continuité est la plus plausible, surtout par rapport à l'identité et au nationalisme. De même, l'utilisation du mot révolution pour définir le Québec des années 1960 nous semble plutôt excessif. Mais la thèse de la rupture possède un argument de taille, celui du choc imaginaire.

Ce que nous proposons dans les pages suivantes est une revue de littérature détaillée, une présentation de concepts clés à l'analyse de la Révolution tranquille, combinée à une approche basée sur la création de liens avec chacun des concepts clés.

MOTS CLÉS : Révolution tranquille, rupture, continuité, identité, nationalisme, imaginaire.

INTRODUCTION

Plus qu'une simple expression, la Révolution tranquille est une période historique charnière pour le Québec. Débutant avec l'élection des libéraux de Jean Lesage en 1960, la Révolution tranquille marque l'imaginaire québécois depuis près de 50 ans déjà. C'est sur cette période particulière de l'histoire du Québec que nous nous attarderons dans ce mémoire.

Du point de vue de la science politique, on peut se demander quel est l'intérêt d'étudier cette période particulière de l'histoire du Québec ? Nous pouvons répondre à cette question en affirmant que la science politique est l'étude du pouvoir ou de l'État, comme l'écrit Pierre Ansart : «Aux sciences du politique reviendrait tout ce qui relève des affaires générales : l'étude de l'État, des institutions gouvernementales, des opinions publiques, des relations internationales.¹»

Mais Ansart ajoute cependant que de cloisonner la science politique à ces éléments particuliers serait une régression par rapport aux ambitions des fondateurs qui se proposaient de créer la connaissance sociale. La science politique étant une science sociale, les éléments qui lui sont propres doivent être mis en interaction avec la société.

Or l'État et le pouvoir de l'État se retrouvent aussi en opposition avec la société, nous n'avons qu'à observer l'histoire moderne pour nous rendre compte de cette évidence. Pour nous, la science politique ne peut être cantonnée qu'à la seule étude de l'État ou du pouvoir de l'État, mais aussi à l'étude de ce qui entre en rapport ou en conflit avec l'État, c'est-à-dire la société.

La Révolution Tranquille étant une période charnière de l'histoire du Québec contemporain, nous jugeons que de faire une analyse approfondie de cette période peut nous permettre de

¹ Pierre Ansart, «Sociologies et sciences du politique», dans : *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. XCIV, 1993, p. 21.

mieux comprendre le Québec d'aujourd'hui et la société québécoise au sein de son espace actuel, qu'il soit politique, social ou culturel.

Pour mieux comprendre la société québécoise contemporaine, nous croyons qu'il est important de s'attarder à l'interprétation de la Révolution Tranquille qui a eu cours depuis 1960. En fait, nous voulons savoir de quelle façon les intellectuels québécois ont interprété et analysé cette période historique et les conclusions qu'ils en ont tirées.

Là où cela devient intéressant d'un point de vue analytique, c'est qu'il n'y a pas de consensus comme tel sur l'interprétation de cette période et qu'il s'en dégage un débat entre les intellectuels québécois sur l'interprétation de la Révolution Tranquille.

Ce débat porte sur la question à savoir si la Révolution Tranquille doit être qualifiée comme période de rupture ou plutôt comme période de continuité. C'est cette question que nous approfondirons dans le mémoire. Partons de cette citation de Léon Dion pour expliquer ce débat entre rupture et continuité :

Les uns décrivent une société canadienne-française soumise à des institutions conservatrices qui la contraignent à la stagnation jusqu'en 1960; les autres, à l'opposé, y décèlent des courants qui, depuis la fin du 19^{ème} siècle, font accéder le Québec à la modernité conformément au modèle occidental. Pour tous, la victoire libérale du 22 juin 1960 est importante, puisqu'elle inaugure la Révolution tranquille. Mais pour les uns, elle entraîne une rupture radicale avec le passé, tandis que, pour les autres, le Québec reste une société normale et la Révolution tranquille ne provoque qu'une simple accélération de mutations depuis longtemps à l'œuvre.²

Le sociologue Fernand Dumont affirme que la genèse d'une société n'est pas achevée tant que la référence identitaire n'est pas complétée, tant que la collectivité n'est pas parvenue à la conscience historique³. De ce fait, on peut se demander si le passage du statut de Canadien français à celui de Québécois serait l'achèvement de la quête identitaire par le peuple québécois?

² Léon Dion, *La Révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, p. 40.

³ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Éditions Boréal, 1993.

Nous entendons par quête identitaire une évolution du statut identitaire qui, au sens de Dumont, se définit par un dépassement de l'ancienne référence canadienne-française. Il y a construction d'une nouvelle référence québécoise et la prise en compte par la société de cette nouvelle référence est associée à la période de la Révolution Tranquille.

Pour analyser la question de l'interprétation de la Révolution Tranquille en tant que période de rupture ou de continuité, nous diviserons notre démarche de recherche en quatre parties. Les trois premiers chapitres du mémoire seront construits autour d'une revue de littérature nous permettant de mieux comprendre ce qu'est la Révolution tranquille et les différentes interprétations (rupture et continuité) de cette période au sein de la littérature.

Le but de cette revue de littérature est simple, il s'agit de présenter plusieurs définitions et interprétations de la Révolution tranquille dans le but de comprendre le débat entre les interprétations de rupture et de continuité. Dans chacun des trois premiers chapitres, nous diviserons notre présentation selon des éléments politiques, sociaux, idéologiques et économiques. Il s'agit d'éléments essentiels à l'analyse de la Révolution tranquille, car comme nous le verrons dans le mémoire, cette période de l'histoire du Québec touche essentiellement à toutes les sphères de la société.

Cette démarche nous préparera au quatrième et dernier chapitre qui sera axé sur notre interprétation de la Révolution tranquille. Dans ce chapitre, nous reviendrons sur le terme même de Révolution tranquille pour ensuite présenter notre interprétation de la période à travers les thématiques du nationalisme, de l'identité et de l'imaginaire. Pourquoi ce choix ? Car au fil des lectures et de notre démarche de recherche, ces trois thèmes sont ressortis comme essentiels dans l'analyse de la Révolution tranquille. De plus, ce sont des thèmes clés de la science politique.

La Révolution Tranquille sera au centre du mémoire, plus précisément son interprétation au sein de la littérature politique québécoise. Plusieurs études ont déjà été faites sur cette période clé de l'histoire du Québec, mais nous croyons que la démarche proposée est justifiée et revêt une certaine originalité.

Tout d'abord, mentionnons que l'utilisation même du terme «Révolution Tranquille» est digne de piquer notre curiosité. En effet, les origines du terme en question sont plutôt floues et nébuleuses et le mot même de révolution porte en lui beaucoup de significations qui peuvent en soi influencer notre interprétation de cette période. Nous croyons ainsi que creuser plus en profondeur sur les origines de ce mot est particulièrement important.

En général la révolution est associée à un changement brusque et important au sein de l'ordre social ou moral ; une transformation complète. Cette définition est assez juste si on l'associe à des événements importants de l'histoire comme la Révolution américaine (1776), la Révolution française (1789) ou la Révolution russe (1917). C'est aussi ce que nous dit Léon Dion : «Le terme révolution évoque une suite d'événements brusques, chargés d'un haut potentiel de violence et infligeant à une société des changements majeurs, sinon des ruptures.⁴»

Mais le fait d'y avoir associé le mot tranquille vient donner un caractère assez contradictoire à la Révolution, soit qu'elle est habituellement marquée par d'importants épisodes de violence. Au sujet des révolutions française et russe, Léon Dion nous dit d'ailleurs qu' : «elles furent caractérisées par une violence extrême, par la terreur, par des exécutions et des répressions de toute nature.⁵»

Mais c'est tout le contraire qui s'est produit au Québec, on a assisté à de grands changements politiques, sociaux et culturels, le tout sans violence apparente ou marquée⁶. De ce fait, nous croyons que l'utilisation même du mot révolution vient influencer les interprétations que l'on peut faire de cette période en l'associant trop facilement à une période de rupture.

⁴ Léon Dion, *La révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Éditions Boréal, 1998, p. 47.

⁵ *Ibid.*

⁶ Hormis l'épisode du Front de Libération du Québec (FLQ) de 1963 jusqu'à la crise d'octobre 1970. Le Front de Libération du Québec est un mouvement politique radical qui prône l'utilisation de la lutte armée comme moyen d'affirmation et d'émancipation pour le Québec. Son but ultime est l'indépendance de la province. Entre 1963 et 1970, le FLQ commet près de 200 crimes violents, dont des attentats à la bombe. En octobre 1970, le Front de Libération du Québec enlève l'attaché commercial de la Grande-Bretagne, James Richard Cross, et le ministre québécois Pierre Laporte. La Loi sur les mesures de guerre est invoquée. James Cross s'en tire sain et sauf, mais Pierre Laporte est retrouvé mort dans le coffre d'une voiture.

De même, en se penchant sur le mot tranquille, on remarque que celui-ci est pratiquement l'antonyme naturel de la révolution. En effet, tranquille (selon la définition courante dans le Petit Robert) signifie : «où règne des conditions relativement stables; où se manifestent un ordre et un équilibre qui ne sont affectés par aucun changement soudain ou radical». Remarquez bien les derniers mots de cette définition, «aucun changement soudain», tout le contraire de ce que devrait être une révolution. Nous croyons que l'emploi du terme «Révolution Tranquille» est un cas particulier sur lequel il faut se pencher pour faire une interprétation juste de la période et non pas de prendre comme acquis que la période est par nature une «Révolution Tranquille».

Notre revue de littérature étudiera les arguments en faveur autant d'une interprétation de la Révolution Tranquille comme période de continuité, mais aussi comme période de rupture. Nous présenterons en toute objectivité les différentes interprétations. De par les nombreux textes étudiés depuis le début de la démarche de recherche nous avons remarqué une tendance des auteurs à postuler l'une ou l'autre des interprétations, soit la rupture, soit la continuité.

Il s'agit en fait d'une démarche de recherche inspirée par la nouvelle sensibilité historique qui se veut une approche pluraliste⁷. C'est une démarche sans véritable attache idéologique précise qui ne vise pas la concurrence des interprétations, mais plutôt une présentation objective embrassant une grande diversité d'arguments.

Ce que nous proposons, c'est une revue et une présentation de ces interprétations, analysées tant au sein de la science politique, qu'au sein d'une démarche de recherche rigoureuse ayant comme but une interprétation juste et objective d'une période historique importante de notre société. Nous émettrons tout de même une hypothèse de recherche que nous présenterons dans le dernier chapitre, hypothèse que nous empruntons à Fernand Dumont.

⁷ À ce propos voir le chapitre d'introduction (p. 9-30) dans : Lucille Beaudry et Marc Chevrier (dir. publ.), *Une pensée libérale, critique ou conservatrice ? Actualité de Hannah Arendt, d'Emmanuel Mounier et de George Grant pour le Québec d'aujourd'hui*, Québec, Les Presse de l'Université Laval, 2007. Voir aussi : Stéphane Kelly (dir. publ.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003 et Jean-Christian Pleau, *La Révolution Québécoise. Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Montréal, Éditions Fides, 2002.

Dans *Genèse de la société québécoise*⁸, Dumont postule que la société est fondée sur une référence collective à laquelle des individus et des groupes ont pu se reporter, une identité qu'il leur a fallu définir, une conscience historique qui leur a donné le sentiment (plus ou moins illusoire) de faire l'histoire et la faculté (plus ou moins assurée) de l'interpréter.

La lecture de Dumont montre que l'identité québécoise⁹, malgré le fait qu'elle se soit passablement transformée lors de la Révolution Tranquille, ne s'est jamais rendue au stade de l'achèvement. La vie politique, le discours national, les projets collectifs, la mémoire historique et la littérature, soit l'ensemble de la réalité socio-politico-culturelle du Québec est toujours en situation de dualité entre les deux visions. Les deux options du Québec, soit l'option fédéraliste qui préconise l'unité avec le reste du Canada et la vision souverainiste qui favorise la sécession du Québec de la fédération canadienne et la création d'un pays, d'un État souverain du Québec sont en perpétuel conflit.

Cette dualité ou même cette dichotomie constante entre les deux visions ne permet pas d'en venir à une conscience historique commune. On pourrait aussi faire le même questionnement à l'envers, soit que c'est la conscience historique qui est la source de la dichotomie. Les définitions et les références sont constamment interprétées de manières opposées et ne sont pas le fruit d'un projet social commun qui engloberait la totalité de la société. La construction ou la définition identitaire est en état d'hibernation, en attente d'une issue, d'une conscience commune à l'ensemble de la société.

Il y a certainement eu bouleversement lors de la Révolution Tranquille quant à l'identité québécoise, mais on peut affirmer que la rupture, qui mènerait en quelque sorte à l'achèvement de la conscience historique, ne s'est pas produite. En fait, la construction de la référence identitaire est encore en cours et le sera probablement jusqu'au jour où le statut

⁸ Fernand Dumont, *op. cit.*

⁹ Sur la question de l'identité québécoise, on peut consulter les ouvrages suivants : *Québec État et société tome 2; Récits identitaires; Repères en mutation; L'histoire en trop, la mauvaise conscience des souverainistes québécois; L'américanité ou la rencontre de l'altérité et de l'identité; L'identification américaine au Québec: de processus en résultats; Allégeances et dépendances, l'histoire d'une ambivalence identitaire; Québécois et Américains, la culture québécoise au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle; Le Québec otage de ses alliés. Voir la bibliographie pour les références complètes.*

politique du Québec sera décidé, fixé démocratiquement par l'ensemble de sa société quelle que soit l'avenue proposée.

Puisque la société est le point de départ de nos observations, nous nous situons dans une perspective globaliste plutôt que dans une perspective individualiste. Par perspective globaliste, nous entendons accorder une priorité à la société en tant qu'élément explicatif des représentations et des comportements sociaux. Le but étant une meilleure compréhension de la société québécoise, notre réalité opérante et notre objet est la société dans son ensemble.

Notre corpus est le fruit d'une recherche documentaire substantielle que nous mettrons en relation avec des théories et des concepts (le nationalisme, l'identité et l'imaginaire) qui nous permettront de réaliser une analyse pertinente de la Révolution tranquille. Ce que nous proposons dans les pages suivantes est une revue de littérature détaillée tant sur les définitions de la Révolution tranquille que sur le débat entourant son interprétation en tant que période de rupture ou de continuité. Nous verrons la complexité de la Révolution tranquille en ce sens qu'elle touche à toutes les sphères de la société : le politique, le social, l'économique, le culturel et l'idéologique.

Finalement, nous présenterons une interprétation de la Révolution tranquille en faveur de la continuité, sans toutefois nier totalement certains éléments de rupture. Nous ne dirons pas en toute confiance, certitude et assurance que la Révolution tranquille n'a pas marqué une rupture au sein de la société québécoise. En effet, notre analyse montrera que sur le plan imaginaire, la Révolution tranquille marque une forme de rupture.

Mais nous affirmerons aussi que la Révolution tranquille, selon notre interprétation et notre analyse basée sur la littérature consultée, est plutôt porteuse de continuité, principalement dans les domaines du nationalisme et de l'identité. Nous croyons, sans dogmatisme, que plusieurs éléments étaient déjà présents au sein de la société québécoise et que ces éléments ont permis à la Révolution tranquille de se déployer à grande vitesse et dans un laps de temps relativement court.

CHAPITRE I

QU'EST-CE QUE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ? UNE DÉFINITION PLURIELLE POUR UNE PÉRIODE COMPLEXE

Pour débiter notre analyse de la Révolution tranquille, il nous semble nécessaire de présenter des définitions extraites de la vaste littérature sur ce sujet. Nous débiterons en présentant quelques définitions d'ordre général, pour ensuite nous concentrer sur des aspects plus spécifiques, tel le politique, le social, l'idéologique et l'économique.

Ce que l'on remarquera au fil des différentes définitions que nous présenterons dans les pages suivantes, c'est que plusieurs points reviennent d'un auteur à l'autre ou se suivent, comme par exemple la redéfinition du rôle de l'État, le sens de l'identité collective, la fin du cléricanisme, etc.

Mentionnons que malgré la classification établie, la Révolution tranquille étant un phénomène touchant à toutes les sphères de la société québécoise, il est difficile d'intégrer chaque élément dans un cadre très précis.

En effet, on retrouvera du social dans le politique, de l'économique dans le social, du politique dans l'économique et vice versa. Nous croyons tout de même avoir établi un inventaire vaste et complet. Débiterons notre présentation par les origines du terme «Révolution tranquille».

1.1 De «*Quiet Revolution*» à «*Révolution tranquille*»; les origines du terme

C'est au début des années 1960 qu'apparaît pour la première fois, dans les pages du journal torontois *The Globe and Mail*, l'expression «*Quiet revolution*»¹. L'auteur anonyme du texte utilise cette expression pour qualifier la période de changements à laquelle le Québec fait face à cette époque, période marquée par l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Lesage à la suite du long règne politique de Maurice Duplessis et de l'Union Nationale, période que l'on nomme habituellement «La Grande Noirceur». Comme le dit Léon Dion :

Quand l'expression «*Révolution tranquille*» fut-elle forgée ? Et par qui ? Son origine est obscure. Elle est sans doute une traduction de «*Quiet Revolution*». [...] Brian Upton aurait inventé l'expression dans un article du *Montreal Star* au début de 1961. Peter Gzowsky recourt à cette expression dans un article publié dans le *Maclean's Magazine* en 1961. Le terme se retrouve également sous la plume d'un auteur anonyme du *Globe and Mail*.²

Dans un article sur l'origine de l'expression «*Révolution tranquille*»³, André Gervais dresse un inventaire détaillé de citations tirées de revues tel que *Parti pris*, *Cité libre* et du journal *Le Devoir*. Selon Gervais, tout comme selon Léon Dion, l'expression «*Révolution tranquille*» est née au Canada anglais.

Ce serait d'ailleurs Léon Dion qui aurait cité l'article anonyme dans son livre *La prochaine révolution* (Montréal, Leméac, 1973). De même, Gervais constate le mystère entourant ce fameux article anonyme paru dans *The Globe and Mail*. En fait, Gervais ne confirme pas l'année d'origine de l'expression anglophone mais affirme que selon toute vraisemblance, 1962 serait l'année de parution du mystérieux texte.

¹ Les ouvrages de McRoberts et Posgate (1983), de Behiels (1987) et de Léon Dion (1998) citent ce texte anonyme dans lequel apparaîtrait pour la première fois l'expression anglaise sans toutefois en donner la source exacte. Nous avons contacté la rédaction du journal *The Globe and Mail* pour obtenir le texte, notre requête est demeurée sans réponse. En fait, il semble quasi impossible de trouver une source exacte pour ce texte anonyme.

² Léon Dion, *La révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Éditions Boréal, 1998, p. 47.

³ André Gervais, « D'où vient l'expression révolution tranquille ? », *Bulletin d'histoire politique*, vol.6, no 2 (hiver 1998), p. 115-122.

Nous pouvons confirmer par nos recherches et nos lectures que les ouvrages (voir la note au bas de la page précédente) citant cet article anonyme ne nous apprennent absolument rien sur les origines exactes de l'article ou sur son auteur. Gervais affirme même que ce serait dans *The Telegram* plutôt que dans *The Globe and Mail* que cet article serait paru.

Même si on ne peut en toute certitude confirmer les origines exactes du texte, on peut toutefois affirmer que l'expression anglophone «*Quiet revolution*» est par la suite récupérée par les politiciens, les journalistes et les intellectuels québécois, pour se transformer en ce que l'on nomme aujourd'hui la Révolution tranquille.

À ce propos, l'article de Gervais nous apprend beaucoup sur les origines francophones de l'expression. En effet, Gervais cite un article de novembre 1963, publié dans la revue *Parti pris* sous la plume de Paul Chamberland dans lequel l'auteur parle de «moment révolutionnaire», de période «pré-révolutionnaire» et de «révolution tranquille du gouvernement Lesage.⁴»

Le 28 novembre 1963, le député fédéral Jean-Luc Pépín déclarait dans *Le Devoir* que : «la révolution tranquille chez les Canadiens français du Québec est surtout une révolte contre nous-mêmes.⁵» Par la suite, différentes déclarations de personnages publics feront le parallèle entre révolution et ce qui se passe au Québec durant les années 1960⁶.

Mentionnons que si l'expression Révolution tranquille est largement acceptée aujourd'hui pour définir le Québec des années 1960, ce n'était pas nécessairement le cas à l'époque. D'ailleurs, la contradiction évidente entre révolution et tranquille, de surcroît dans une même expression peut porter quelque peu à confusion. Nous nous pencherons plus en détail sur cette question dans le quatrième chapitre, mais pour amorcer l'étude du sujet, voici ce que nous dit Dorval Brunelle :

⁴ André Gervais, *op.cit.*, p. 118.

⁵ *Ibid.*, p.118.

⁶ On peut se référer à l'article de Gervais encore à ce propos, on y lira des déclarations de Paul Chamberland, Jean-Luc Pépín, Pierre Vallières, Réal Pelletier, Jacques Guay, Pierre Maheu, Gérald Godin, René Lévesque et Évelyne Gagnon.

Concédon's d'emblée que la signification de l'expression elle-même est pour le moins ambiguë : on n'a pas l'habitude de rencontrer deux mots aussi antithétiques au sein d'une même formule. On a l'impression ici d'être berné : comment une révolution peut-elle être tranquille ? Comment la «tranquillité» sur le plan social ou individuel, peut-elle constituer un ferment révolutionnaire ? Ne serions-nous pas abusés par les termes ? La première difficulté que soulève cette expression en est ainsi une d'interprétation des événements en cause : on ne sait pas très bien de quoi il s'agit quand on utilise l'expression «Révolution tranquille», mais quoi qu'il en soit, cela aurait été à la fois révolutionnaire et tranquille.⁷

Au-delà de l'expression qui est aujourd'hui connue de tous, la Révolution tranquille est aussi la période historique qui débute en 1960 et qui marque l'imaginaire québécois depuis près de 50 ans déjà.

Voyons ensemble quelques définitions de cette célèbre Révolution tranquille, définitions que nous allons classer selon quatre éléments. En premier lieu nous parlerons du changement de pouvoir politique, comme second élément nous développerons sur la sécularisation de la société et l'État providence, le troisième élément comprendra les thèmes de l'idéologie, de la rationalité et de la modernité, puis comme quatrième élément, l'économie ou le modèle du Québec inc.

1.2 Premier élément : le changement de pouvoir politique

Il est impossible de ne pas traiter de la dimension politique lorsque l'on parle de la Révolution tranquille. Que l'on approche la politique par une étude du pouvoir ou par une étude de l'État, c'est autant l'un que l'autre qui se modifient profondément en 1960. D'ailleurs, l'État joue un rôle considérable dans les transformations de la société québécoise des années 1960, il est en fait un acteur clé de ces transformations. À ce sujet, Réjean Pelletier affirme que :

⁷ Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise HMH, Cahier du Québec, no 40, 1978, p. 3.

l'État québécois qui s'est développé à partir de 1960 [...] tout en étant lui-même soumis à de profondes modifications, a joué le rôle de moteur des transformations sociales survenues par la suite.⁸

Sur le plan du pouvoir politique, Paul-André Linteau affirme que la Révolution tranquille met fin à cette longue polarisation qui opposait le Parti libéral et les mouvements nationalistes. La Révolution tranquille marque un important changement de pouvoir politique. On assiste à des changements considérables par rapport à la longue époque conservatrice de Duplessis (et de son parti politique l'Union nationale), qui avait ravi le pouvoir au gouvernement libéral d'Adélard Godbout en 1944. C'est ce qu'entend Denis Monière lorsqu'il affirme que :

À l'ère du conservatisme clérical-politique et de l'immobilisme social et intellectuel, succède l'ère du progrès, du changement social et culturel et de la revalorisation du politique et du nationalisme.⁹

Le gouvernement Lesage met en œuvre la réconciliation que n'avait pas su faire le gouvernement Godbout entre la quête de modernité et les aspirations nationales. C'est un nouveau nationalisme qui se manifeste alors, à la fois moderniste et conquérant, qui rompt avec le nationalisme traditionaliste constamment sur la défensive.

Même s'il s'agit d'un élément intéressant, la fin de la polarisation entre le Parti libéral et les mouvements nationalistes est loin d'être une évidence de même que l'accès soudain du Québec à la modernité. Mais Linteau affirme que l'historiographie n'a guère accordé de place aux mouvements de protestation qui démontrent que la société québécoise des années 1960 est loin d'être unanime¹⁰. On peut rappeler sur ce point la victoire de l'Union nationale à l'élection provinciale de 1966.

Quant au nouveau nationalisme, il devient une puissance de mobilisation qui deviendra le vecteur principal des transformations de la société québécoise. L'affirmation collective des

⁸ Réjean Pelletier, «La Révolution tranquille», dans : Gérard Daigle et Guy Rocher (dir. publ.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 622.

⁹ Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1977, p. 320.

¹⁰ Paul-André Linteau, «Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution Tranquille» dans : Y. Bélanger, R. Comeau et C. Métivier (dir. publ.), *La Révolution Tranquille : 40 ans plus tard, un bilan*, Montréal, VLB éditeur, 2000, p. 34.

Canadiens français, avec ses visées politiques, économiques, sociales et culturelles, établit de nouveaux rapports de forces, au Québec et dans le reste du Canada, et annonce des changements en profondeur¹¹. Le nationalisme est en effet un élément très important de la Révolution tranquille et de la société québécoise.

De plus, selon Ernest Gellner et Eric J. Hobsbawm¹², le nationalisme et les mouvements nationaux renforceraient le pouvoir de l'État en imposant la culture commune à la société industrielle. En plus d'être un mouvement politique, social, culturel et idéologique, le nationalisme serait aussi économique. Cela est très à propos dans le cadre de notre analyse au sens où la Révolution tranquille touche aussi à chacun de ces éléments. C'est d'ailleurs ce que dit Denis Monière de la Révolution tranquille, elle :

désigne donc l'ensemble des réformes « sic » initiées au Québec de 1960 à 1966, [...] un processus qui génère une dynamique de changement affectant tous les secteurs de la société québécoise : politique, économique, social, syndical, culturel, religieux et national.¹³

Une autre caractéristique de la Révolution tranquille est son rythme intense et concentré. En quelques années à peine, le gouvernement du Parti libéral réussit à mettre en œuvre une série de réformes institutionnelles d'envergure dont les effets se font rapidement sentir. Cela confirme d'ailleurs, selon Linteau, que le fruit était mûr. On perçoit alors une frénésie, et même une certaine euphorie, caractéristiques des changements de régime¹⁴.

¹¹ *Ibid.*

¹² Voir à ce propos : Eric J. Hobsbawm *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992; Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Éditions Payot, 1989.

¹³ Denis Monière, *op.cit.*, p. 320.

¹⁴ Paul André Linteau, *op.cit.*, p. 35.

1.3 Second élément : la sécularisation de la société et l'État providence

Poursuivons avec Linteau qui affirme que la Révolution tranquille marque la fin du cléricanisme séculaire qui a tant marqué le Québec. Il y a conversion de l'État aux principes de l'État providence et cela écarte le clergé de la direction effective des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation (sur le point particulier de l'éducation, le coup fatal est porté par la publication du Rapport Parent en 1964 et par la création du ministère de l'Éducation la même année).

Il y a changement des principes de gouverne de l'État, soit un passage marqué vers l'État providence. Le programme mis en œuvre par le Parti libéral vise une modernisation totale du Québec qui touche tous les secteurs d'activité, aussi bien l'éducation, la santé et la culture que le développement économique et le rôle de l'État et ce, dans toutes les régions du Québec¹⁵.

Un des éléments qui a marqué la société québécoise des années 1960 est la baisse considérable de la pratique religieuse, couplée à une importante décléricalisation qui touchera profondément l'imaginaire québécois. On assiste dans le cours des années 1960 à une décléricalisation majeure, ce qui représente une rupture significative dans l'évolution du Québec¹⁶. Comme le dit Jacques Rouillard :

ces années témoignent d'une évolution rapide et de changements sociaux profonds qui marquent un virage dans l'histoire du Québec. L'évolution la plus significative touche le recul de l'influence cléricale et la sécularisation de la société.¹⁷

¹⁵ Le programme de 1960 du Parti libéral du Québec est très clair à ce sujet, on peut y lire les grands objectifs suivants dans le résumé en fin de document : « Intensifier notre vie nationale, compléter la grande charte de l'éducation, favoriser l'expansion économique, assurer le plein emploi, adopter un code du travail, augmenter le bien-être de la population, affirmer le rôle du Québec dans la confédération, assainir l'administration de la chose publique ». Pour consulter le programme dans son ensemble, voir : Georges-Émile Lapalme, *Pour une politique; le programme de la révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur, 1988.

¹⁶ Paul-André Linteau, *op. cit.*, p. 35.

¹⁷ Jacques Rouillard, «La Révolution tranquille; rupture ou tournant ?», dans : *Revue d'études canadiennes*, vol. 32, no 4 (hiver 1998), p. 44-45.

À ce propos, Meunier et Warren affirment qu'il ne faut tout de même pas voir la religion comme la cause de tous les maux du Québec. Il faut observer au contraire que la religion, par l'entremise surtout des organisations religieuses (ex : Action catholique), a permis à la société de sortir du carcan conservateur mis en place au cours du règne duplessiste. En effet, plutôt que de voir la religion comme une force restreignant le progrès, les auteurs affirment que les organisations religieuses ont permis l'échange de nouvelles idées au sein d'une nouvelle génération désirant du changement.

Les mouvements militants catholiques (les JEC par exemple) deviennent un lieu critique des effets de la modernité, de l'industrialisation et s'opposent à une vie indifférente de la religion. Ils font cela tout en critiquant les structures de l'église elle-même. Ces organisations et différents regroupements catholiques auraient en quelque sorte redéfini le rôle de l'Église au sein de la société.

Selon Meunier et Warren, la lecture historique attribuant le retard de la société québécoise à l'église catholique ne serait pas entièrement fondée :

L'éthique personnaliste contribua à la Révolution tranquille dans la mesure où, dans un premier temps, elle diffusa des normes garantissant, au sein de la catholicité, les éléments d'une critique de la légitimité du régime cléricale; et où dans un second temps, elle contribua à l'ébauche de finalités sociales orientant, du moins à l'origine, le sens des réformes institutionnelles des années 1960.¹⁸

Le personnalisme voit dans l'État un acteur qui prolonge l'action des personnes dans leurs efforts pour faire progresser l'humanisation de la société. Dès lors, les personnalistes seront eux aussi enclins à utiliser des moyens politiques pour hâter cette progression.

Rappelons que le Québec a vécu une présence forte des institutions religieuses au sein de sa société, surtout après l'échec des Patriotes en 1837. Dès 1944, la relation serrée entre le gouvernement Duplessis et l'Église aurait créé une sorte de ressentiment suite à la Révolution tranquille, comme si l'Église était la responsable des retards du Québec dans l'accession à la

¹⁸ E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur, l'horizon personnaliste de la révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002, p. 88.

modernité, mais l'Église a peut-être aussi permis de créer un nouvel imaginaire au sein d'une génération qui s'est assemblée dans ses organisations.

1.4 Troisième élément : l'idéologie, la rationalité et la modernité

L'idéologie se manifeste de bien des manières différentes, par des choses, des actes et pratiques, des institutions, des symboles et par le langage, ou le discours. Par idéologie, nous entendons :

une justification plus ou moins rationnelle d'un pouvoir, cette idéologie est à la fois profane et sacrée et exerce une violence sur ceux qui transgressent l'espace de cette idéologie, violence qui est tout de même légitimée sous l'apparence de la raison. [...] l'idéologie se manifeste de bien des manières différentes, par des choses, des actes et pratiques, des institutions, des symboles mais surtout, et cela serait son domaine privilégié, par le langage.¹⁹

La Révolution tranquille serait une «révolution idéologique», comme le disent Kenneth McRoberts et Dale Posgate²⁰, soit celle de l'abandon du traditionalisme prôné par le gouvernement Duplessis. L'idée de révolution idéologique est aussi reprise par Michael Behiels²¹ qui affirme à la suite de McRoberts et Posgate que l'intelligentsia francophone vise à instituer une révolution sociale permettant aux Canadiens français de devenir la classe dominante au Québec.

Toujours selon Behiels²², les années 1960 sont celles où la nouvelle classe moyenne canadienne française adopte le néonationalisme comme l'idéologie la mieux destinée à résoudre les tensions de la modernisation et de la sécularisation. Nous verrons dans le dernier chapitre (*voir* sect. 4.2) que le nationalisme peut-être analysé en terme de religion laïcisée,

¹⁹ Olivier Reboul, «Le discours idéologique », dans : *Langage et idéologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, p. 37-54.

²⁰ Kenneth McRoberts et Dale Posgate, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 116-118.

²¹ Michael D. Behiels, «Quebec : social transformation and ideological renewal, 1940-1976», dans : Michael D. Behiels, *Quebec since 1945, selected readings*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd, 1987, p. 24-25.

²² Traduction et synthèse de : Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet revolution; liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 269.

une sorte de religion civile qui remplace l'ordre divin. En un sens, le changement de pouvoir politique permet aux francophones d'adopter un nouveau projet politique qui est moteur de changement culturel et politique, le Québec devient une nation, une culture et un territoire.

La victoire libérale de juin 1960 c'est la victoire de cette nouvelle idéologie qui comprend intuitivement et intellectuellement que le nationalisme est partie intégrante de la culture politique canadienne française et du sentiment de sécurité collectif de la société québécoise. Un judicieux mélange de libéralisme et de nationalisme permet au nouveau gouvernement de lancer un processus compréhensif de modernisation politique et socioéconomique, sous la direction et le contrôle d'une classe moyenne francophone bien éduquée, urbaine et sécularisée.

Sur le plan identitaire, on assiste à plus grande prise de conscience politique et sociale des capacités de la population francophone à développer un Québec compétitif au sein de l'économie canadienne et mondiale. Ce renouveau identitaire, c'est le Canadien français qui devient Québécois.

Les intellectuels ont aussi un nouvel objectif en prônant la modernisation politique du Québec, une modernisation qui passe par le développement de nouveaux rapports avec Ottawa et par des attaques plus vives contre la centralisation des pouvoirs et des ressources fiscales à Ottawa. À propos de cette modernisation politique, Léon Dion²³ observe quatre éléments qui différencient la Révolution tranquille des années 1950, voici une synthèse de ces éléments :

- 1- Préférence accordée à la rationalité instrumentale.
- 2- Renouveau du nationalisme.
- 3- L'État devient le maître d'œuvre du changement.
- 4- Distribution des rôles et conduites en se référant non plus à des valeurs morales, mais plutôt à leur rentabilité.

C'est durant la Révolution tranquille que l'on assiste au début de la technocratisation. L'extension soudaine de la rationalité instrumentale et de la planification dans les missions

²³ Léon Dion, *La Révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, p. 58.

gouvernementales, multipliées et soutenues par une nouvelle élite de fonctionnaires diplômés affectent largement les actions et les décisions gouvernementales et ce, dans presque tous les domaines.

1.5 Quatrième élément : le modèle du Québec inc.

Il est impossible d'occulter l'importance de la dimension économique au sein de la société. La Révolution tranquille sur ce point particulier marque un nouveau départ, le lancement de grands projets de développement, les débuts d'une classe d'affaire nouvelle, la mise sur pied par l'État de nouveaux organismes à caractère économique comme la Société générale de financement ou la Caisse de dépôt. Bien sûr, comment ne pas mentionner la nationalisation de l'électricité, qui deviendra un moteur important du développement économique et du potentiel technique du Québec.

Michel Van Schendel définit la Révolution tranquille comme la période où l'État provincial acquiert un sens nouveau grâce à la mise en œuvre de trois moyens complémentaires²⁴ :

- 1- Une restructuration de l'administration publique.
- 2- Une prise de contrôle sélective de l'économie et des institutions d'enseignement (Hydro-Québec, SGF, Caisse de dépôt, SIDBEC, ministère de l'Éducation).
- 3- Des négociations de nouveaux accords avec le gouvernement fédéral (péréquation, santé, services sociaux).

Plus encore, l'État québécois accroît considérablement ses capacités financières, entraînant ainsi une intensification de son rôle dans l'économie. Selon Latouche²⁵, on remarque qu'entre 1945 et 1970, l'enveloppe globale des dépenses du gouvernement augmente de 1449% en dollars constants, une augmentation moyenne de 11,4%. Entre 1960 et 1965, l'augmentation annuelle des dépenses gouvernementales se chiffrent à 20,9%. Il se crée 27 institutions

²⁴Michel Van Schendel, «L'intellectuel fragmentaire», dans Robert Comeau (dir. publ.) *Jean Lesage et l'éveil d'une nation, les débuts de la révolution tranquille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989, p. 250-251.

²⁵Daniel Latouche, «La vraie nature de la Révolution tranquille», *Revue canadienne de science politique*, VII, no 3 (sept. 1974), p. 527, 529, 531, 532.

administratives supérieures entre 1960 et 1966 (contre 39 pour toute la période 1867-1960) et les effectifs de l'administration publique québécoise augmentent de 53%.

La place importante des anglophones dans les hauts postes de gestion et dans le contrôle du secteur privé diminuera dans les années 1960. Les francophones sont de plus en plus éduqués et aussi plus mobiles, l'augmentation des effectifs de la fonction publique permet le développement d'une classe moyenne francophone qualifiée.

L'expansion du rôle de l'État permet la création de bases institutionnelles pour la survie de cette nouvelle classe moyenne. S'ensuit une culture et une idéologie politique à la fois nationaliste et sociale-démocrate qui met l'emphase sur la rationalité économique et qui offre de nouveaux pouvoirs et une nouvelle légitimité à l'élite technocratique francophone²⁶.

C'est sur une société canadienne-française technologiquement efficace que devra à l'avenir se baser le développement économique du Québec. Le Québec n'est plus «né pour un petit pain», c'est l'époque du «Maîtres chez nous».

²⁶ Traduction et synthèse de : Marc Renaud, «Quebec's new middle class in search of social hegemony: causes and political consequences», dans : Michael D. Behiels, *Quebec since 1945, selected readings*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd, 1987, p. 55.

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE; UNE PÉRIODE DE RUPTURE

On définit souvent la Révolution tranquille comme un éveil social et politique. Par exemple, pensons à l'influence des médias sur la perception des événements. Il est pratiquement admis, lorsque l'on regarde un reportage (actuel ou d'archive), que la Révolution tranquille est un grand bouleversement pour la société québécoise, l'éveil tant attendu d'une société endormie par un chef politique puissant et une Église catholique omniprésente. Le chapitre qui suit est une revue de différentes interprétations associées à l'école de la rupture.

À la façon du chapitre précédent, nous divisons notre présentation selon plusieurs éléments clés. Le but ici n'est pas de juger de la valeur ou de la justesse de cette interprétation, mais plutôt d'en présenter les grandes lignes.

Tout d'abord, nous présenterons brièvement ce que l'on entend par l'école de la rupture. Ensuite, nous diviserons cette interprétation de la rupture en quatre éléments : la fin du patronage politique, la fin de la Grande Noirceur, le triomphe de la raison et l'accentuation du rôle de l'État.

2.1 L'école de la rupture

Il est fréquent, lorsqu'on lit des ouvrages¹ ou des textes sur la Révolution tranquille de voir apparaître ou de sous-entendre que cette époque en est une de rupture avec le passé. Encore plus, dans le dernier chapitre, nous montrerons de quelle façon l'idée de la rupture s'est incrustée profondément dans l'imaginaire québécois. Plus qu'une simple expression ou qu'un concept permettant d'interpréter la Révolution tranquille, la rupture est en quelque sorte partie intégrante de la mémoire collective².

¹ À ce propos, voir la bibliographie détaillée à la fin du mémoire.

La rupture caractérise en fait un courant ou une école de pensée qui interprète la Révolution tranquille d'une façon à voir dans l'arrivée au pouvoir des libéraux une sorte de naissance, de libération et d'intense modernisation d'une société québécoise endormie et contrôlée par le gouvernement Duplessis et l'Église catholique.

Mentionnons aussi que l'idée de rupture est associée directement à l'idée de révolution. Bien sûr, la Révolution tranquille n'est pas de la trempe des grandes révolutions historiques, mais il est vrai qu'on y retrouve des éléments de rupture avec le passé et des bouleversements de l'ordre établi sous le régime de Duplessis.

2.2 La fin du patronage politique

L'élection des libéraux de Jean Lesage en 1960 marque la fin (entre autre par l'instauration de nouvelles règles électorales) des pratiques ouvertes de patronage politique qui était si bien établi sous le régime duplessiste³. De même, les principes de l'État providence feront une entrée beaucoup plus marquée dans l'idéologie gouvernementale et dans la gestion de l'État. On assiste aussi à une séparation plus marquée entre l'État et l'Église. Robert Boily à ce propos affirme qu' :

au niveau politique, il faut davantage parler de rupture que de continuité pour la période qui suit l'élection de 1960, et cela aussi bien en ce qui a trait à l'idéologie dominante qu'aux structures politiques, au discours qu'aux politiques.⁴

² Jacques Rouillard, *op.cit.*, p. 25.

³ Le patronage politique renvoie à tout bénéfice, de nature matérielle, qu'un homme public peut allouer de façon discrétionnaire : emploi, contrat, charte ou franchise, et même information à caractère privé. Il existe plusieurs formes de patronage, nommons entre autres celui auprès des entreprises de presse. Les quotidiens mais aussi les hebdomadaires locaux reçoivent des contrats « payants » du gouvernement, donc des moyens matériels, et en retour ils lui apportent leur estime et leur appui. Le patronage auprès de multiples entreprises industrielles ou commerciales par voie d'achats et de contrats accordés à des entrepreneurs de construction, à des vendeurs de toutes sortes. Le gouvernement accorde des biens et reçoit également en retour des biens matériels, sous forme de souscriptions versées à sa caisse électorale. Le patronage auprès des détenteurs de permis de vente d'alcools. Ces permis qui comportent des pouvoirs et des biens peuvent être suspendus si le détenteur n'accepte pas de souscrire à la caisse du parti ministériel. Le patronage auprès des grosses entreprises d'exploitation des ressources naturelles (mines, électricité, pâtes et papier...). Le gouvernement leur accorde des pouvoirs et, en échange, elles contribuent à la caisse du parti. Il faut ajouter à cette liste le patronage auprès des membres des professions libérales (avocats, architectes, ingénieurs, conseillers en administration...) qui appuient le parti ou souscrivent à sa caisse en échange des biens que leur valent leurs expertises. Les pratiques de patronage politique sous le gouvernement Duplessis sont bien documentées, on peut consulter entre autre l'ouvrage suivant: Vincent Lemieux, *Le patronage politique, une étude comparative*, Québec, Les Presse de l'Université Laval, 1977.

Cette rupture peut s'expliquer par le fait qu'avant 1960, il y a une alliance entre les trois niveaux de pouvoirs : le politique, l'économique et le religieux. À la suite de l'élection des libéraux, l'État commence à intervenir sur les autres terrains, par exemple, en éducation ou dans le développement économique. Ces interventions étatiques sont des éléments de rupture avec la période précédente.

Les arguments de Boily (à propos des changements idéologiques et du discours politique) sont très pertinents et il est clair que sur le plan politique, l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lesage et de son «équipe du tonnerre» a grandement perturbé ce à quoi la société québécoise s'était habituée depuis 1944 (non pas sous le gouvernement Godbout de 1939 à 1944 mais bien dès les débuts du gouvernement Duplessis suite à l'élection d'août 1944). Les réformes entreprises par les libéraux de Lesage permettent la création d'un État providence québécois concurrent de celui mis en place par le gouvernement fédéral, un État providence auquel Maurice Duplessis était réfractaire, sans toutefois l'exclure complètement de sa gouverne.

Soyons tout de même prudent sur la question des structures politiques, car même s'il s'opère un important changement de pouvoir (et aussi de discours) politique avec l'arrivée de l'équipe de Jean Lesage, l'essentiel de la structure et du système politique du Québec reste inchangé. Le Québec est toujours une démocratie parlementaire au sein de la fédération canadienne et opère sous les principes d'une monarchie constitutionnelle avec un système électoral uninominal à un tour.

Il est vrai que la démocratie fait son chemin, évolue, on assiste à un assainissement des mœurs politiques, notamment en prenant des moyens pour mettre un terme à la fraude électorale. Pour contrer les caisses occultes de l'époque duplessiste, le Parti libéral amorce une réforme sur le financement des partis politiques en 1963⁵ et on commence à réformer la

⁴ Robert Boily, «Une interprétation de la Révolution Tranquille», dans : Robert Comeau (dir. publ.) *Jean Lesage et l'éveil d'une nation, les débuts de la révolution tranquille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989, p. 303.

⁵ La loi électorale de 1963 inclut notamment le remboursement partiel par l'État des dépenses électorales de certains candidats et réintroduit l'obligation pour les partis politiques et les candidats de nommer un agent officiel chargé d'encourir les

carte électorale en 1965 dont le découpage favorisait les circonscriptions rurales à l'avantage de l'Union nationale.

Un fait historique intéressant quant à la rupture politique est la séparation de la Fédération libérale du Québec d'avec la Fédération libérale du Canada. Cette séparation politique confère une autonomie nouvelle au Parti libéral du Québec qui, en 1964, devient une entité politique bien distincte du Parti libéral fédéral.

Ces idées, déjà présentes dans le Québec des années 1950, étaient revendiquées par certains groupes qui demandaient une transformation de l'État, pensons aux signataires du *Refus Global*, aux Jeunesses Catholiques ou aux intellectuels des revues *Cité libre* et *Parti pris*. À ce sujet, on parlera d'un passage de l'antiétatisme à l'étatisme⁶.

L'époque traditionnelle de Duplessis se caractérise par une quasi-fermeture aux idées modernes de l'État et par le maintien d'une alliance forte avec le clergé. Le changement suite à l'élection des libéraux :

[...] s'est opéré dans la foulée de la rupture politique ou, plus précisément, a été rendu possible grâce à l'ouverture du monde politique. Ce que Duplessis avait fermement retenu durant quinze ans a pu s'épanouir et même parfois se dénaturer à la suite d'une volonté de réforme qui se manifestait dans le secteur politique.⁷

Donc, rupture politique au sens où il y a un changement important de pouvoir politique, les portes de la classe politique s'ouvrent à un plus grand nombre de citoyens plutôt qu'à une élite bourgeoise proche des grands détenteurs de capitaux. Lentement mais sûrement, la nouvelle classe moyenne en élan grâce aux politiques des libéraux fera son entrée sur la scène politique en tant qu'acteur clé lors des élections.

dépenses électorales. Les dépenses électorales sont pour la première fois limitées et un remboursement partiel par l'État des dépenses encourues est accordé aux candidats élus à l'élection précédente et à ceux ayant recueilli 20% du vote dans leur circonscription.

⁶ Réjean Pelletier, *op.cit.*, p. 613.

⁷ *Ibid.*

2.3 Du rêve à la réalité; la fin de la Grande Noirceur

La dimension imaginaire contribue grandement à l'idée de la rupture. Il y a, si l'on peut s'exprimer ainsi, un esprit de la Révolution tranquille qui subsiste toujours aujourd'hui au sein de l'imaginaire social-historique québécois. Sur ce point particulier, Fernande Saint-Martin écrit que :

Pour les intellectuels québécois, qui avaient 20 à 40 ans, à la fin des années cinquante, cet épisode de la Révolution tranquille prend l'allure d'une sorte de rêve, tant y furent réalisés de façon continue, intense, fébrile, les désirs les plus fondamentaux de beaucoup de ceux qui avaient à cœur la survie du Québec.⁸

Au sein de la mémoire collective québécoise, les années 1950 sont celles d'une période noire, alors que les années 1960 détiennent une renommée favorable⁹. Il s'est installé, au sein de cette mémoire collective, un dualisme entre le rejet (des années 1950) et le prestige (des années 1960). Les débuts de la perte d'influence de l'Église au sein de la société et de la forte baisse d'affluence aux services religieux ne sont pas étrangers à ce rejet.

Mais qu'entendons-nous par cette perception de rupture au sein de l'imaginaire collectif québécois?

Nous parlons d'imaginaire lorsque nous voulons parler de quelque chose d'inventé, qu'il s'agisse d'une invention absolue (une histoire imaginée de toutes pièces) ou d'un glissement, d'un déplacement de sens, où des symboles déjà disponibles sont investis d'autres significations normales ou canoniques. Dans les deux cas, il est entendu que l'imaginaire se sépare du réel, qu'il prétende se mettre à sa place (un mensonge) ou qu'il ne le prétende pas (un roman).¹⁰

Par exemple, l'Église devient porteuse non plus d'une signification spirituelle ou bienfaisante, mais plutôt d'une signification de domination et de pouvoir qui entre en conflit

⁸ Fernande Saint-Martin, «Les nouveaux intellectuels», dans : Robert Comeau (dir. publ.), *Jean Lesage et l'éveil d'une nation, les débuts de la révolution tranquille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989, p. 255.

⁹ Roch Denis, «Une révolution pas si tranquille... avant 1960», dans : Jean-François Léonard, *Georges-Émile Lapalme*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1988, p. 61.

¹⁰ Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du seuil, 1975, p. 190.

avec la société changeante des années 1960 et les valeurs associées à ces changements. Ainsi :

l'école d'interprétation qui fait de la Révolution tranquille une rupture dans l'histoire du Québec dépeint les périodes antérieures sous un jour plutôt sombre, mettant en relief la forte emprise cléricale et les valeurs conservatrices diffusées par l'Église catholique.¹¹

Toujours à propos du désengagement de la population face à la pratique religieuse, il y aurait décalage entre la réalité cléricale et la réalité sociale. L'Église s'adapte trop lentement aux nouvelles réalités de la société québécoise, par exemple, pensons simplement aux requêtes grandissantes des femmes qui demandent plus d'égalité au sein d'un monde dominé par les hommes¹².

C'est l'État et le projet national qui remplaceront l'Église et qui seront le projet politique de la nouvelle élite au pouvoir¹³. L'État québécois entrera en opposition avec le gouvernement fédéral¹⁴, commencera à occuper ses champs de compétences, les compétences partagées du fédéral et développera un nouveau schéma d'organisation sociale.

Ce même État facilitera l'ascension d'une bourgeoisie francophone qui fera contrepoids à la bourgeoisie anglophone longtemps dominante. En plus de remplacer l'Église, l'État prendra plus de place dans le secteur privé, largement dominé par la bourgeoisie anglophone¹⁵. Ce nouvel engagement étatique entraînera une hausse des dépenses publiques (*voir* sect. 1.5) en santé et en éducation, secteurs traditionnellement sous la gouverne de l'Église.

¹¹ Jacques Rouillard, *op.cit.*, p. 40.

¹² Hubert Guindon, «Chronique de l'évolution sociale et politique du Québec depuis 1945», dans : *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998, Montréal, Département de sociologie de l'UQAM, p. 68.

¹³ Réjean Pelletier, *op.cit.*, p. 619.

¹⁴ À ce propos, notons l'autorisation accordée aux provinces de se retirer d'un programme fédéral avec compensation financière en 1964, aux gains du Québec quant à la création de la Régie des rentes du Québec en 1965 et à l'entrée en vigueur du Régime des rentes du Québec en 1966.

¹⁵ *Ibid.*

L'État devient employeur, organisateur et législateur des relations de travail¹⁶. *Le Code du travail*, la *Loi sur le salaire minimum* ou la *Loi de la fonction publique* permettront une extension du droit d'association et de négociation collective dans le secteur public. Par rapport à la période précédente et à l'aversion au socialisme de Duplessis, ce sont des changements considérables.

Plus encore, les années 1960 représentent en quelque sorte le triomphe de l'urbain sur le rural¹⁷. Même si le Québec est statistiquement urbain depuis les années 1920, ce sont tout de même les valeurs rurales qui prévalent pendant la longue gouverne de Duplessis¹⁸. Les valeurs traditionnelles du monde rural entrent maintenant en opposition avec les valeurs modernes de l'urbain.

Au cours de la Révolution tranquille, on assiste aussi à des changements importants dans la littérature et la poésie, il y a création d'un imaginaire littéraire québécois dont on ne peut plus douter. Il y a, au sein de la littérature, ce que Gérard Bouchard nomme «un éveil à l'américanité.¹⁹»

La littérature québécoise fait rupture avec la France traditionnelle et se réclame une identité continentale. De nouveaux courants tel le surréalisme prennent place au sein de la littérature et un désir profond d'autonomie se fait sentir chez les auteurs. On peut penser à ce sujet au combat qu'a mené Gaston Miron à propos de l'aliénation du peuple canadien-français, qui est selon lui étranger face à lui-même car il a perdu tant de repères culturels²⁰.

¹⁶ Denis Monière, *op.cit.*, p. 332.

¹⁷ Réjean Pelletier, *op.cit.*, p. 614.

¹⁸ À ce propos voir l'ouvrage de Gilles Bourque et Jules Duchastel, *Restons traditionnels et progressistes, pour une nouvelle analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis au Québec*, Montréal, Boréal, 1988.

¹⁹ Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000, p. 162-163.

²⁰ Voir les ouvrages suivants : «Gaston Miron, un poète dans la cité», Claude Filteau, Dominique Noguez et Lise Gauvin, *Revue Études Françaises*, vol. 35, no 2-3. 1999; Yannick Gasquy-Resch, *Gaston Miron, le forcené magnifique*, Montréal, Hurtubise HMH, 2003; Axel Maugey, *Gaston Miron : une passion québécoise*, Brossard, Humanitas, 1999; Gaston Miron, *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions Typo, 1998; Gaston Miron, *Poèmes épars*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 2003; *Miron ou la marche à l'amour*, Cécile Cloutier, Michel Lord et Ben-Z. Shek (dir.publ.), Montréal, Éditions de l'Hexagone, 2002.

Plus encore, observons dans la dimension de l'américanité le remplacement de la référence identitaire. En effet, le référent identitaire et culturel traditionnel au Québec est plutôt tourné vers la vieille Europe. En effectuant ce changement de référence, la société québécoise se retrouve alors dans un processus de recommencement. Inclure l'américanité au sein de l'identité québécoise permet en quelque sorte une rupture, une nouvelle appropriation symbolique et une sorte de redéfinition de l'identité. C'est ce que disent Gérard Bouchard et Yvan Lamonde lorsqu'ils parlent de l'américanité comme de «l'inscription de la culture québécoise dans cet espace culturel (américain) comme substitut aux référentiels européens traditionnels.²¹»

Rappelons aussi que «ce sont les formes symboliques et leur reconnaissance qui constituent toujours le point d'ancrage et le point de mire des rapports sociaux.²²» L'américanité est alors non seulement une composante de l'identité québécoise, mais aussi une façon d'interpréter la société québécoise.

Il s'agit aussi pour Yvan Lamonde et Gérard Bouchard d'une appropriation d'un nouvel espace par l'imaginaire collectif. L'américanité se fonde sur une expérience continentale et non uniquement étatsunienne, on désigne alors le continent américain non pas seulement comme un territoire, mais aussi comme une trajectoire.

2.4 Le triomphe de la raison

L'idéologie est un puissant outil pouvant mobiliser des masses. Utilisée de façon malveillante, elle peut engager des sociétés entières sur des voies terribles. Bien sûr, ce n'est pas ce qui s'est passé dans le Québec des années 1960.

Les transformations idéologiques observées ont été plutôt bénéfiques pour la société québécoise et ont permis l'éclosion d'une nouvelle classe moyenne et la mise en place de

²¹ Yvan Lamonde et Gérard Bouchard, *Québécois et Américains, la culture québécoise au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle*, Montréal, Fides, 1995, p. 8.

²² Jean-François Côté, «L'identification américaine au Québec : de processus en résultats», dans : Donald Cuccioletta, *L'américanité et les amériques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 7.

nombreuses politiques sociales progressistes comme l'assurance-santé. L'idéologie politique de l'époque permet aussi le développement d'une nouvelle appellation de l'identité pour les francophones du Québec. Ils passeront, dans une certaine mesure, de Canadiens français à Québécois. Daniel Jacques écrit que :

les acteurs de ces réformes ont été nourris par un désir radical de rompre avec le passé canadien-français. En fait, pour la majorité des progressistes de l'époque, la Révolution tranquille marque l'émergence de la modernité au Québec, parce que, précisément, elle parachève un processus de sécularisation.²³

La modernité est le triomphe de la raison, cette fameuse raison qui nous guide, qui rend notre esprit indépendant du réel et qui nous donne cette capacité d'abstraction pour extraire du réel des représentations. Au sommet de la science politique que nous étudions, cette ultime abstraction se représente dans l'État et ce dernier comporte un problème central, c'est-à-dire, sa relation avec la société. Comme l'écrit Foucault, l'État étant l'ultime détenteur du pouvoir, ce pouvoir quelle que soit sa forme attire naturellement la résistance.

Percevons dans le passage du Québec à la modernité une évacuation du divin pour faire plus de place à la raison²⁴. Les membres de la société deviennent des êtres qui font une plus grande place non seulement à la conscience, mais aussi à la capacité de douter. Dans le doute émergent les questions et dans ces questions, il y a des tentatives de réponses à toutes les interrogations pouvant aider à améliorer un sort, une vie ou une société.

Mais la religion est-elle la cause de tous les maux du Québec ou au contraire, la religion, par l'entremise surtout des organisations religieuses (ex : Action catholique), a-t'elle permit à la société de sortir du carcan conservateur mis en place au cours du règne duplessiste ? En effet, plutôt que de voir la religion comme une force restreignant le progrès, les auteurs affirment

²³ Daniel Jacques, «Révolution Tranquille ?», dans : *Revue Argument*, vol. 1 no 1, 1998, p. 26.

²⁴ Le nationalisme de l'époque de la Révolution tranquille est un exemple intéressant d'une plus grande place de la raison. La nation est un concept, soit une abstraction de l'esprit et les différents concepts de la nation (civique, ethnique ou politique) sont des modèles d'analyse (des types idéaux au sens de Weber) qui formalisent des propriétés et des caractéristiques qui ne décrivent pas nécessairement concrètement ce qu'est «la nation». Pour paraphraser Gellner, ce sont les hommes qui créent les nations, elles sont artificielles et produites de conviction, de solidarité et de loyauté. Cette capacité d'abstraction est un des éléments clés de la pensée rationnelle.

que les organisations religieuses ont permis l'échange de nouvelles idées au sein d'une nouvelle génération désirant du changement.

Les mouvements militants catholiques (les JEC par exemple) deviennent un lieu critique des effets de la modernité, de l'industrialisation et s'opposent à une vie indifférente de la religion. Ils font cela tout en critiquant les structures de l'église elle-même. Ces organisations et différents regroupements catholiques auraient en quelque sorte redéfinis les rôles de l'église au sein de la société, entre autres par la présence de la philosophie personaliste.

Donc, on peut dire que la lecture historique attribuant tous les maux de la société québécoise à l'église catholique ne serait pas entièrement fondée.

L'éthique personaliste contribua à la Révolution tranquille dans la mesure où, dans un premier temps, elle diffusa des normes garantissant, au sein de la catholicité, les éléments d'une critique de la légitimité du régime cléricale; et où dans un second temps, elle contribua à l'ébauche de finalités sociales orientant, du moins à l'origine, le sens des réformes institutionnelles des années 1960.²⁵

Le personalisme voit dans l'État un acteur qui prolonge l'action des personnes dans leurs efforts pour faire progresser l'humanisation de la société. Dès lors, les personalistes seront eux aussi enclins à utiliser des moyens politiques pour hâter cette progression.

La prévalence du libéralisme lors de la Révolution tranquille entraîne une séparation du politique, de l'économique et de l'idéologique. Cette reconfiguration perturbe la relation entre la société et l'État et amène la société québécoise à développer une nouvelle forme de résistance qui évoluera tout au long de la Révolution tranquille²⁶.

²⁵ E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur, l'horizon personaliste de la révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002, p. 88.

²⁶ Différents textes peuvent être consultés au sujet de la reconfiguration des rapports entre l'État et la société. Nous basons notre réflexion sur les textes suivants : Jacques Chevalier, *L'État*, Paris, Dalloz, 1994; Dominique Colas, *Sociologie politique*, Paris, Grasset, 1994; Eric J. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992; Benedict Anderson, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996.

2.5 Une accentuation prononcée du rôle de l'État

Longtemps sous le contrôle d'intérêts étrangers ou anglo-saxons, les principaux secteurs économiques du Québec seront de plus en plus pris d'assaut par une nouvelle classe d'entrepreneurs francophones motivés et encouragés par les politiques libérales. La libération économique du Québec est d'ailleurs au centre du programme de la Révolution tranquille.

C'est le temps du *Maître chez nous* et du *Québec inc.* L'État québécois prendra beaucoup plus de place dans le développement économique du Québec et deviendra un joueur à part entière de l'économie provinciale avec l'aide d'institutions telles que la Caisse de Dépôt et la Société Générale de Financement. À ce sujet, Dorval Brunelle affirme qu'il y a :

rupture avec la précédente (période), en ce sens que l'État, bien qu'étant plus directement sous le contrôle des monopoles, voit son rôle s'accroître car tel est objectivement le besoin et l'intérêt des grands groupes monopolistes.²⁷

La question de la langue prend un nouvel essor pendant la Révolution Tranquille, non seulement sur le plan culturel, mais aussi sur le plan économique²⁸. En effet, selon Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm²⁹, trois éléments expliquent l'intervention du gouvernement en matière de langue.

Tout d'abord, la question de l'assimilation des immigrants à la communauté anglophone à travers le système d'éducation anglophone. Ensuite, le déclin du taux de natalité chez les francophones et le déclin des communautés francophones hors Québec. Finalement, la position dominante des intérêts anglophones dans les affaires et dans le secteur industriel québécois.

Associées au désir d'autonomie économique et de développement d'une nouvelle classe d'affaire francophone, les réformes en éducation et les politiques linguistiques permettent de franchir les

²⁷ Dorval Brunelle, *op.cit.*, p. 17.

²⁸ L'article 1 du programme politique du Parti libéral du Québec de 1960 traite de la vie culturelle et du fait français, plus spécifiquement il en appelle à la création du Ministère des Affaires Culturelles qui aura sous son autorité l'Office de la langue française. À ce propos voir : Georges-Émile Lapalme, *op. cit.*

²⁹ Alain-G Gagnon et Mary Beth Montcalm, *Quebec : Beyond the quiet revolution*, Scarborough, Nelson Canada, 1990.

barrières de la langue dans le secteur privé. Tous ces changements se veulent une tentative pour accélérer le développement socio-économique des francophones et pour leur fournir un niveau de vie comparable à celui des anglophones. Le programme du Parti Libéral est clair quant à ses intentions sur la question de la dépendance économique :

L'ère du colonialisme économique est finie dans le Québec. Maintenant ou jamais, MAÎTRES CHEZ NOUS. [...] Un peuple comme le nôtre, doit se servir des instruments de libération économique dont il peut disposer. [...] D'abord, nous devons nous affirmer dans des domaines comme ceux des finances, de l'industrie et du commerce. Nous en avons fini d'être spectateurs de l'activité des autres. Nous devons être actifs si nous voulons survivre.³⁰

³⁰ Georges-Émile Lapalme, *op.cit.*

CHAPITRE III

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE; UNE PÉRIODE DE CONTINUITÉ

On ne peut contredire le fait que la Révolution tranquille est une période marquante de l'histoire du Québec. Comme nous avons pu le voir dans les chapitres précédents, les années 1960 sont connues de multiples changements politiques, sociaux, économiques et idéologiques.

Mais est-ce que ces changements, ces transformations rapides survenues au Québec durant la Révolution tranquille sont le résultat d'un éveil soudain ou plutôt, sont-ils le fruit de plusieurs années de préparation à ces grands bouleversements ? Paul-André Linteau pose la question de la façon suivante :

Cette Révolution tranquille a-t-elle marqué une rupture fondamentale dans l'évolution du Québec ou représente-t-elle une phase d'accélération dans un processus de changement amorcé depuis longtemps auparavant ?¹

Si l'on répond oui à la seconde affirmation de Linteau, l'objet de l'analyse devient alors la société québécoise d'avant 1960 plutôt que la société d'après 1960. Ce processus de changement amorcé depuis longtemps sous-entend la présence au sein de la société québécoise d'avant la Révolution tranquille d'une dynamique de changements au sein de groupes sociaux, d'acteurs politiques, d'intellectuels, etc.

C'est à cette dynamique de changements que nous nous attarderons dans les pages suivantes en introduisant et en présentant une analyse différente de celle offerte par l'école de la rupture que l'on nomme l'école de la continuité.

Pour présenter cette interprétation de la Révolution tranquille, nous diviserons notre présentation selon plusieurs éléments clés. Tout d'abord, nous présenterons plus en détail

¹ Paul-André Linteau, *op.cit.*, p. 21.

l'école de la continuité. Ensuite, nous diviserons cette interprétation de la continuité en cinq éléments : l'urbanisation, la séparation des pouvoirs, une société qui se souvient, le passage à l'État providence et finalement, progressisme et conservatisme.

3.1 L'école de la continuité

Nous entendons par continuité le fait qu'il y avait déjà plusieurs éléments présents au sein de la société québécoise qui ont permis à la Révolution tranquille un tel épanouissement dans un si court laps de temps. En gros, il n'y a pas eu d'interruption temporelle grandiose, d'apparition miraculeuse ou d'éveil spontané tel que sous-entend l'école de la rupture. À ce sujet, Gilles Bourque écrit que nous devons :

nous méfier à un double titre de l'évidente ambiguïté de la notion de rupture. Dans le domaine des sciences sociales, l'idée laisse faussement à penser qu'une société, comme par décret, pourrait se transformer si radicalement qu'elle n'entreprendrait aucun lien de parenté avec la configuration des rapports sociaux qui l'aurait précédemment modelée. La Révolution tranquille se donnerait ainsi comme la grande, soudaine et éclatante coupure entre la tradition et la modernité.²

Par éléments déjà présents pensons par exemple au *Refus Global* de 1948 signé par plusieurs artistes qui condamnaient l'emprise du religieux sur la société québécoise ou au début la nationalisation de l'électricité par le gouvernement Godbout en 1944. Citons Paul-André Linteau à ce sujet :

la Révolution tranquille n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Elle est l'aboutissement d'une évolution séculaire du Québec. En outre, le programme de la Révolution tranquille est pensé, préparé avant 1960. Il puise sa substance dans les mesures du gouvernement Godbout (par exemple : la nationalisation de la Montreal Light Heat and Power company, les débuts de la création de l'Hydro-Québec, l'adoption de la loi sur l'enseignement obligatoire, la modernisation de la législation du travail, le droit de vote aux femmes) et surtout dans les réflexions et les débats intenses qui marquent les années 1950.³

² Gilles Bourque, «La révolution tranquille entre les velléités de l'oubli et les impératifs de la mémoire», (sous la direction) Y. Bélanger, R. Comeau et C. Métivier. *La Révolution Tranquille : 40 ans plus tard, un bilan*, Montréal, VLB éditeur, 2000, p. 107.

³ Paul-André Linteau, *op.cit.*, p. 33.

En bref, selon l'école de la continuité, plusieurs éléments étaient déjà bien en marche sur le plan social, économique, culturel ou idéologique; des éléments qui ont permis à la société de s'épanouir et de se moderniser rapidement et sans trop de turbulences.

3.2 La séparation des pouvoirs religieux et politique et la modernisation du politique

L'élection des libéraux en 1960 marque la fin des longues années de patronage politique ayant cours sous le régime de Duplessis. On assiste à une séparation progressive entre le pouvoir religieux et le pouvoir politique, la corruption diminue tout comme les fraudes électorales. Sur le plan de la gouvernance politique, le nouveau gouvernement Lesage marque une rupture assurée par rapport au gouvernement Duplessis. Mentionnons tout de même que le gouvernement Godbout dans les années 40 avait déjà entamé des réformes importantes.

Sur le plan systémique, structurel ou institutionnel (au sens politique et démocratique, non pas administratif), le politique reste sensiblement inchangé lors de la prise de pouvoir des libéraux. Par contre, les effectifs de la fonction publique québécoise et des entreprises publiques ainsi que le nombre d'organismes d'État ont connu une forte augmentation dans la période 1960-1970⁴.

Mais le Québec demeure une province au sein de la fédération canadienne, les députés siègent à l'Assemblée nationale selon les principes d'une démocratie parlementaire, le système électoral reste le même. Alors peut-on vraiment parler de rupture politique ou plutôt d'un changement de pouvoir politique ?

En fait, on assiste à plusieurs batailles politiques au sein du gouvernement Lesage et il faut prendre avec un grain de sel l'engagement des libéraux dans le nouvel étatisme de la

⁴ Six nouveaux ministères, neuf conseils consultatifs, trois organismes de réglementation, huit entreprises publiques, un tribunal administratif, augmentation de 42,6% des effectifs de la fonction publique et de 93% des effectifs des entreprises publiques excluant les géants que sont Hydro-Québec et la Société des alcools. Voir : Kenneth McRoberts et Dale Posgate, *op.cit.*, p.130.

Révolution tranquille. Par exemple, Lesage lui-même avait assuré les électeurs qu'un Ministère de l'éducation ne verrait jamais le jour sous sa gouverne mais ce sont finalement les efforts soutenus de Paul-Gérin Lajoie qui feront changer d'avis Lesage. Même type de combat à propos de la nationalisation de l'électricité, René Lévesque et un fort appui populaire viendront à bout des réticences de Lesage dans ce dossier⁵.

On peut aussi se référer à l'article de Daniel Latouche⁶ dans lequel l'auteur conteste le tournant radical attribué au gouvernement Lesage. Latouche affirme plutôt que les libéraux de Lesage avaient essentiellement la même conception du rôle de l'État que les gouvernements précédents. Latouche se base sur des données budgétaires dans lesquelles il remarque une forte augmentation des dépenses entre 1960 et 1965, mais il remarque aussi que la répartition des dépenses reste sensiblement inchangée.

Ce serait plutôt entre 1945 et 1950 que les priorités budgétaires auraient pris un virage important en passant des ressources naturelles vers l'éducation et la santé. Les affirmations de Latouche sont intéressantes et servent la thèse de la continuité, mais restons prudent, car le virage des priorités budgétaires entre 1945 et 1950 s'expliquent aussi par des transferts de sources de pouvoir vers l'État.

Les années d'après-guerre sont celles de besoins grandissant de la part de la population urbaine. Sur le plan du bien-être social, ce sont des institutions de l'Église qui s'occupent essentiellement de ce domaine. Une plus grande population urbaine avec des besoins grandissants et des réalités différentes du monde rurale exerce des pressions financières sur l'Église qui commence à presser l'État de fournir un soutien.

Pour l'éducation, avant 1960, c'est le clergé qui joue un rôle prépondérant dans l'enseignement et dans la gestion d'un grand nombre d'établissements scolaires détient le pouvoir décisionnel et c'est l'État qui contribue grandement à la construction des

⁵ Kenneth McRoberts et Dale Posgate, *op.cit.*, p.124-125

⁶ Synthèse de : Daniel Latouche, *op.cit.*

établissements. Encore là, une population qui s'accroît signifie des besoins grandissants et encore là, des pressions financières sont ressenties par l'Église⁷. Rappelons que les années 1940 et 1950 sont celles du *baby-boom* et d'une très forte croissance de la population au Québec. En mettant sur pied le Ministère de l'éducation, l'État place sous son emprise un secteur d'influence important du clergé.

3.3 L'urbanisation : un indicateur clé de la continuité

Parmi les transformations ayant eu cours au Québec pendant les années 1960, le rôle de l'urbanisation est très important en ce sens qu'elle participe à l'éclatement des cadres culturels et des valeurs de la société traditionnelle. Mais l'urbanisation n'est pas un phénomène né au cours des années 1960. En fait, le Québec peut se considérer comme urbain depuis les années 1920. À ce sujet, Réjean Pelletier écrit que :

Si l'on regarde du côté de l'urbanisation, on peut constater que la décennie 1960 ne marque pas une rupture par rapport à la période précédente. En effet, selon les définitions du recensement canadien, la population québécoise est déjà majoritairement urbanisée depuis 1921 et ce phénomène continue de s'amplifier par la suite pour toucher 80% de la population du Québec en 1971.⁸

L'urbanisation est un important indicateur socio-économique offrant des munitions aux tenants de l'école de la continuité. Citons à nouveau Pelletier⁹ qui nous dit que :

En somme, lorsqu'on analyse les grandes transformations socio-économiques du Québec, surtout sur les plans de l'urbanisation et de l'industrialisation, on s'aperçoit que les années soixante ne marquent pas une rupture par rapport à la période antérieure, mais qu'elles s'inscrivent plutôt en continuité.¹⁰

⁷ Synthèse de : Kenneth McRoberts et Dale Posgate, *op.cit.*, p.131

⁸ Réjean Pelletier, «La Révolution tranquille», Gérard Daigle et Guy Rocher (dir. publ.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 622.

⁹ L'article de Pelletier traite à la fois des éléments de rupture et de continuité, c'est pourquoi nous le citons à la fois dans le chapitre 2 et le chapitre 3. Dans son important ouvrage d'histoire comparée *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (2000), Gérard Bouchard développe aussi cette approche, soit que l'on retrouve dans l'histoire du Québec des éléments de rupture au sein d'une évolution historique empreinte de continuité. C'est que Bouchard nomme le double aller-retour entre continuité et rupture dans l'histoire du Québec.

¹⁰ Réjean Pelletier, *op.cit.*, p. 611.

En se basant sur des données démographiques montrant la répartition de la population rurale et urbaine au Québec entre 1871 et 1981, Pelletier démontre son point. En effet, dès 1921 le Québec peut-être défini comme urbain puisque plus de la moitié de sa population vit en zone urbaine, soit 56%. En 1951, le taux d'urbanisation atteint 66% et en 1961, 74%¹¹. Les chiffres sur ce point sont assez révélateurs et servent plutôt bien la thèse de la continuité.

L'urbanisation prend de l'expansion grâce à une industrialisation en forte croissance après la Deuxième Guerre mondiale. À la suite de l'industrialisation et de l'urbanisation, apparaissent de nouvelles classes sociales qui aspirent à de nouvelles idées, à de nouvelles valeurs, à la modernité¹².

3.4 Une société qui se souvient; conscience historique et imaginaire social

Réfléchissons plus amplement au concept de continuité. En effet, une société naît-elle brusquement d'une Révolution ou bien est-elle déjà ce qu'elle est et attend seulement le moment propice pour s'épanouir ? À ce sujet, Léon Dion écrit :

La Révolution tranquille représente certainement un temps fort, une matrice de référence, un noyau dur de l'histoire québécoise. Elle paraît marquer le passage brusque d'un régime de société à un autre. Il serait pourtant pitoyable de l'élever au rang d'événement fondateur de la société canadienne-française. Une pareille conclusion confirmerait l'impression qui hante périodiquement la conscience des Canadiens français de n'avoir guère d'histoire ou d'avoir une histoire dont les racines sont très courtes. [...] Voir dans la Révolution tranquille le vrai commencement de l'histoire canadienne-française, ce serait consommer une rupture avec le passé qui réduirait à presque rien le sens de l'identité et qui anéantirait la conscience.¹³

Ce que nous dit Dion, c'est que la Révolution tranquille est une période historique importante et qu'il est important de la considérer comme telle. Par contre, il faut être prudent et ne pas en faire la période de naissance du Québec et de la société québécoise. Le Québec avait une histoire avant la Révolution tranquille, tout comme après cette période importante, mais de

¹¹ *Ibid.*

¹² Léon Dion et Micheline De Sève, «Québec ou l'émergence d'une formule politique alternative», Édouard Cloutier et Daniel Latouche (dir. publ.), *Le système politique québécois*, Montréal, HMH, 1979, p. 540.

¹³ Léon Dion, *op.cit.*, p. 45.

faire de la Révolution tranquille une grande rupture pourrait mener à oublier le reste de l'histoire canadienne-française et québécoise. Le Québec est loin du peuple sans histoire et sans culture dépeint par Lord Durham dans son fameux rapport qui recommandait l'assimilation des Canadiens-français.

Dans l'analyse de la culture comme élément clé d'une société, toute recherche sur le cas du Québec devra nécessairement faire mention du sociologue Fernand Dumont. Il est intéressant de prendre quelques instants pour décliner certaines des idées de Fernand Dumont quant à la conscience historique et la culture.

Tout d'abord, en référence à la position marxiste (soit que la conscience n'existe pas comme pure conscience, elle est un produit social et que, l'histoire de la société est façonnée par la lutte des classes dont le fondement est économique), Dumont nous propose de voir l'infrastructure (l'objet qui se propose à la pensée) comme le réel et la superstructure (les efforts pour penser l'objet) comme l'imaginaire, le phantasme, l'idéologie¹⁴.

Pour Dumont, le gage d'un passé ne signifie pas nécessairement que ce passé s'élève au niveau de la conscience historique. De ce fait, le Québec possède depuis l'époque de la colonie un passé en construction, mais ce passé n'est pas devenu automatiquement conscience historique, c'est :

l'essor de notre littérature, les travaux de nos historiens, l'enseignement de l'histoire, les combats politiques et les développements idéologiques qu'ils ont entraînés ont fini par insinuer une mémoire collective dans le corps social.¹⁵

Mais les élites doivent prendre garde en bâtissant cette mémoire collective car sa diffusion dans la société forge l'avenir de cette société. Selon Fernand Dumont, c'est la capacité d'influencer l'interprétation de l'histoire qui caractérise les classes sociales et l'élite y joue un rôle de premier plan. Pour Dumont :

¹⁴ Fernand Dumont et Yves Martin, *Imaginaire social et représentations collectives, mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982.

¹⁵ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, p. 103.

la Révolution tranquille est allée plus avant. Cette fois, la rupture a été consommée. Il a paru à nos élites que, pour concevoir des projets d'avenir, il ne suffisait pas d'un recommencement; il a semblé qu'on devait apprivoiser l'avenir par le déni du passé. Difficile entreprise : comment une capacité de création adviendrait-elle à un peuple s'il est convaincu d'avance que ce qu'il a auparavant accompli est sans valeur ? Nous sommes donc redevenus, d'une certaine façon, un peuple sans histoire.¹⁶

Ce vide se diffuse ensuite dans la société au fil du temps et cela peut avoir de graves conséquences sur la socialisation politique des différentes classes sociales. En effet :

l'absence de références historiques, l'ignorance des racines, l'indifférence au passé qui a structuré la collectivité d'ici, tout cela contribue à enlever tout sens au projet des uns, à la lutte des autres.¹⁷

En ce sens, lorsque Dumont parle d'une rupture consommée, il nous met en garde contre une interprétation de la Révolution tranquille qui a été mise de l'avant par une certaine élite, une interprétation de rupture qui nie en quelque sorte la conscience historique et les accomplissements du passé. Vient alors une question : Dumont nous prévient-il contre une interprétation de la Révolution tranquille en tant que rupture ? Alors si la réponse est oui, la continuité devient une option d'interprétation concurrente de la rupture qui mérite certes une attention particulière.

Poursuivons cette réflexion sur une autre citation de Fernand Dumont, soit qu' : «il n'y a jamais eu de projet politique sans projet de culture.¹⁸» Ainsi, selon les affirmations de Dumont que nous venons de voir, la mémoire collective influence les projets politiques d'une collectivité lesquels ne peuvent se réaliser sans un projet culturel, qui lui aussi est lié à cette mémoire collective. La culture, on le sait, fait partie des références identitaires d'une société et des individus qui la composent. Cette «culture désigne des genres de vie, des modèles accoutumés de comportement, des attitudes et des croyances.¹⁹»

¹⁶ *Ibid.*, p. 104.

¹⁷ *Ibid.*, p. 105.

¹⁸ *Ibid.*, p. 115.

¹⁹ *Ibid.*, p. 99.

Une société donnée définit au fil du temps un ensemble de références auxquelles elle peut s'identifier. Il se fonde une culture, un ensemble de valeurs, de représentations, de perceptions qui sont partagées par les membres d'une société. Cette culture peut devenir, selon Gérard Bouchard, une culture nationale au sens où elle désigne :

cette partie de l'imaginaire collectif (produit par les pratiques discursives) qui se donne comme le cadre officiel d'intégration symbolique de l'ensemble de la collectivité. On observe que, dans tous les espaces du Nouveau Monde, lorsque les élites commencèrent à se percevoir comme appartenant à une société autre, distincte de la mère patrie, c'est par le prisme de l'idée nationale, empruntée à l'Europe, qu'elles élaborèrent leurs premières représentations collectives. La même notion en vint aussi à admettre des contenus symboliques fort différents d'une société à l'autre tout en véhiculant partout une même volonté d'affirmation.²⁰

Culture, conscience historique et imaginaire se rejoignent au sens où l'élaboration d'une culture propre à une société nécessite un travail et un effort de la part de certains membres de la société. Ces créateurs sont à la fois des créateurs de culture et d'imaginaire. Comme le dit Dumont : «il y a culture parce que les personnes humaines ont la faculté de créer un autre univers que celui de la nécessité.²¹»

Comme nous l'avons vu, les élites jouent un rôle essentiel dans la construction d'une société. Il ne s'agit pas seulement d'un rôle de domination économique, comme dans la pensée marxiste, mais aussi d'un rôle de construction d'une référence identitaire et d'interprétation de l'histoire. C'est une domination sur la façon qu'a la société de lire son histoire, de l'interpréter et cela façonnera ensuite son imaginaire au point d'influencer ses projets futurs, que ces derniers soit politiques ou culturels.

Pour Léon Dion, il ne faut pas seulement s'attarder aux élites qui véhiculent la pensée dominante et y adhèrent. Les élites de Dumont deviennent chez Dion des intellectuels. De ce fait :

²⁰ Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000, p. 29.

²¹ *Ibid.*

il est indispensable, pour saisir la direction de l'évolution des sociétés, d'examiner la pensée des intellectuels contestataires ou dissidents [...], le cours des événements les projette au cœur des changements et des révolutions qui subitement agitent les sociétés.²²

Avec comme seule arme les idées, ces intellectuels contestataires peuvent s'attaquer aux différentes formes de pouvoir. Dans le Québec des années cinquante, leur tâche est de :

démasquer les caractères retardataires et oppressifs des pouvoirs, saper les assises doctrinales du nationalisme traditionnel; inversement, exalter les vertus de la modernité, c'est-à-dire la primauté de la personne humaine, la démocratie, la liberté, le pluralisme.²³

Toutefois, si ces nouvelles idées sont nécessaires et bénéfiques pour la société, elles sont tout de même le fruit d'une nouvelle élite. En effet :

Comme les élites traditionnelles qu'ils [les intellectuels] dénoncent, leur comportement est celui d'une élite, élite nouvelle qui s'est assignée la mission de libérer le peuple d'une tradition qu'ils jugent obscurantiste.²⁴

Il faut aussi rappeler que même si Dion accorde une importance au rôle des intellectuels contestataires, les intellectuels traditionnels ou conservateurs ne sont soudainement pas disparus. Il y a donc lutte de pouvoir entre les élites, vieilles et nouvelles, une lutte des idées qui est en quelque sorte l'essence des démocraties modernes. On peut alors affirmer que les intellectuels ont aussi un rôle à jouer dans la fonction imaginaire sociale. Pour Léon Dion :

l'imaginaire présente du réel une dimension qui autrement resterait cachée ou encore qu'il la dévoile sous des aspects qui autrement seraient invisibles.²⁵

La culture, qui fait partie de l'imaginaire collectif, prend une valeur importante au sein d'une société et par le fait même, la culture joue un rôle de grande importance lors de la Révolution tranquille. Au sein de la communauté culturelle et artistique (en tant que force ou élite ayant

²² Léon Dion, *Québec 1945-2000 : les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 400.

²³ *Ibid.*, p. 401.

²⁴ *Ibid.*, p. 405.

²⁵ Léon Dion, *Québec 1945-2000. Tome 1, À la recherche du Québec*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1987, p. 156.

un impact sur la conscience historique et sur l'imaginaire social), on retrouve un bassin grandiose de créateurs qui diffusent des rêves, des désirs, des passions et qui accordent un souci aux vertus du subconscient et de l'imagination plutôt que de se plier uniquement aux aléas de la raison. Léon Dion nous dit que ce sont les créateurs de l'imaginaire, soit :

tous les membres d'une collectivité, artisans, fermiers, professionnels, ouvriers ou intellectuels. Toutefois, quiconque poursuit le dessein de comprendre en profondeur une société comme la société québécoise doit avouer à l'avance que les meilleurs apprentissages historiques, sociologiques ou politologiques ne suffisent pas à lui livrer l'essentiel de ce qu'il suppose découvrir. Il devra en outre se mettre à l'écoute des artistes (peintres, musiciens, poètes, romanciers, chansonniers).²⁶

On distingue au sein d'une société, des individus qui aident à construire une conscience historique, une mémoire qui se diffuse au sein de cette société et un des outils de diffusion est la culture. Ainsi, les créateurs de l'imaginaire deviennent des acteurs importants et ont à portée de mains certains moyens pour aider à la construction de cette société, et comme nous le dit Léon Dion, dans une citation qui s'applique de façon exemplaire au Québec : «le principal outil des créateurs de l'imaginaire, c'est la langue.²⁷» Rappelons que la langue est un élément important du programme de la Révolution tranquille (voir chap. 2 sect 2.5)

De la langue, Fernand Dumont nous dit «qu'elle est la plus belle fleur d'une culture²⁸» et que «à partir d'elle, nous nous reportons à tous les problèmes qu'affronte cette communauté, aux changements dans ses façons de vivre, à ses empêchements et à ses projets.²⁹» Léon Dion nous dit que la «langue, c'est beaucoup plus qu'un simple assemblage de mots. Elle représente pour ceux qui la parlent l'expression à la fois la plus extérieure et la plus secrète de la personnalité.³⁰» Enfin, en ce qui a trait au Québec, Léon Dion nous dit du français qu'il :

²⁶ *Ibid.*, p. 6.

²⁷ Léon Dion, *Québec 1945-2000. Tome 1. À la recherche du Québec*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1987, p. 159.

²⁸ Fernand Dumont, *op.cit.*, p. 100.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Léon Dion, *op. cit.*, p. 40.

représente la majeure partie de notre premier héritage. Cet héritage colle encore à la peau de la nation et constitue jusqu'à aujourd'hui, en tant que sédiment de fond de notre culture, la raison principale de notre lutte pour conserver et promouvoir notre identité collective.³¹

Il existe déjà, avant la Révolution tranquille, plusieurs signes d'une ouverture de l'imaginaire collectif permettant l'accomplissement d'un rêve collectif, le rêve du peuple québécois de s'autodéterminer, de se créer une identité distincte. La poésie permet cette ouverture et c'est en quoi elle est un signe de l'ouverture et de l'émancipation de l'identité québécoise pendant, mais aussi avant la Révolution tranquille. En 1965, Miron écrit d'ailleurs ceci :

Avant 1956, sous l'influence de Cité Libre, il me semblait que tous nos maux provenaient du social. Duplessis, par son blocage, incarnait le mal absolu. [...] Après 1956, cependant, il m'apparut progressivement que le duplessisme n'était pas la cause unique du blocage social, de nos manques, carences, corruptions, prétendues inaptitudes, mais aussi un effet de la structure canadienne qui donnait lieu et place au système, comme ce fut le pour Taschereau et les autres avant lui, et comme ce le sera pour Lesage si le mouvement actuel venait à avorter.³²

Où une rupture s'opère au sein de la littérature québécoise, la référence française laisse place à la référence continentale américaine, mais il ne faut pas croire que cette rupture littéraire arrive soudainement avec l'élection des libéraux en 1960. Plusieurs éléments sont déjà présents dans le milieu des créateurs, pensons par exemple aux signataires du *Refus global* et à la création de l'Hexagone³³. Daniel Jacques écrit à ce propos que :

Il y a, au cœur de la Révolution tranquille, une volonté de rompre avec un passé désormais jugé accablant. Toutefois, ce serait une erreur de croire qu'une telle volonté se soit manifestée pour la première fois à cette époque. Il y eut, tout au long de ce siècle, ici comme ailleurs, des révoltés – poètes, écrivains et intellectuels – prônant le renversement de l'ordre social traditionnel.³⁴

³¹ *Ibid.*, p. 25.

³² Gaston Miron, «Un long chemin», dans : *Parti Pris*, vol.2, no 5, 1965; Publié dans : *L'homme rapaillé*, Montréal, Éditions Typo, 1998, p. 194.

³³ Dans le *Refus global*, publié en 1948, Paul-Émile Borduas s'oppose à la domination des institutions cléricales et de l'église en général, car elle serait en fait un objet, une structure élitiste restreignant l'émancipation et l'évolution. Quant à l'Hexagone, non seulement comme maison d'édition, mais aussi comme espace de pensée, elle permettra à des auteurs comme Gaston Miron et Paul-Marie Lapointe de faire connaître leurs créations, leurs idées, leurs façons de voir la société

³⁴ Daniel Jacques, *op.cit.*, p. 21.

La culture a une grande importance en tant que moteur de transmission de valeurs, de rêves et d'idéaux, qui sont tout autrement diffusés par les institutions politiques et l'État providence émanant de la période du début des années 60. La littérature québécoise vit aussi de grands bouleversements durant la Révolution tranquille. Mais il ne faut pas oublier que ces changements ont été préparé avant que n'advienne la Révolution tranquille et c'est ce que nous dit l'école de la continuité.

Nous tenions à présenter plusieurs idées quant à la culture et à la langue pour la simple et bonne raison que ce sont des éléments clés de la Révolution tranquille tant sur le plan social que politique. En effet, le programme de la Révolution tranquille accorde, comme nous l'avons déjà vu (*voir* chap.2 sect. 2.5), une grande importance au fait français et à la culture. Il est ainsi important de prendre le temps de bien analyser ces éléments pour avoir une bonne compréhension de l'importance qu'ils peuvent avoir, dans l'histoire du Québec ou pendant la Révolution tranquille.

3.5 Lentement mais sûrement; le passage à l'État providence

Sur le plan économique, Gilles Bourque développe une thèse très intéressante³⁵, soit qu'il y a eu au Québec une communauté d'intérêts³⁶ instaurée depuis 1840 qui opère au sein de l'économie nationale. Cette communauté d'intérêts se reconfigurera graduellement à partir des années 30 et atteindra son apogée en 1960.

La reconfiguration des rapports sociaux ne coïncide pas avec le début de la Révolution tranquille, elle est plutôt le fruit de changements (d'une continuité) au sein de la communauté d'intérêts qui est centrée autour de quatre axes principaux.

³⁵ Gilles Bourque, *op.cit.*

³⁶ Bourque définit ces forces sociales comme «une alliance entre la grande bourgeoisie anglophone, la bourgeoisie régionale et locale, la petite bourgeoisie conservatrice et l'Église catholique». Gilles Bourque, *op.cit.*, p. 113. Par communauté d'intérêts on entend : «la notion d'économie nationale est la première acceptation de la notion de nation comme communauté d'intérêts rattachée à la fois à un État et à un territoire, trouve là ses origines». C'est Eric J. Hobsbawm qui intègre cette notion qui provient des débats de l'époque (18^{ème} siècle) entourant le libéralisme, au sens du libéralisme économique classique d'Adam Smith, dont les défenseurs prétendent que les politiques de développement économique menées par les États sont des formes de contrôle nuisibles à l'enrichissement individuel et remettent donc en question la place de l'État dans la société. Voir : Denise Helly, « Les transformations de l'idée de nation », Yvan Lamonde et Gérard Bouchard (dir. publ.), *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*, Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 318.

Tout d'abord, le capitalisme se transforme (par le passage au fordisme) et force le gouvernement Duplessis, même s'il y est très réticent, à adopter des mesures inspirées de l'État providence. Ensuite, la classe ouvrière découvre son autonomie, prend conscience de ses pouvoirs, et une nouvelle bourgeoisie réclame le passage à l'État providence.

Ces transformations au sein de la classe ouvrière et de la nouvelle bourgeoisie créeront ensuite d'importantes transformations dans l'ensemble de la société. Finalement, on assistera à la formation d'une nouvelle identité nationale qui, suite au développement de l'État providence, favorisera la naissance d'une nouvelle référence identitaire, posant l'existence d'une nation québécoise (une nation où opère une communauté d'intérêts au sein d'une économie nationale), dans un espace politique qui est le Québec³⁷.

Retenons des quatre axes de Bourque que c'est uniquement sur la question de l'identité nationale que l'on voit s'établir une véritable rupture, alors que les autres axes évoluent au sein d'une continuité bien établie.

3.6 Progressisme et conservatisme

Nous avons déjà mentionné que sur le plan idéologique, plusieurs éléments doivent être pris en compte pour analyser la période de la Révolution tranquille, par exemple : la rationalité, la modernité, le libéralisme, l'État providence ou la social-démocratie. La société québécoise de la Révolution tranquille adhère de plus en plus à ces nouvelles idées et valeurs. Une question intéressante à poser : y avait-il unanimité au sein de la société et est-ce que le conservatisme détenait toujours une place non négligeable au sein de la société québécoise ? Denis Monière à ce sujet écrit que :

Toutes ces mutations ont profondément affecté la société québécoise et ont certainement été déterminantes pour l'avenir du Québec, mais il ne faudrait pas croire qu'elles ont été faites dans une vague d'unanimité progressiste. Il y a aussi durant les années 60 une persistance de courants conservateurs.³⁸

³⁷*Ibid.*, p. 113.

³⁸ Denis Monière, *op.cit.*, p. 328.

Rappelons qu'en 1966, l'Union nationale reprend le pouvoir à l'Assemblée nationale et ce, même si ce parti est désigné et perçu, du moins par une partie de la population, comme responsable de la «Grande Noirceur». Il est vrai que le parti de l'Union nationale s'est modernisé, mais il reste tout de même un parti conservateur qui plaît suffisamment à une majorité d'électeurs et cela est suffisant pour nous faire douter de l'unanimité de la société face aux idées modernes.

Selon Monière³⁹, plusieurs facteurs peuvent expliquer ces résistances au changement. Par exemple, l'absence d'un parti socialiste implanté dans les masses, la résistance à la laïcisation du système scolaire (rappelons que Jean Lesage lui-même a longtemps défendu le vieux système scolaire et n'était pas très chaud à l'idée de la laïcisation), le phénomène créditiste et son populisme de droite qui rassure une partie de la bourgeoisie capitaliste.

La victoire de l'Union nationale en 1966 peut s'expliquer par les défaillances du système uninominal à un tour et par les jeux de cartes électorales. Mais si l'on compare les résultats de l'élection de 1966 avec ceux de 1960, on s'aperçoit que l'Union nationale a quasiment le même nombre de votes en 1966 qu'en 1960⁴⁰. Il y a encore environ cent milles voix qui séparent les deux partis.

De plus, c'est la première fois que les jeunes de 18 à 20 ans votent, l'âge minimal pour voter ayant été abaissé de 21 à 18 ans en 1963. Nous sommes loin de prétendre à une grande étude comparative de ces deux élections, mais nous observons tout de même, dans les résultats, des éléments qui soulèvent un doute quant à l'unanimité sociale d'adhérer à ces nouvelles valeurs.

Bien sûr, nous vivons dans une société où l'unanimité n'est jamais atteinte. Ce que nous tentons de démontrer ici, c'est que la perception et l'idée véhiculée du grand éveil de la

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Lors de l'élection du 22 juin 1960, le Parti libéral du Québec obtient 1 077 135 voix et 51 sièges contre 977 318 voix et 43 sièges pour l'Union nationale. Lors de l'élection du 5 juin 1966, le Parti libéral du Québec obtient 1 101 960 voix et 50 sièges contre 946 403 voix et 56 sièges pour l'Union nationale. Pour les résultats détaillés, voir le très complet et sérieux site : <http://www.quebecpolitique.com/>

société québécoise à l'aube de 1960 et de l'élection des libéraux ne sont peut-être pas si grandioses que ce que l'on peut laisser entendre. Il existe au sein de la société québécoise un fond conservateur qui a évolué depuis mais qui demeure puissant et influent, qui dort parfois et qui d'autres fois s'éveille.

Complétons cette présentation de la thèse de la continuité en présentant quelques citations pertinentes. Tout d'abord Marc Laurendeau qui écrit que :

Le Québec n'aurait pu se moderniser subitement sans qu'une armée de modernisateurs ne soit déjà dans le décor et peut-être même à l'œuvre.⁴¹

Finalement, laissons à Gérard Bouchard le soin de conclure ce chapitre :

D'abord, il faut se méfier d'une analyse strictement institutionnelle qui conduirait à ne considérer que les bouleversements spectaculaires associés à la Révolution tranquille. On sacrifierait ainsi la longue trame qui les a préparés. On s'enlèverait en outre les moyens de percevoir que ces changements ne furent pas seulement le fait d'une jeune élite dynamique qui aurait renversé avec succès les vieilles féodalités. En réalité, ils étaient souhaités depuis longtemps à la base de la société.⁴²

Pour Bouchard donc, la Révolution tranquille n'est pas seulement l'affaire de l'État comme outil de développement et de modernisation, ni uniquement l'affaire des nombreuses institutions ou ministères qui en sont nés. Cette période est issue d'un désir de la société qui se préparait depuis longtemps déjà. Il n'y a rien de soudain à la Révolution tranquille, elle a été préparée à différents niveaux de la société avant de prendre forme véritablement à la suite de la victoire libérale de juin 1960.

⁴¹ Marc Laurendeau, «L'ébullition culturelle pendant la Révolution tranquille», Y. Bélanger, R. Comeau et C. Métivier (dir. publ.), *La Révolution Tranquille : 40 ans plus tard, un bilan*, Montréal, VLB éditeur, 2000, p. 254.

⁴² Gérard Bouchard. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000, p. 159-160.

CHAPITRE IV

LE DÉBAT RUPTURE-CONTINUITÉ; UNE ANALYSE EN FAVEUR DE L'INTERPRÉTATION DE L'ÉCOLE DE LA CONTINUITÉ

Il est maintenant temps pour nous de faire notre propre analyse et d'offrir notre interprétation de la période de la Révolution tranquille. En nous basant sur les éléments des trois premiers chapitres, nous présenterons une grille d'analyse divisée en quatre parties. Tout d'abord nous reviendrons sur la terminologie même, soit l'expression «Révolution tranquille». Ensuite nous exposerons une analyse selon trois éléments clés : le nationalisme, l'identité et l'imaginaire.

Le choix des thèmes du nationalisme, de l'identité et de l'imaginaire est fondé sur les recherches et les lectures que nous avons faites depuis le début de la démarche académique. À la suite de plusieurs lectures sur le thème de la Révolution tranquille, nous avons établi que ces trois thèmes se retrouvaient au cœur de l'analyse de la période. Il s'agit en plus de thèmes centraux au sein de la discipline qu'est la science politique. Comme nous avons mentionné plus tôt, les interprétations de la Révolution tranquille sont basées sur des analyses et des arguments fondés autour de la question identitaire et aussi autour de l'environnement et de la réalité politique du Québec au sein desquels la question nationale, comme on le sait, revêt une importance majeure.

Quant à la question de l'imaginaire, il n'est pas faux d'affirmer que la Révolution tranquille est ancrée profondément dans l'imaginaire québécois et qu'elle est souvent considérée comme une période d'éveil de la société québécoise, pratiquement élevée au rang du mythe intouchable. C'est à cette interprétation mythique que nous nous intéressons, car nous croyons qu'une analyse approfondie de la période nous permettra d'avoir un regard plus large sur la société actuelle.

Essentiellement, nous attaquerons chacun des éléments théoriques en remettant en question l'interprétation à caractère mythique et instantanée des grands changements ayant eu cours dans le Québec des années 1960. Ce que nous voulons interroger, c'est l'interprétation généralement véhiculée, que Daniel Jacques définit très bien :

On s'accorde à reconnaître aujourd'hui que la société québécoise a accédé à la modernité au cours de ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution tranquille. Dans tous les manuels d'histoire du Québec, c'est le même récit qui est raconté aux jeunes élèves de manière à établir les bases de leur future conscience de citoyen. Il s'agit, chaque fois, de rappeler ces transformations sociales et politiques qui ont conduit une communauté essentiellement rurale et catholique à devenir une société laïque et ouverte aux tendances du monde moderne.¹

Comme nous l'avons déjà présenté en introduction de ce mémoire, notre prémisse de base est simple. Nous croyons que la Révolution tranquille entre dans une dynamique de continuité plutôt que dans une dynamique de rupture. Les prochains paragraphes serviront à présenter au lecteur les raisons de cette préférence quant à l'interprétation d'une des grandes périodes historiques du Québec. Débutons avec les sources et tentons de démystifier ce qui se cache derrière le terme même de «Révolution tranquille».

4.1 L'expression «Révolution tranquille» remise en question; questionnements sur la nature révolutionnaire du Québec des années 1960

Au tout début du premier chapitre, nous avons présenté quelques paragraphes sur les origines de l'expression «Révolution tranquille». Citant Dorval Brunelle, nous voulions présenter au lecteur les questions qui peuvent surgir lorsque l'on se penche sur les fondements mêmes de l'expression. Brunelle n'est pas le seul qui remet en question ce choix quelque peu ambigu de mots pour qualifier le Québec des années 1960. Revenons quelques instants sur le terme de «Révolution».

L'idée ici n'est pas de faire une étude sur ce qu'est une révolution en soi, ce seul sujet pourrait faire l'objet d'un mémoire en entier et de nombreux ouvrages sont disponibles à ce

¹ Daniel Jacques, *op.cit.*, p. 16.

sujet. Le but visé est de réfléchir sur l'utilisation même du mot «Révolution» comme qualificatif d'une période historique et du rôle de ce mot dans l'interprétation de cette période. Pourquoi poser cette question ? Parce que selon nous, l'utilisation du mot «Révolution» influence l'interprétation de la période des années 1960 au Québec, favorise en quelque sorte l'idée de rupture.

Mettre de l'avant le fait que le Québec a vécu une révolution, c'est associer à cette période le caractère fort et mythique des grandes révolutions historiques comme la Révolution française, la Révolution américaine ou la Révolution russe. Comme le dit Daniel Jacques :

Pour comprendre les événements qui forment la Révolution tranquille, leur vérité historique en quelque sorte, il faut se tourner vers le désir de rupture dont elle s'est nourrie. [...] Tout désir de révolution présuppose un travail de disqualification de l'ordre ancien. Le fait que la révolution accomplie au Québec ait été tranquille révèle ainsi l'efficacité de ce travail sur les consciences.²

Les révolutions historiques ont entraîné de grandes ruptures dans les sociétés où elles ont eu lieu : remplacement de régime monarchique, détachement total du régime colonial ou mise en place d'un système communiste. Bien sûr, cette analyse est très simple, mais tentons de rester à l'essentiel. Les grandes révolutions historiques ont été faites dans le sang, la violence et ont totalement renversé l'ordre établi. On parle ici de sociétés fortement transformées à la suite de ces révolutions.

Peut-on dire la même chose du Québec ? Le Québec n'a pas été baigné dans le sang et la violence pendant les années 1960 et n'a pas vécu de choc brutal ou de renversement total. De même, le Québec des années 1960 ne détonne pas totalement et radicalement du Québec des années précédentes, entendons par là le Québec du vingtième siècle. Mais il est tout de même possible de trouver dans la Révolution tranquille des éléments propres à une révolution.

En effet, il faut faire attention de ne pas trop mettre l'emphase sur la violence dans l'étude des révolutions. Hannah Arendt³ à ce propos nous dit que : «la violence est un phénomène

² *Ibid.*, p. 20.

marginal de la politique.⁴» La révolution étant divisée en deux moments bien distincts, le premier en est un de libération du passé, de l'oppression ou de la tyrannie, le second en est un de fondation d'un espace de liberté politique. Mais violence et révolution se rejoignent, car elles sont toutes les deux liées au commencement : «la violence est le commencement, aucun commencement ne pourrait se passer de violence ni de violation⁵» et «les révolutions sont les seuls événements politiques qui nous placent directement, inéluctablement, devant le problème du commencement.⁶»

Donc, la violence est une dimension importante d'une révolution, mais en portant notre regard uniquement sur cette violence, on met trop d'emphase sur la rébellion et la libération, et pas assez d'emphase sur la fondation. Autrement dit, la mémoire a tendance à retenir le dramatique des violences de la révolution et à oublier ce qui est, pour Arendt, le plus important, soit la fondation. Le même constat peut être fait à propos des interprétations historiques, des théories et des modèles d'analyse des révolutions⁷. Il faut donc analyser convenablement le commencement, mais aussi la suite.

Il est important de considérer plusieurs facteurs dans l'analyse et la définition d'une révolution, et non pas uniquement le facteur violence. Voici quelques facteurs clés⁸ :

- 1- Le changement dans les valeurs et les mythes de la société.
- 2- Les changements dans les structures sociales.
- 3- Les changements institutionnels.
- 4- Les changements au sein de la classe au pouvoir ou au sein des élites.
- 5- La question du transfert du pouvoir.

³ Nous avons consulté le chapitre (p.577-612) dédié à Hannah Arendt dans l'ouvrage de Jean-Marc Piotte, *Les grands penseurs du monde occidental*, Montréal, Éditions Fides, 1999.

⁴ Hannah Arendt, *Essai sur la révolution*, Paris, Éditions Gallimard, 1967, p. 21.

⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁶ *Ibid.*, p. 25.

⁷ À ce propos, voir l'ouvrage de A.S Cohan, *Theories of Revolution : an introduction*, New-York, John Wiley & sons, 1975, p. 8-35.

⁸ *Ibid.*, traduction libre de l'auteur, p. 31.

6- La présence de comportements violents observés dans les événements menant à la fin de l'ancien régime.

Selon A.S. Cohan, une définition de la révolution inclura inévitablement l'un ou l'autre de ces éléments. Par contre, le changement dans les valeurs et les mythes ainsi que la dimension de la violence sont les plus souvent utilisés pour définir les révolutions. Pour Cohan, même si ces dimensions sont populaires, elles sont les moins utiles pour expliquer les révolutions car elles sont trop difficiles à observer empiriquement. Il est plus facile d'observer les changements survenus dans les classes, l'élite, les institutions ou les structures sociales. En effet, en mesurant l'importance des changements au sein de ces éléments, on peut analyser l'importance même qu'a eue la révolution sur la société.

Pour le cas du Québec, nous ne disons pas qu'il n'a pas changé dans les 1960 premières années du vingtième siècle, nous disons seulement qu'il n'a pas été radicalement transformé. Bien sûr, la société québécoise a évolué sur divers points, que ce soit social, politique ou économique, comme d'ailleurs l'ensemble des sociétés occidentales dans chacun de leur contexte particulier. Comme le dit Lucia Ferreti à propos de la Révolution tranquille :

En fait, comme tout autre phénomène, elle a des antécédents, et le monde qui l'a rendue nécessaire l'a aussi rendue possible.⁹ Ou encore :

aux sources de la Révolution tranquille, on trouve tous les déséquilibres économiques, politiques, sociaux, culturels et idéologiques engendrés par la formidable poussée des années 1945-1960.¹⁰

Oui, il y a eu des changements importants lors de la Révolution tranquille, mais aller jusqu'à qualifier ces changements de révolutionnaires est un tout autre raisonnement. Si nous avons tort dans notre interprétation, nous posons alors la question suivante : pourquoi ne parle-t-on pas alors d'une Révolution québécoise plutôt que d'une Révolution tranquille ?

Tout d'abord, voici ce qu'en pense Daniel Jacques :

⁹ Lucia Ferreti, «La Révolution tranquille», dans : *L'Action nationale*, Vol. LXXXIX, no 10, 1999, p. 63.

¹⁰ *Ibid.*, p. 69.

Que les acteurs qui ont rendu ces événements possibles aient eu le sentiment d'accomplir une rupture radicale avec le passé et de vivre ainsi dans la nouveauté, qu'ils aient été séduits par l'idée de révolution, cela ne nous autorise pas à conclure que le terme choisi soit approprié à la réalité considérée.¹¹

C'est là une critique assez forte de l'emploi du terme révolution, qui examine le bien-fondé de l'emploi d'une telle terminologie sans toutefois nier les changements ayant eu cours. Oui, il y eu d'importants changements qui étaient désirés par la société, mais non, il ne s'agit pas là d'une révolution politique. Poursuivons un peu plus loin cet argument.

Daniel Jacques ne croit pas que l'idée de révolution est applicable au Québec, que cette dernière soit politique ou sociale. Il admet que la société québécoise a vécu de nombreux changements et ne nie pas leur importance, de même, il admet aussi la mobilité sociale accrue qui a eu cours durant les années 1960. Pour revenir aux facteurs clés d'une révolution, il y a eu en effet une passation du pouvoir, un changement de régime en quelque sorte lors de la Révolution tranquille. Par contre, on est très loin d'une rébellion ou d'un soulèvement populaire.

Quant aux institutions étatiques, elles ont considérablement évolué tout au long des années 1960 (pensons à la création du ministère de l'Éducation, de la Caisse de dépôt ou d'Hydro-Québec), mais rappelons tout de même que le Québec était déjà doté d'institutions étatiques, ces institutions ne sont pas toutes nées lors de la Révolution tranquille.

Pour ce qui est de l'inexistence d'une révolution sociale, cela est moins évident. La sécularisation de la société au lendemain de l'élection de juin 1960 et le quasi-abandon généralisé de la pratique religieuse est en soi un phénomène social excessivement fort. Pensons aussi à la place des femmes dans la société¹², à leurs revendications et à la création d'une main-d'œuvre spécialisée à haute valeur ajoutée. Ce ne sont là que quelques exemples

¹¹ Daniel Jacques, *op.cit.*, p. 18.

¹² Un exemple pertinent à ce sujet est l'élection, le 14 décembre 1961, de Marie-Claire Kirkland-Casgrain, la première femme élue à l'Assemblée législative du Québec. Elle obtient en 1962 la distinction d'être la première femme à occuper des fonctions ministérielles au Québec. En tant que ministre d'État, elle pilote le projet de loi 16, adopté en 1964, qui établit la capacité juridique de la femme mariée.

qui tendent à montrer que la société québécoise a subi une profonde mutation dans les années 1960.

Tout en faisant état de ces transformations importantes, ce que Daniel Jacques met en doute, c'est la catégorisation révolutionnaire de ces changements, voici son interrogation et son opinion à ce sujet :

Toutefois, est-ce là une raison suffisante pour qualifier ces transformations sociales de révolutionnaires ? [...] En outre, avec le recul du temps, on constate que ces mouvements sociaux n'ont pas produit une révolution digne de ce nom puisque, pour l'essentiel, ni l'économie de marché, ni la répartition générale des richesses n'ont été bouleversées. S'il y a eu évolution considérable, en somme, il n'y a pas eu de révolution.¹³

L'argumentation de Daniel Jacques est assez simple, il ne nie pas l'évolution sociale, politique, économique ou idéologique du Québec. Il est toutefois en désaccord avec l'idée de catégoriser ces changements ou cette évolution, caractéristique de nombreuses sociétés occidentales à la même période, de révolutionnaire.

Nous sommes d'accord avec cette affirmation et nous pensons que l'idée de révolution attachée aux transformations de la Révolution tranquille favorise une interprétation de rupture par le fait qu'une révolution en soi est un moment de rupture, de grands changements et qui débute souvent dans la violence.

Rappelons que selon Cohan une révolution signifie des changements dans les valeurs, les mythes, les structures sociales, les institutions, la classe au pouvoir, les élites et que ces changements sont réalisés dans la violence lors du changement de régime.

Peut-on affirmer tout cela du Québec de la Révolution tranquille ? Peut-on même parler d'un véritable changement de régime ? En fait, c'est plutôt à une modernisation du pouvoir politique à laquelle on assiste en 1960, ce qui est très différent d'un changement de régime et implique beaucoup moins de perturbations sociales et politiques.

¹³ *Ibid.*, p. 19-20.

À propos de l'inexistence de la révolution, Jean-Christian Pleau affirme lui aussi que la révolution québécoise n'a tout simplement pas eu lieu :

C'est là précisément ce que dissimule les mots convenus de Révolution tranquille. À force d'être répétée, cette dernière expression a pratiquement perdu sa valeur de paradoxe. [...] Mais il faut convenir que, dans l'idée de la Révolution tranquille, il entre pour une part l'intention d'affirmer que, d'une certaine façon, la Révolution a tout de même eu lieu; qu'elle a eu lieu sans qu'on s'en aperçoive, sans qu'aucun événement symbolique, aucun bouleversement majeur ne vienne marquer la transformation de la société.¹⁴

Jean-Christian Pleau, tout comme Daniel Jacques, ne dit pas qu'il n'y a pas eu de changements importants au Québec dans les années 1960, mais que d'associer ces changements à une révolution est exagéré. Il ne faut pas non plus confondre le désir de rupture de la société québécoise avec une société qui a réellement vécu une rupture totale ou radicale avec l'ordre établi. Il serait plus à-propos de voir ces changements comme des transformations et le signe d'une évolution sociale. Par contre, sur la question du symbolique, nous croyons que Pleau fait fausse route, nous y reviendrons plus tard.

Un autre élément intéressant quant à l'inexistence de la révolution peut être étudié sous les traits de la question nationale. Ce n'est pas un secret pour personne qu'il y a au Québec un courant indépendantiste qui réclame la souveraineté politique et la sécession de la fédération canadienne pour créer un État québécois en totalité. Il est de même convenu que le mouvement souverainiste (comme on le connaît aujourd'hui, principalement par son aile politique, le Parti québécois) est né durant les années 1960.

L'indépendance du Québec est le désir et le rêve de plusieurs et cette option trouve beaucoup de ses sources dans les changements politiques et sociaux des années 1960. Mais, comme le dit Daniel Jacques :

Si la destination véritable de la Révolution tranquille, comme le croient encore certains nationalistes, est l'indépendance politique du Québec, il faut alors convenir que Révolution, trente ans après, n'a pas encore eu lieu.¹⁵

¹⁴ Jean-Christian Pleau, *La Révolution québécoise*, Montréal, Éditions Fides, 2002, p. 8.

¹⁵ Daniel Jacques, *op.cit.*, p. 19.

Si la question est vue sous cet œil, il est difficile et même impossible d'affirmer le contraire. Bien sûr, la destination véritable de la Révolution tranquille n'est pas pour tout le monde l'indépendance politique du Québec, mais force est d'admettre que le courant indépendantiste porte actuellement avec lui environ 40% des électeurs du Québec, ce qui n'est pas négligeable comme courant politique.

D'ailleurs, permettons-nous de nuancer cette idée quelque peu. Notre intention n'est pas de mettre tout le poids de la question nationale sur le dos du courant indépendantiste. Les libéraux de l'époque de la Révolution tranquille étaient pour le moins très revendicateurs envers Ottawa. Les demandes étaient grandes, les disputes étaient nombreuses et on ne voguait point en mer calme. Même si le Parti libéral s'est adouci dans les années 70, le parti de Lesage était un parti très nationaliste et très contestateur de la prééminence du gouvernement fédéral à Ottawa.

Revenons au caractère révolutionnaire des années 1960, voici une affirmation intéressante de Luc Turgeon :

En insistant sur la rupture que représente la Révolution tranquille plutôt que sur les liens qui l'unit à la période précédente, la collectivité québécoise a privilégié ce que Jocelyn Létourneau qualifie de grand récit de la technocratie. Elle s'est ainsi coupée d'une interprétation de cette période charnière de l'histoire du Québec qui favoriserait l'étude de la transformation des rapports entre l'État et la société, pour privilégier l'histoire événementielle ou encore cette simplification théorique, qu'est la division entre tradition et modernité.¹⁶

Le supposé caractère révolutionnaire du Québec des années 1960 favorise l'idée de rupture et met de côté une interprétation évolutive de l'histoire du Québec. Comme le dit Jean-Luc Migué :

La Révolution tranquille est le pivot autour duquel tourne l'interprétation classique de l'histoire du Québec. Avant ce grand soir collectiviste, c'était la grande noirceur ; après, c'est la modernité libératrice et le progrès triomphant. Les préjugés en général n'ont que faire des faits ; si, en plus, ils sont propagés par l'élite unanime des interprètes officiels, ils deviennent indéracinables.¹⁷

¹⁶ Luc Turgeon, «La grande absente. La société civile au cœur des changements de la Révolution tranquille», dans : *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, no 1, 1999, p. 35-36.

De même, favoriser l'idée de rupture met de l'avant des analyses dichotomiques très discutables. Nous entendons par là des analyses sans milieu qui coupent tout simplement en deux le Québec d'avant et d'après la Révolution tranquille¹⁸.

On ne peut pas analyser de telle façon une société, car on prend là beaucoup de raccourcis sur un objet d'étude, la société, qui est excessivement complexe et qui comporte de nombreuses ramifications. D'ailleurs, on a parfois tendance à croire que durant les années cinquante, il ne se passait absolument rien au Québec, que la société était soit en hibernation, soit étouffée ou emprisonnée.

En réalité, il se passait des choses au Québec dans les années cinquante. Léon Dion offre d'ailleurs une interprétation intéressante à ce sujet :

Pourtant, que d'expériences authentiquement démocratiques furent vécues durant les années 50, depuis les institutions coopératives, le Mouvement Desjardins, les syndicats, les professions, les associations d'affaires et les chambres de commerce, jusque dans des facultés universitaires.¹⁹

La Révolution tranquille est aussi fortement associée au Parti libéral de Jean Lesage. Il est vrai que l'équipe libérale en place suite aux élections de juin 1960 a réalisé d'importants changements et a fait de l'État un acteur clé dans le développement du Québec.

Tant sur le plan idéologique qu'économique, le Parti libéral détonne de son prédécesseur, Maurice Duplessis et l'Union nationale. Mais, en axant nos observations uniquement sur le rôle du gouvernement Libéral, nous sommes portés à oublier que la société civile a joué un

¹⁷ Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec. Bilan de la Révolution tranquille*, Québec, Éditions Varia, 1999, p. 23.

¹⁸ Dans un livre intitulé *Radiographie d'une mort fine. Dimension sociale de la maladie au Québec*, Chicoutimi, Les Éditions JCL, 2000, les auteurs Charles Côté et Daniel Larouche présente un tableau tout à fait dans la lignée de l'analyse dichotomique. On y présente le Québec d'avant et d'après la Révolution tranquille en deux colonnes dans lequel le Québec d'avant la Révolution tranquille nous est présenté comme une société de Canadien français s'exprimant en joul, catholique et rural alors qu'après la Révolution tranquille, le Québec devient une société de Québécois, multiculturels, tolérant, acceptant les différences et vivant dans la réalité citadine. On retrouve le même type de tableau dans le livre de Roma Dauphin, *Économie du Québec, une économie à la remorque de ses groupes*, Laval, Éditions Beauchemin, 1994.

¹⁹ Léon Dion, *Québec 1945-2000 : les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 409-410.

rôle important dans l'évolution sociale et politique du Québec. C'est ce que tente de nous expliquer Luc Turgeon :

Le Québec des années soixante n'aurait pas été ce qu'il fut sans la mobilisation des forces dynamiques de la société civile. Cependant, la collectivité québécoise tend à oublier que de nombreuses luttes qui ont marqué les années soixante et soixante-dix tirent leur racine de la politisation de ces sujets dans les années quarante et cinquante : le logement, la place de la femme, les revendications de nouvelles formes de création artistique de même que les luttes ouvrières.²⁰

On revient ici sur un point important, soit qu'il y a eu dans les années quarante et cinquante d'importantes luttes au niveau social et politique et, qu'en réalité, le Québec n'était pas endormi. Oui, il y avait peu d'ouverture politique de la part du régime de Duplessis, mais cela ne signifie pas qu'il ne se passait rien au sein de la société civile et au niveau des revendications sociales. Toujours selon Turgeon :

Si de larges secteurs de la société québécoise sont restés fidèles aux idéaux que véhiculait Maurice Duplessis et ont maintenu leur appui à l'Union Nationale lors de l'élection de 1960, il n'en demeure pas moins que l'action de la société civile avait permis de légitimer la perspective d'une transformation des formes de cet État québécois devenu le point de convergence d'une société dont l'identité était en mutation.²¹

Cette citation nous mène vers la dimension critique plus théorique de ce chapitre. En effet, dans les prochaines parties, nous analyserons et critiquerons l'interprétation de rupture selon trois thèmes, soit le nationalisme, l'identité et l'imaginaire.

²⁰ Luc Turgeon, *op.cit.*, p. 56.

²¹ *Ibid.*, p. 55.

4.2 Un nationalisme Québécois toujours en mouvement; nationalisme évolutif plutôt que nationalisme soudain

Selon ce que nous avons précédemment présenté dans le premier chapitre (*voir* chap. 1 sect. 1.2), la politique de la Révolution tranquille vit d'importants changements par rapport aux périodes précédentes sur le plan idéologique, structurel, discursif et interventionniste et surtout par rapport à la période du gouvernement Duplessis.

Ces changements sont-ils une preuve de rupture ou sont-ils le fruit d'une évolution politique et sociale du Québec qui a cours surtout durant les années 1940 et 1950 ? Nous avons aussi mentionné dans la partie précédente la question nationale comme élément pouvant servir à démontrer qu'il n'y a pas eu révolution au Québec. Tentons maintenant de voir si à travers une brève analyse du nationalisme québécois, nous pouvons déconstruire le mythe de rupture.

Le nationalisme est un phénomène historique qui naît graduellement²², le nationalisme québécois n'est pas né lors de la Révolution tranquille. Qu'on le nomme traditionnel ou classique cela importe peu, le fait est que l'histoire du Québec est marquée par des affirmations nationalistes à caractère culturel ou politique. De plus :

Même si l'on peut convenir que la société moderne se consolide dans les cadres de la société nationale et de l'État-nation, les deux concepts forment des objets théoriques différents.[...] En ce sens, l'objet société permet de saisir la dynamique de l'institutionnalisation dans un espace-temps travaillé par la pratique des acteurs sociaux, alors que la question de la nation renvoie aux conflits qui mobilisent ces mêmes acteurs et qui sont liés à la définition de la référence identitaire de nature politique et culturelle.²³

Malgré le fait de l'incontestabilité des changements au niveau du pouvoir politique, il ne faut pas croire que les gouvernements précédents n'étaient pas nationalistes. L'histoire démontre

²² Eric J. Hobsbawm situe le point de départ de ce que l'on nomme aujourd'hui nationalisme au début du 18^{ème} siècle et selon l'auteur, précédant cette période, il est question de patrie plutôt que de nation. Le patriotisme a une connotation politique plutôt que culturelle ou territoriale, éléments qui se réfèrent davantage à l'idée de nationalisme. Selon Hobsbawm : « l'identification nationale [...] peut changer et se modifier au fil du temps, même au cours de périodes assez brèves » et : « la conscience nationale se développe de façon inégale parmi les groupes sociaux et entre les diverses régions d'un pays et que [...], quelle que soit la nature des groupes sociaux qui accèdent en premier à la conscience nationale, les masses populaires sont les dernières à être touchées ». Voir : Eric J. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992, p. 30-31.

²³ Gilles Bourque, « À propos d'un chaînon manquant. Note critique », dans : *Recherches sociographiques*, vol. XLII, no 1, (janvier-avril 2001), Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 105-106.

qu'un nationalisme canadien-français basé sur la tradition, la langue et la culture était très présent dans le Québec après 1840. Duplessis a aussi défendu les intérêts du Québec en mettant de l'avant un nationalisme traditionnel canadien-français.

Ce sur quoi nous tentons de mettre l'emphase ici, c'est le caractère mythique de la grande naissance des années 1960. Même s'il est vrai que le Québec a évolué de façon importante dans les années 1960, il y avait déjà en place au sein de la société des éléments qui ont permis au nationalisme moderne de se déployer avec tant de force.

Le nationalisme et la nation québécoise ont évolué dans un contexte particulier, c'est-à-dire marqué par une redéfinition économique et par une reconfiguration des rapports sociaux. Par le fait même, l'unité politique et l'unité nationale se recouvrent et la question nationale se situe à l'intersection de la politique et de la transformation des sociétés²⁴. Mais le nationalisme québécois n'est pas une invention de la Révolution tranquille, en fait, cette période a plutôt permis une redéfinition de ce nationalisme.

Rappelons qu'à l'époque de Duplessis, ce dernier défendait les intérêts du Québec et s'opposait farouchement aux ingérences du gouvernement fédéral dans les affaires provinciales.

Mais, selon Bourque et Duchastel²⁵, le discours duplessiste d'après-guerre est orienté vers la soumission du traditionalisme au libéralisme, à la politisation du discours national-culturel et à la défense de la forme libérale de l'État. La société québécoise vivait une importante implantation du libéralisme à travers les appareils d'État, tout en étant maintenue dans le traditionalisme par les institutions cléricales. En somme, le Québec de Duplessis vit dans un dualisme constant.

²⁴ Selon Ernest Gellner : «le nationalisme est essentiellement un principe politique qui exige que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes». Ce principe selon Eric J. Hobsbawm : «implique aussi que le devoir politique [...] envers l'État qui englobe et représente la nation [...] l'emporte sur toutes les autres obligations publiques et, dans les cas extrêmes, sur toute autre obligation de quelque ordre que ce soit. Ce trait distingue le nationalisme moderne de toutes les autres formes [...] d'identification nationale ou d'identification à un groupe». Voir : Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Éditions Payot., 1989, p. 11 et Eric J. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992, p. 27

²⁵ Gilles Bourque et Jules Duchastel, *Restons traditionnels et progressistes, pour une nouvelle analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis au Québec*, Montréal, Éditions Boréal, 1988.

Des éléments du discours politique duplessiste tels que progrès/tradition, liberté/autorité ou développement/stabilité peuvent servir à illustrer ce point²⁶. Cette stratégie du gouvernement se base sur le nationalisme (politisation progressive de la communauté nationale culturelle), le ruralisme, le régionalisme et le libéralisme et pour les auteurs, cela entraîne le Québec pré-Révolution tranquille dans une contradiction entre « économisme » et progrès et « culturalisme » et tradition.

Le nationalisme des libéraux est axé sur la libération économique, la culture, la langue française et il est clairement plus québécois. D'ailleurs, le programme de la Révolution tranquille²⁷ est on ne peut plus clair à ce sujet (*voir* chap. 1 sect. 1.2).

Un des arguments de la rupture politique lors de la Révolution tranquille est le changement dans les relations Québec-Ottawa. Le nationalisme des libéraux n'est pas étranger aux transformations dans les relations fédérales-provinciales :

Le nationalisme québécois n'as pas été qu'une réponse aux empiétements du pouvoir fédéral. Il s'est manifesté à tous les niveaux de la société et il devenait peut-être inévitable qu'il se manifeste au moment même où la société québécoise subissait les transformations profondes qui remettaient en question les traditions les plus tenaces. C'est d'ailleurs parce que d'anciennes solidarités s'écroulaient que le nationalisme moderne est apparu. Dans cette perspective, le nationalisme peut être envisagé, au Québec comme ailleurs, comme une réaction au stress provoqué par la modernisation des structures sociales.²⁸

Avec un agenda nationaliste qui met l'emphase sur la culture, la langue et le développement économique contrôlé par une nouvelle classe dirigeante francophone, les libéraux disposent d'un nouvel outil pour négocier avec le gouvernement fédéral et la mouvance sociale de l'époque est une arme très efficace. La modernisation passe par le développement de nouveaux rapports avec Ottawa et par des attaques plus vives sur la centralisation des pouvoirs et des ressources fiscales à Ottawa

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Georges-Émile Lapalme, *op.cit.*

²⁸ Louis Balthazar, *op.cit.*, p. 145.

Sur le plan économique, le nationalisme de la Révolution tranquille diverge grandement par rapport à la période précédente. Le gouvernement Duplessis était inspiré par le libéralisme classique et le capitalisme bourgeois, contrôlé essentiellement par une élite anglophone et une classe bourgeoise francophone très proche du pouvoir. La dimension de libération économique est un élément central du nouveau nationalisme des années 1960 et permet une réorganisation des forces en présence. Comme le dit Louis Balthazar : «C'est au plan économique que l'action de l'État apparut davantage dans une perspective nationaliste.²⁹»

Selon Alain Gagnon³⁰, le but premier de la politique économique du Québec dans les années 1960 était de créer des institutions économiques contrôlées par les francophones et qui seraient compétitives à l'échelle nord-américaine. Les réformes en éducation permettent le développement d'une nouvelle classe mieux outillée et dotées des qualifications nécessaires pour subvenir à cette croissance. Les politiques linguistiques permettent, en complément des autres réformes, d'éliminer les barrières de la langue dans le secteur privé.

En mettant de l'avant les principes de l'État providence que Duplessis se refusait à mettre au premier plan, les libéraux ajoutent des munitions au développement du nationalisme. En plus d'une libération culturelle et politique, la libération économique des francophones avec l'aide d'un État interventionniste et partenaire du développement économique alimente aussi le nouveau nationalisme des années 1960. Avec le *Maître chez nous*, plutôt que d'être défensif, le nationalisme des libéraux est libérateur, émancipateur et véhicule un fort sentiment d'affirmation plutôt que de ressentiment.

Mais la mise en place de l'État providence et le discours nationaliste centré sur la libération économique ne signifie pas pour autant une rupture. Les principes de l'État providence sont mis en place dans de nombreuses sociétés occidentales depuis la période de l'entre-deux-guerres.

²⁹ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 133.

³⁰ Nous faisons ici un bref résumé des positions d'Alain Gagnon sur la politique économique du Québec des années 60 dans l'ouvrage : Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm, *Quebec : Beyond the quiet revolution*, Scarborough, Nelson Canada, 1990.

L'État providence est une solution de rechange au libéralisme économique classique fondé par Adam Smith en 1776 avec la publication de *La Richesse des Nations*. Le libéralisme économique guidera entre autres l'Empire britannique dans sa conquête du monde et sera central dans le développement économique des États-Unis en s'appuyant sur le libre jeu du marché et de la concurrence (la fameuse *main invisible*).

Après la crise de 1929, John Maynard Keynes défendra l'idée que sans l'intervention de l'état, le marché à lui seul ne peut fonctionner³¹. Cet interventionnisme étatique ou la régulation économique étatique seront adoptés alors par pratiquement tous les pays occidentaux, et adviendront alors les grandes années de l'État providence. D'ailleurs, le gouvernement Godbout avait déjà mis en place dans les années quarante quelques-uns de ces principes tout comme le gouvernement fédéral. Voyons cela un peu plus en détail.

Il est vrai que Duplessis était réfractaire aux principes de l'État providence et était plutôt orienté vers un libéralisme classique, cela ne veut pas dire qu'aucune politique keynésienne n'a été appliquée à son époque (pensons à la Loi sur le salaire minimum ou l'aide à l'accession à la propriété). Quant aux libéraux, les orientations économiques et sociales du gouvernement Lesage n'ont absolument rien de révolutionnaire en soi. Elles apportent plusieurs changements au sein de la société québécoise, cela est bien vrai, mais tout de même pas une révolution.

³¹ La révolution keynésienne a constitué une transformation majeure, sur le plan pratique comme sur le plan théorique, dans la plupart des pays industrialisés au XXe siècle. Dans la foulée du triomphe du capitalisme libéral dans l'Angleterre victorienne, un large consensus existait, en particulier chez les économistes, sur l'efficacité et le caractère autorégulateur des marchés. On estimait que le rôle de l'État devait se limiter à l'encadrement juridique des activités économiques, quitte à assurer une aide en dernier recours aux plus démunis. Il faut toutefois attendre la crise déclenchée en 1929 pour voir se développer, à travers le monde, une remise en cause radicale et généralisée des certitudes libérales sur l'efficacité des marchés et un processus de transformations institutionnelles, économiques et politiques, auxquelles on a commencé, dès la fin des années 1930, à donner le nom de révolution keynésienne. John Maynard Keynes, né à Cambridge en 1883, a joué dans ces événements un rôle majeur. Après la Deuxième Guerre mondiale, la plupart des gouvernements des pays occidentaux, et les Nations Unies en 1948, proclament le principe en vertu duquel l'État a la responsabilité d'assurer le plein emploi, la stabilité économique et une juste répartition des revenus. C'est la naissance de l'État providence, qu'en anglais on appelle le *Welfare State*, pour désigner la conjonction et l'articulation entre les politiques économiques et les politiques sociales. Voir : Gilles Dostaler et Frédéric Hanin, «Keynes et le keynésianisme au Canada et au Québec», *Sociologie et sociétés*, vol. 37, no 2 (automne 2005), Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal,

Sur ce point, mentionnons que le gouvernement fédéral avait déjà entrepris, à partir surtout des années 1940, de nombreuses réformes dites keynésiennes³². À ce propos, Gilles Dostaler affirme d'ailleurs que : «Le Canada est parfois considéré comme l'un des premiers pays à avoir appliqué des politiques explicitement keynésiennes.³³»

Au Québec, le gouvernement d'Adélard Godbout met en place plusieurs politiques keynésiennes dès 1939. Pensons à l'acceptation du régime fédéral d'assurance-chômage, à la création d'un conseil d'orientation économique, à la commission d'étude sur l'assurance-santé, à l'amendement de la Loi de l'assistance publique, à l'adoption d'un code du travail qui reconnaît les syndicats et encadre la négociation collective et à la nationalisation partielle de l'industrie électrique par la création de l'Hydro-Québec. Rappelons aussi que les politiques centralisatrices du gouvernement fédéral à l'époque limitent beaucoup le champ d'action des provinces, ce que Duplessis contestera beaucoup, tout comme Lesage d'ailleurs.

Sur le plan économique, le Québec des années quarante et cinquante est en matière de croissance très comparable à l'Ontario et à la moyenne canadienne. Selon Jean-Luc Migué³⁴, entre 1870 et 1957, la croissance de la valeur ajoutée par année-personne s'inscrivait à 3% au Québec et à 3.1% en Ontario. La période immédiatement antérieure à la Révolution tranquille, allant de 1935 à 1955 et qui coïncide avec l'apogée du duplessisme, se distingue même comme l'une des plus prospères de toute l'histoire : taux de croissance de la production industrielle de 10,2% par année, supérieur à ceux de l'Ontario et du Canada, eux-mêmes particulièrement appréciables à 10% et 9.6% respectivement.

Entre 1946 et 1958, le revenu personnel par habitant au Québec progressait de plus de 5% par année. De 1950 aux environs de 1965, période où la population active croissait rapidement, le

³² Voir à ce propos l'article de Gilles Dostaler cité précédemment. Pour ce qui est des politiques keynésiennes, dès 1933, une commission royale est mise sur pied et proposera la création d'une banque centrale pour la mise en œuvre d'une politique monétaire. En 1935, on proposera l'assurance-chômage (mise en place en 1940), la réglementation des conditions de travail, l'impôt progressif. En 1938, on recommande d'utiliser les dépenses publiques pour stabiliser l'économie. En 1945, le gouvernement fédéral publie un livre blanc sur l'emploi et les revenus qui mènera à l'adoption d'une politique économique centralisatrice largement inspirée du keynésianisme.

³³ Gilles Dostaler et Frédéric Hanin, *op.cit.*, p. 178.

³⁴ Jean-Luc Migué, *op.cit.*, p. 23-24.

taux de chômage québécois se maintenait à moins d'un point au-dessus du niveau canadien moyen à deux points au-dessus du taux ontarien.

Retenons des paragraphes précédents certains éléments importants. Tout d'abord, nous insistons sur le point que le nationalisme au Québec n'est pas apparu lors de la Révolution tranquille. Ensuite, le nationalisme des années 1960 est axé sur la langue, la culture et la libération économique. Le tout est soutenu par la mise en place d'un État interventionniste qui devient un véritable outil de développement économique pour la société québécoise.

Sur le plan théorique, le nationalisme québécois de la Révolution tranquille marque une évolution certaine, mais il n'entre pas nécessairement en rupture totale avec les périodes historiques précédentes. La citation suivante présente l'essence de notre propos :

Il faut éviter de considérer la notion de nation de manière essentialiste, comme étant absolue et universelle, arrêtée et fixée une fois pour toute. [...] Les formes que prend la nation peuvent varier dans l'histoire d'une même communauté et elles sont aussi diversifiées d'une communauté nationale à une autre [...] La nation a une histoire, elle change dans le temps. Il faut donc considérer la nation dans son évolution d'une époque à une autre. Autrement dit, la nation peut être refondée après un certain temps.³⁵

Tout comme la nation, le nationalisme est historique et il est important de le considérer dans son évolution et non seulement dans la force de son affirmation ou de la force des revendications qui en émanent. Plutôt qu'une naissance ou qu'une grande rupture, il serait plus raisonnable de considérer le nationalisme des années 1960 comme un nationalisme refondé, remodelé et mieux adapté aux aspirations des citoyens, des membres de la nation.

Selon Gilles Bourque :

la Révolution tranquille ne marque pas le passage de l'Église à l'État, ni même l'imbrication de deux communautés séparées sur le plan sociétal, mais la fin de la dominance de la sphère privée dans la régulation socioculturelle qui, partout en pays catholique, avait été soit largement, soit partiellement cléricalisée dans l'espace régional durant la période du déploiement de l'État libéral. Au Québec, la sécularisation des rapports sociaux ne résulte pas de l'entrée dans la modernité, mais de la sortie de la forme libérale de l'État moderne.³⁶

³⁵ Simon Langlois, «Refondation de la nation au Québec», dans : Roch Côté et Michel Venne (dir. publ.), *L'annuaire du Québec 2003*, Montréal, Fides, 2002, p. 7.

Thomas Sloan³⁷ fait ressortir certaines caractéristiques du nationalisme québécois et dans sa vision, son affirmation pendant la Révolution tranquille n'est pas un fait nouveau, mais exprime plutôt que ces manifestations sont plus vives qu'autrefois. D'inspiration républicaine entre 1820 et 1840, il deviendra à partir de 1840, un nationalisme plutôt défensif, soucieux de conserver intactes la langue et la foi de la population. À cette époque, il y aurait eu un double nationalisme, soit canadien-français et canadien. Selon Sloan, le rejet du fait français par la majorité anglophone et la dominance anglophone auraient favorisé la création d'un nouveau nationalisme centré sur le Québec et sur la défense d'une culture propre.

Nous croyons aussi en l'idée que la mort de Duplessis aurait brisé la chaîne de l'inconscient québécois, laissant place à une nouvelle classe d'intellectuels québécois, déjà actifs depuis quelques années, mais qui avaient peu de visibilité. Ces nouveaux intellectuels favorisent la diffusion d'idées nouvelles, parfois critiques et contestataires, ce sont les porteurs d'une nouvelle interprétation du monde³⁸. Les idées de ces intellectuels ont désormais un important véhicule de diffusion dans le nouvellement élu gouvernement Libéral.

En plus de cette nouvelle classe d'intellectuels, Denise Helly³⁹ nous propose une autre avenue, inspirée de Benedict Anderson. Observons bien le point de vue de l'auteur et situons-le dans le cas particulier du Québec de la Révolution tranquille, le lien est fort intéressant avec la fin du règne Duplessiste. Selon Anderson, le nationalisme représente un mode d'endiguement de la contingence et de la mort, une forme de religion laïcisée, civile, remplaçant l'ordre divin aboli par les Lumières. La destruction de l'ordre divin est la fin de la fatalité et l'avènement du sens historique.

La magie du nationalisme est de changer le hasard en destin. Les nations sont dites exister de temps immémoriaux et avoir un avenir, elles sont une réponse au vide laissé par le

³⁶ Gilles Bourque, «À propos d'un chaînon manquant. Note critique», dans : *Recherches sociographiques*, vol. XLII, no 1 (janvier-avril 2001), Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 110-111.

³⁷ Thomas Sloan, *Une révolution tranquille*, Montréal, Éditions HMH, 1965.

³⁸ Fernande Saint-Martin, «Les nouveaux intellectuels», dans : Robert Comeau (dir. publ.), *Jean Lesage et l'éveil d'une nation, les débuts de la révolution tranquille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989.

³⁹ Denise Helly, *op.cit.*, p. 314.

détrônement des grandes religions par le rationalisme. La mort de Duplessis serait ainsi l'événement déclencheur permettant le développement d'un nouveau nationalisme.

Cette idée est très intéressante, mais nous voulons tout de même y mettre un bémol. Nous ne croyons pas en l'idée que le nationalisme est une forme de religion laïcisée car il n'apporte pas du tout les mêmes choses que la religion pour l'individu⁴⁰.

Mais malgré ces changements, il y a aussi une résistance au sein des élites conservatrices et de la classe politique duplessiste qui se matérialisera dans la défaite libérale de 1966. L'idée de nation est maintenant liée à un projet politique et le nationalisme devient un moteur de changement, pas seulement culturel, mais aussi politique, Le Québec devient une nation, une culture et un territoire⁴¹. Il ne faut tout de même pas croire que les autres formes de nationalisme (qu'il soit canadien ou canadien-français) ont soudainement disparu de l'horizon social et politique. Disons simplement que le nationalisme québécois a pris le dessus sur les autres formes de nationalismes.

Selon le courant critique néolibéral (*i.e.* qui critique la tendance néolibérale de la Révolution tranquille) de la Révolution tranquille, tous ces changements se sont faits très vite et les leaders de l'époque auraient tout accepté et auraient entretenu des relations avec les maîtres de l'argent et cela se répercuterait aujourd'hui sur notre société emprisonnée dans le clientélisme et la logique marchande⁴².

⁴⁰ Pour Benedict Anderson, on peut interpréter le nationalisme comme une idéologie, soit que «la nation est une entité culturelle et le nationalisme est l'idéologie de la superposition de l'État et de la nation». Mais cette interprétation serait trompeuse et pourrait nous faire voir le nationalisme comme une pathologie qui peut dégénérer, la pathologie de l'histoire moderne qui, selon Trudeau, est : «absurde dans son principe et rétrograde dans son application». Pour Anderson, il est plus facile de considérer le nationalisme, ou disons plus objectif de l'interpréter, comme appartenant au même ordre de phénomène que la religion ou la parenté, plutôt qu'appartenant au domaine du libéralisme ou du fascisme. Voir : Denise Helly, «Les transformations de l'idée de nation», Yvan Lamonde et Gérard Bouchard (dir. publ.), *La nation dans tous ces états : le Québec en comparaison*, Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 319 et Pierre-Elliott Trudeau, «La nouvelle trahison des clercs», *Cité libre*, no 46 (avril 1962), p. 7.

⁴¹ Robert Boily, *op.cit.*

⁴² Michel Van Schendel, *op.cit.*

Malgré qu'elle soit pertinente, cette vision des choses va facilement dans les deux sens et manque de profondeur. Une critique de type droite-gauche sur l'échiquier politique ne permet pas un dépassement de la réflexion, mais plutôt un jugement de valeur qui ne s'appuie pas sur des faits, mais sur un penchant idéologique qui manque d'objectivité, occulte l'analyse et c'est que nous voulons éviter le plus possible.

D'ailleurs, rappelons à ce sujet que si les grands acteurs de la Révolution tranquille se sont pervertis dans la logique marchande et le clientélisme, il ne faut pas oublier de mentionner les pratiques de corruption et de patronage très fréquentes et caractéristiques du régime duplessiste.

En guise de conclusion, nous voudrions présenter le questionnement que fait Louis Balthazar à propos du nationalisme québécois et la réponse qu'il suggère :

Serait-ce donc que le nationalisme est un mouvement qui tend à s'évanouir, une fois atteints les objectifs qu'il s'était donnés ? Un Québec plus confiant, plus français et plus économique serait moins nationaliste qu'un Québec aliéné ? Dans une certaine mesure, cela est bien vrai et force est de le constater. Mais la situation n'est pas aussi simple. Les objectifs ne sont pas atteints de façon définitive, de telle sorte que le nouvel équilibre peut secréter à son tour une nouvelle forme de nationalisme ou tout au moins prolonger les anciennes formes dans ce qu'elles ont de plus modéré.⁴³

Le nationalisme québécois s'est en effet refondé lors de la Révolution tranquille et il a atteint de nombreux objectifs, un de ceux-là étant le développement d'une économie québécoise contrôlée par les Québécois. Une économie forte, avec un fort potentiel technique, de grands projets et le tout, contrôlé par des francophones. De plus, le Québec change ses positions par rapport au gouvernement fédéral, ses revendications deviennent plus agressives. Pour certains nationalistes, l'objectif ultime à atteindre aurait été la souveraineté du Québec, pour d'autres non.

Une chose est certaine, le nationalisme québécois ne s'est pas figé dans la Révolution tranquille, il a continué d'évoluer et continuera d'évoluer et ce, même si le Québec obtient la

⁴³ Louis Balthazar, *op.cit.*, p. 197.

souveraineté. Comme le dit Louis Balthazar, il n'y a rien de définitif et l'équilibre recherché se modifie constamment, ce qui pour nous suggère que l'idée d'une rupture radicale en ce qui a trait au nationalisme québécois est peu plausible, quelle que soit la période historique.

4.3 Une identité transformée; à la défense d'une identité dynamique et non pas statique

Dans cette partie de chapitre, nous diviserons notre propos en deux parties. Tout d'abord, pour faire un lien avec le nationalisme, nous nous pencherons sur la question de l'identité nationale. Ensuite, nous proposerons une analyse sur l'identité québécoise elle-même et pourquoi selon nous, lors de la Révolution tranquille, elle entre dans une dynamique de continuité et non de rupture. Nous développerons notre analyse sur l'identité autour de deux éléments, soit l'ambivalence identitaire et la question de la minorité.

Dans le premier chapitre, nous avons mentionné qu'une des caractéristiques importantes de la Révolution tranquille est la mise de l'avant d'une nouvelle identité. Considérée comme canadienne-française depuis très longtemps, l'identité subira une profonde transformation lors de la Révolution tranquille, on assiste alors à la naissance de l'identité québécoise. Ce que nous voulons faire dans les paragraphes suivants, c'est de voir si malgré cette importante modification dans la référence identitaire, cela se veut une rupture totale ou bien si nous ne trouvons pas de preuves d'un processus de continuité.

Rappelons que la question de la référence identitaire est un point fort de l'idée de rupture. Si l'on considère que l'identité est une construction dynamique et évolutive, il est bien possible qu'à un moment donné et dans un contexte donné, s'opère une rupture avec l'ancienne référence.

Comme nous l'avons établi dans le premier chapitre, lors de la Révolution tranquille, on assiste à une plus grande prise de conscience politique et sociale des capacités de la population à développer un Québec compétitif au sein de l'économie canadienne et mondiale. Cette forme de repli sur le Québec, c'est le Canadien français qui devient Québécois.

Nous avons aussi présenté la position de Gilles Bourque à ce sujet, soit la formation d'une nouvelle identité nationale qui, suite au développement de l'État providence, favorisera la naissance d'une nouvelle référence identitaire, posant l'existence d'une nation québécoise (une nation dans laquelle existe une communauté d'intérêts au sein d'une économie nationale), dans un espace politique qui est le Québec⁴⁴. En termes généraux :

l'identité nationale peut être définie comme la base de l'allégeance à une communauté nationale, le fondement du sentiment d'appartenance, du sens de l'identité. Du point de vue de l'acteur individuel, elle est la définition ou l'image que l'on a de soi en tant que membre d'une nation. De la perspective des sociétés, l'identité nationale apparaît dans la configuration des significations et des valeurs partagées qui émergent d'interprétations de l'expérience collective constituant la tradition narrative d'une nation.⁴⁵

Selon Karmis on observe, lors de la Révolution tranquille, une redéfinition de l'identité et un État qui prend une toute nouvelle place dans la société québécoise :

La Révolution tranquille va contribuer de façon significative à la redéfinition de la communauté nationale. L'État québécois non seulement prend en charge les processus de modernisation ayant vu le jour avant 1960, mais il les met prioritairement au service de la majorité de langue française. L'ascension rapide de cet État au rang d'institution première et la nouvelle jonction de l'État et de la nation expliquent largement l'accélération du déclin de l'identité canadienne-française.⁴⁶

Ce qui est intéressant aussi avec Karmis, c'est que plutôt de parler de la naissance de l'identité québécoise, il préfère plutôt parler de déclin de l'identité canadienne-française. Il n'y aurait pas de rupture pour ainsi dire, mais tout comme on a pu l'observer avec le nationalisme, on assiste plutôt à une réorganisation de l'identité qui s'établit autour de nouvelles priorités mises de l'avant par le Parti libéral.

Il existe une dimension de rapport de force (que soit l'identité légitimante ou l'influence sur l'interprétation historique⁴⁷) dans la construction identitaire. À ce propos, on peut imaginer

⁴⁴*Ibid.*, p. 113

⁴⁵ Dimitrios Karmis, «Interpréter l'identité québécoise», dans : Alain G. Gagnon, *Québec État et Société Tome 1*, Montréal, Québec-Amérique, 1994, p. 310.

⁴⁶ *Ibid.*

que l'arrivée au pouvoir d'une puissante organisation politique peut avoir un effet considérable sur cette construction identitaire. À l'aide d'un discours construit, le parti au pouvoir peut très bien participer et influencer la redéfinition de la référence identitaire.

Nous croyons que cela est une possibilité à considérer fortement, non que la référence québécoise soit fautive ou mauvaise, mais que le discours libéral des années 1960, couplé à une société prête aux changements, a permis l'accélération de la redéfinition identitaire. À ce propos, voici ce que pense Louis Balthazar :

L'identité canadienne-française, mûrie et renforcée par la mobilisation sociale, était en quête d'une expression politique. Car c'est au niveau politique, et à ce seul niveau, que cette identité pouvait se signaler, s'affirmer et trouver les moyens de son épanouissement. Aucune institution, pas même l'Église, n'était assez forte et assez englobante pour parler au nom des Canadiens français, si ce n'est le gouvernement du Québec.⁴⁸

En insistant sur (ces termes sont puisés à même le programme du Parti libéral de 1960⁴⁹) le fait français, la culture, la langue, l'affirmation, l'aspiration, la fin du colonialisme économique, le *Maître chez nous* et la libération économique, le Parti libéral crée une importante référence au Québec et rejette la domination économique anglophone.

On peut aussi faire référence à d'autres définitions de construction identitaire pour expliquer l'idée de rupture⁵⁰. Par exemple, étant soumis à la domination anglophone ou cléricale, les acteurs sociaux du Québec, se trouvant stigmatisés, se sont barricadés derrière de nouveaux principes contraires à ce qui est véhiculé par les institutions de la société. La rupture politique

⁴⁷ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Éditions Boréal, 1993; Manuel Castells, *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Éditions Fayard, 1999.

⁴⁸ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 132.

⁴⁹ Georges-Émile Lapalme, *op. cit.*

⁵⁰ Manuel Castells distingue trois formes de construction de l'identité, soit : *L'identité légitimante* qui est introduite par les institutions dirigeantes de la société, permettant d'étendre et de rationaliser leur domination sur les acteurs sociaux (on peut se référer ici à Benedict Anderson pour qui les mouvements nationalistes romancent la culture historique pour servir leurs causes). *L'identité-résistance* qui est le fruit d'acteurs sociaux se trouvant dans des conditions défavorisées ou stigmatisées par la logique dominante. Pour résister et survivre, ces acteurs se barricadent (par exemple dans le fondamentalisme religieux ou le nationalisme ethnique) sur la base de principes étrangers ou contraires à ceux qui imprègnent les institutions de la société. Ce serait là l'émergence de la politique identitaire basée sur la lutte à une oppression quelconque. *L'identité-projet* est la construction d'une identité nouvelle sur la base de matériaux culturels par les acteurs sociaux. Cette nouvelle construction identitaire redéfinit la position des acteurs sociaux au sein de la société et sert de modèle pour transformer l'ensemble de la structure sociale. Voir : Manuel Castells, *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Éditions Fayard, 1999, p. 18.

et l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle formation au pouvoir auraient permis de briser les chaînes de ces acteurs sociaux stigmatisés et l'acceptation de certains principes derrière lesquels ils se sont réfugiés.

Ou bien, peut-être que les acteurs sociaux se basant sur la culture francophone ont construit une nouvelle identité. Ils se sont ainsi redéfinis, ont acquis une nouvelle position dans la société et proposent maintenant de transformer l'ensemble de la structure sociale. Peut-être est-ce le cas de la nouvelle classe politique et de la nouvelle classe moyenne ?

Ce sont toutes des possibilités intéressantes, mais encore là, ces définitions de la construction identitaire sont justement des constructions, des concepts qui permettent de poser un regard sur le cas particulier de l'identité et non d'expliquer concrètement ce qu'est vraiment la construction identitaire. De ce fait, la construction identitaire québécoise peut très bien se trouver dans ces définitions comme elle peut ne pas s'y trouver du tout. Il reste que dans notre perspective, l'identité doit être vue dans un contexte dynamique et évolutif. Comme le dit Gérard Bouchard :

On a tort de présenter les identités comme foncièrement incompatibles, figées dans leur différence ontologique ou dans leur pureté originelle. Elles sont, elles aussi, des faits sociaux conjugués à d'autres faits sociaux; elles baignent dans l'histoire et sont constamment sujettes au changement dans la moyenne ou la longue durée. C'est bien le cas des identités nationales, qui bougent sans cesse, comme le révèle l'analyse monographique : elles renégocient, ajustent leurs contenus, changent leurs référents, étendent ou réduisent leurs assises spatiales, etc. À cet égard, l'évolution de l'identité canadienne-française puis québécoise depuis le premier tiers du 19^{ième} siècle offre une démonstration spectaculaire.⁵¹

Posons ici une question, inspirée de Fernand Dumont, qui nous servira de point d'appui pour les paragraphes suivants, la voici : Cette évolution du statut identitaire dans laquelle il y a dépassement de l'ancienne référence canadienne-française et construction d'une nouvelle référence québécoise ainsi que la prise en compte par la société de cette nouvelle référence associée à la période de la Révolution tranquille produisent-elle un achèvement ou une rupture totale au sein du processus identitaire ?

⁵¹ Gérard Bouchard, «Nation et co-intégration : contre la pensée dichotomique», dans : Jocelyn Maclure, *Repères en mutation*, Montréal, Québec-Amérique, 2001, p. 29-30.

Nous croyons que l'identité québécoise, malgré le fait qu'elle se soit passablement transformée lors de la Révolution tranquille, ne s'est jamais rendue au stade de l'achèvement⁵². La vie politique, le discours national, les projets collectifs, la mémoire historique et la littérature, soit l'ensemble de la réalité socio-politico-culturelle du Québec, sont toujours en situation de dualité entre les deux visions. Les deux options du Québec sont en perpétuel conflit, soit l'option fédéraliste qui préconise l'unité avec le reste du Canada et la vision souverainiste qui favorise la sécession du Québec de la fédération canadienne et la création d'un pays, d'un État souverain du Québec.

Cette dualité ou même cette dichotomie constante entre les deux visions ne permet pas d'en venir à une conscience historique commune. On pourrait aussi avoir la même interrogation à l'envers, soit que c'est la conscience historique qui est la source de la dichotomie. Les définitions et les références sont constamment interprétées de manière opposée et ne sont pas le fruit d'un projet social commun qui engloberait la totalité de la société. La construction ou la définition identitaire est en état d'hibernation, en attente d'une issue, d'une conscience commune à l'ensemble de la société.

Il y a certainement eu bouleversement lors de la Révolution tranquille quant à l'identité québécoise, mais on peut affirmer que la rupture, qui mènerait en quelque sorte à l'achèvement de la conscience historique, ne s'est pas produite.

Selon l'interprétation de la rupture, c'est en tant que Québécoise et non en tant que Canadienne française que la population du Québec fait son entrée dans la modernité. Si l'on accepte le fait que la Révolution tranquille est l'accès du Québec à la modernité (ce que nous croyons discutabile), le Québec moderne naît avec une nouvelle référence identitaire et cela est excessivement puissant sur le plan de l'imaginaire et se perpétue depuis près de cinquante ans. Mais est-ce que l'imaginaire n'a justement pas tendance à influencer l'interprétation que

⁵² Selon Fernand Dumont, la genèse d'une société n'est pas achevée tant que la référence n'est pas complétée, tant que la collectivité n'est pas parvenue à la conscience historique. De ce fait, on peut se demander si le passage du statut de Canadien-français à celui de Québécois (soit une évolution du statut identitaire, il y a dépassement de l'ancienne référence canadienne-française et construction d'une nouvelle référence québécoise et la prise en compte par la société de cette nouvelle référence est associée à la période de la Révolution Tranquille) serait l'achèvement de la quête identitaire par le peuple québécois? Voir : Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Éditions Boréal, 1993.

l'on fait de la Révolution tranquille ? L'imaginaire suffit-il à justifier et à favoriser l'idée de la rupture ?

Comme nous l'avons expliqué plus tôt, l'identité est construite et, tout comme la nation et le nationalisme, il s'agit d'un concept qui évolue au fil du temps. Puisque l'identité est une construction, par rapport à soi ou par rapport à l'autre et que cette construction peut être influencée par différents acteurs (politiques, sociaux ou économiques), il est peu probable qu'elle naisse soudainement.

Tout comme une maison, une identité n'apparaît pas soudainement dans un moment donné, elle doit avoir une fondation, une structure, des parois, etc. En effet, plusieurs facteurs au sein de l'identité québécoise actuelle permettent de démontrer que la rupture souhaitée ne s'est pas complètement réalisée et que sur plusieurs points, on observe une continuité.

Tout d'abord, le statut minoritaire du peuple francophone au sein du Canada et de l'Amérique. D'un point de vue identitaire, même s'il est vrai que la Révolution tranquille a permis la construction d'une nouvelle référence identitaire, il demeure que sur le point du nombre et de la présence, le peuple francophone est toujours minoritaire dans le Canada.

Ce dernier vit dans une dualité constante entre la majorité au sein d'un espace et la minorité au sein d'un autre espace et ces deux espaces font partie de sa réalité quotidienne, de son existence politique au sein d'une fédération. La question du statut minoritaire des francophones ne doit pas être vue ici comme une opinion politique de notre part, mais plutôt comme un fait. Comme le dit Dimitrios Karmis :

Beaucoup de Québécois sont partagés entre un sentiment majoritaire et un sentiment minoritaire [...] Double sentiment, double allégeance d'être une minorité à protéger au sein du Canada, mais d'avoir édifié au Québec une société à majorité francophone.⁵³

Bien sûr, l'identité québécoise ne se définit pas uniquement par la langue, mais la langue demeure une des principales composantes de cette identité, un terrain de lutte toujours bien vivant. En observant le Québec d'aujourd'hui, sommes-nous prêts à admettre que la nouvelle

⁵³ Dimitrios Karmis, *op.cit.*, p. 321-322.

référence identitaire québécoise émanant de la Révolution tranquille a permis de régler cette question ? On pourrait même se demander si c'est un problème en soi. À ce propos, nous croyons qu'un statut minoritaire peut engendrer de fortes tendances au repli chez certains acteurs sociaux.

Si nous admettons que dans la question identitaire, la dimension des rapports de forces (politiques ou sociaux) joue un rôle, on peut admettre que si les acteurs sociaux tentés vers le repli identitaire ont plus de poids que les autres, ils peuvent ainsi grandement influencer l'orientation de cette identité. Bien sûr, cela ne veut pas dire que la propension au repli de certains acteurs sociaux prendra nécessairement le dessus, mais il faut imaginer que dans un certain contexte, cela est une probabilité.

Dans le même ordre d'idée, on retrouve aussi le courant d'interprétation tragique, celui du peuple victime, violé et exploité. En gros, il s'agit de :

Représenter la condition québécoise sur le mode de la tragédie, de l'hibernation, de l'infléchissement du parcours, de la survivance dans le repli.⁵⁴

Allons un peu plus loin encore :

la mémoire devait être au commencement de la méthode, la misère devait structurer l'objet, la mélancolie devait donner le ton du texte et le texte devait nourrir la mémoire. À défaut de boucler cette boucle identitaire fondée sur une espèce d'inoubliable dèche collective, une dèche causée par le repoussement de l'autre, bien sûr, l'avenir du groupe se voyait menacé. Oublier sa condition de victime dans l'histoire, c'était en effet se donner fausse conscience de soi. C'était aussi risquer de ne plus se voir comme perdant. [...] Comme si, en dehors de la souffrance, les Québécois cessaient d'exister, se désolidarisaient de ce qu'ils étaient et répudiaient le lieu originel et fondateur de leur identité réputée.⁵⁵

Pour nous, la présence des courants du repli et de la tragédie démontre la possibilité qu'il n'y a pas eu de rupture identitaire totale lors de la Révolution tranquille, mais plutôt que l'identité canadienne-française traditionnelle et défensive a bel et bien survécu (dans la continuité) à la

⁵⁴ Jocelyn Letourneau, «Pour une révolution de la mémoire collective. Histoire et conscience historique chez les Québécois francophones», dans : *Revue Argument*, vol.1, no 1 (automne 1998), p. 42.

⁵⁵ Dimitrios Karmis, *op. cit.*, p. 315.

tornade des années 1960. Il ne s'agit pas ici de peur de domination par une force militaire par exemple, mais bien d'une peur fondée dans la symbolique et l'imaginaire qui est toujours bien vivante et dont certains acteurs sociaux et politiques se servent pour vendre ou pour justifier leurs programmes et leurs idées.

Il est important de connaître le type d'approche que nous désirons adopter face à l'identité : soit que l'identité a un caractère fixe et statique ou sinon qu'elle a plutôt un caractère dynamique, en mouvement et en reformulation constante.

C'est pourquoi nous choisissons d'adopter une approche dynamique face à l'identité et qu'en plus, considérer l'identité comme dynamique nous permet d'observer que l'identité ne naît pas nécessairement d'une rupture (persécution, génocide, conflit) mais qu'elle peut aussi être le fruit d'un long processus social-historique. Nous croyons que c'est le cas pour le Québec et que la Révolution tranquille n'a pas eu l'effet d'une rupture profonde sur l'identité au Québec. Les Canadiens français existent encore après la Révolution tranquille et n'ont été soudainement remplacés par des Québécois.

Une autre dimension importante qui démontre selon nous la continuité au sein de la construction identitaire québécoise est la question de l'ambivalence. Yvan Lamonde⁵⁶ propose cette dimension intéressante dans son ouvrage. Très brièvement, l'identité québécoise est la somme de plusieurs composantes extérieures (France, Grande-Bretagne, États-Unis, Rome-Vatican), qui sont aussi des relations, ce qui est une faiblesse dans l'analyse de Lamonde au sens où la déconstruction de l'identité en différentes composantes ne permet pas nécessairement son explication.

En fait, l'identité n'est pas une relation à la suite d'une autre dans un ordre suivi logique, mais plutôt une combinaison de relations qui doivent être prises dans leur ensemble pour être bien conceptualisées. Autrement dit, prises l'une à la suite de l'autre plutôt qu'une avec l'autre, ces composantes ne permettent pas nécessairement une compréhension de l'identité

⁵⁶ Yvan Lamonde, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Montréal, Éditions Nota Bene, 2001.

québécoise, mais devraient plutôt être prises comme des faits historiques, présentés et expliqués sans aucun effort d'abstraction.

Il est intéressant de constater la présence du facteur américain dans l'équation de Lamonde. En effet, si les composantes française, anglaise et romaine ne font pas trop effet de surprise, la composante américaine est souvent oubliée en tant que spécificité identitaire du peuple québécois.

Malgré le fait que Lamonde y porte une attention particulière, la littérature réfère rarement à cette composante, mais nous verrons plus tard que certains auteurs y accordent une importance toute particulière, comme par exemple, le sociologue Guy Rocher et Jean Larose⁵⁷ qui désirent mieux comprendre et mieux intégrer la composante américaine dans l'identité québécoise, même si cette composante ne fait pas l'unanimité à cause de ses effets sur le peuple québécois. L'ouvrage de Joseph-Yvon Thériault⁵⁸ sur le sujet de l'américanité est aussi très intéressant à consulter.

Pour Anne Legaré⁵⁹, mettre au premier plan le caractère nord-américain de l'identité (on peut même dire le caractère continental), c'est aussi faire l'économie de ce qui caractérise le Québec et cela évacue le lien intime entre langue et culture⁶⁰. Il s'agit en fait d'une erreur que de voir dans la langue un simple véhicule neutre de communication, car il y a un lien indissociable entre langue et culture⁶¹.

En réponse à Yvan Lamonde, Anne Legaré affirme que l'ancrage du Québec en Amérique du Nord, sa fréquentation des cultures européennes et la spécificité de sa langue s'intègrent dans

⁵⁷ Jean Larose, *La petite noirceur*, Montréal, Boréal Express, 1987; Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1973.

⁵⁸ Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2002.

⁵⁹ Anne Legaré, *Le Québec otage de ses alliés*, Montréal, VLB éditeur, 2003.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 161.

⁶¹ *Ibid.*, p. 162.

une identité complexe à la richesse de laquelle chaque composante contribue également⁶². L'identité ne se laisse pas décomposer en éléments disparates, elle opère une synthèse en perpétuelle transformation.

Toujours selon Legaré, l'affaiblissement de la souveraineté et de l'autonomie de l'État canadien face à la force d'attraction des États-Unis et l'importance prise par les échanges économiques qui contribuent à éroder les fonctions du politique et donc à diminuer l'autonomie des gouvernements des provinces sont des facteurs qui doivent être pris en considération dans l'analyse du thème de l'américanité⁶³.

N'oublions pas que la culture spécifique du Québec est en lien avec la langue. Québécois et Canadiens ne sont pas semblables, entre autres, car ils ne parlent pas la même langue. La différence linguistique a de larges implications culturelles. La langue a une grande implication culturelle et elle est constitutive d'une culture spécifique. Sinon, on peut dire que Québécois et Français sont semblables, tout comme le sont Anglais et Américains. Clairement, ce n'est pas du tout le cas.

Un point intéressant à propos de l'américanité est que lors de la Révolution tranquille, le Québec se trouvait en plein processus de définition identitaire et c'est à ce moment que la société québécoise fait le questionnement initial sur l'américanité. Rappelons aussi que l'une des caractéristiques de la Révolution tranquille est le dépassement des références traditionnelles européennes, entre autres au sein de la littérature. De plus, au sein de la mouvance des années 60, il se développera le modèle du *Québec inc.*, modèle largement influencé par le modèle d'expansion étatsunien.

Observons que plusieurs sphères s'activent à la fois et que ce n'est pas que le culturel qui entre en jeu, tout comme nous l'avons déjà observé dans nos définitions de la Révolution tranquille et du nationalisme.

⁶² *Ibid.*, p. 164.

⁶³ *Ibid.*, p. 165.

Gérard Bouchard affirme que le refus de l'américanité est en fait une forme d'isolationnisme. En tant que société, il nous est nécessaire de dépasser la sphère des dynamiques culturelles et de tenir compte des facteurs sociaux, économiques et politiques⁶⁴. Pour Bouchard, l'américanité ne se doit pas d'être vue seulement comme une inscription au sein des États-Unis, mais aussi en tant qu'inscription au sein de l'Amérique, il s'agit pour lui d'une expérience continentale.

Au fil de cette étape historique qu'est la Révolution tranquille, le Québec développera une américanité qui lui est propre soit une «américanité tout à fait québécoise dans son origine, puisque le terme même de cette expression apparaît comme une singularité (une originalité) à la fois du point de vue étatsunien et du point de vue québécois.⁶⁵» Nous sommes ici devant une approche de l'américanité qui se veut une ouverture et non pas un envahissement étatsunien de la société québécoise.

Pour faire un lien avec la partie précédente, si l'identité est l'attribution d'un sens, collectif ou individuel, il est ainsi possible que cette attribution de sens se fasse par rapport à la nation d'appartenance. Tout comme une identité définie par rapport à une appartenance sexuelle (hétérosexuelle ou homosexuelle), une personne peut très bien définir (ou comme le dit Castells, donner priorité à) une facette de son identité par rapport à sa nation d'attache, il se donnerait un sens national, une identité nationale.

Selon Gérard Bouchard, l'identité n'est pas figée, d'ailleurs, une identité figée peut devenir dangereuse surtout si elle est politisée et reprise par un discours idéologique. De plus, l'identité nationale se situe au-delà des particularismes liés à la diversité :

Le contenu de l'identité nationale [...] renvoie à certaines composantes qui semblent universelles : des représentations de soi et des autres, des valeurs communes, des idéaux, des utopies, des orientations jugées prioritaires, des références mémorielles, une relation plus étroite à un territoire, à de grandes

⁶⁴ Gérard Bouchard, «Le Québec comme collectivité neuve, le refus de l'américanité dans le discours de la survivance», dans : Yvan Lamonde et Gérard Bouchard (dir. publ.), *Québécois et Américains, la culture québécoise au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle*, Montréal, Fides, 1995.

⁶⁵ Jean-François Côté, «L'identification américaine au Québec : de processus en résultats», dans : Donald Cuccioletta, *L'américanité et les amériques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 12-13.

institutions publiques, certains rituels ou façons de faire qui finissent par établir des familiarités, des connivences dans la quotidienneté, le tout articulé à une langue principale.⁶⁶

Dans la société actuelle, les imaginaires collectifs s'entrecroisent les uns les autres, ce qui entraîne la nécessité pour ces imaginaires d'apprendre à habiter efficacement les mêmes espaces sociaux. On doit donc connaître comment se forment et se transforment ces imaginaires collectifs et comment parfois ils se conjuguent et s'interpénètrent.

Jacques Beauchemin nous parle quant à lui des problèmes théoriques et politiques de redéfinition de l'identité québécoise⁶⁷. L'identité québécoise possède un caractère ambivalent et si l'on accepte cette ambivalence (on peut faire référence à Lamonde que l'on a vu plus tôt), il faut apprendre à se découvrir dans la diversité, non seulement la nôtre, mais aussi celle des autres. Selon Beauchemin, il faudrait former un nationalisme francophone civique, s'appuyant sur une identité québécoise multiple et pluraliste, tant au niveau des acteurs sociaux qu'au niveau de groupes sociaux minoritaires.

Mais si l'on accepte le fait que l'identité québécoise est composée de plusieurs références, s'il y a eu rupture, peut-on alors conclure que l'on a fixé et établi solidement les composantes de cette identité ? Cette identité est-elle ambivalente ? Cette identité est-elle plutôt européenne, anglaise, française, américaine ? Une composante a-t-elle prise le dessus ?

À ces questions, nous revenons à l'idée suivante de Dumont, soit que la genèse d'une société n'est pas achevée tant que la référence identitaire n'est pas complétée, tant que la collectivité n'est pas parvenue à la conscience historique. De ce fait, on peut se demander si le passage du statut de Canadien français à celui de Québécois serait l'achèvement de la quête identitaire par le peuple québécois ?

⁶⁶ Gérard Bouchard, «Nation et co-intégration : contre la pensée dichotomique», dans : Jocelyn Maclure, *Repères en mutation*, Montréal, Québec-Amérique, 2001, p. 25.

⁶⁷ Jacques Beauchemin, «Le sujet politique québécois : l'indicible nous», dans : Jocelyn Maclure, *op. cit.*, p. 205-220.

Comme réponse, nous offrons la suivante. Nous ne croyons pas que le Québec a achevé sa quête identitaire, mais plutôt qu'il a franchi une importante étape dans sa définition d'une identité propre, mais qui comporte toujours de l'inconnu et de l'incertain. Tout cela entre dans une mouvance particulière faite de questionnements à propos de l'appartenance nationale, de l'ambivalence et du statut minoritaire-majoritaire.

Nous ne croyons pas non plus certain l'achèvement à proprement dit de la quête identitaire. Si l'on pose l'identité québécoise seulement selon l'identité nationale et que cette question se règle un jour, pourrions-nous, en toute certitude, affirmer être à la fin de la quête identitaire du peuple québécois ?

En fait, la réponse est non, car la nation n'est pas le lieu unique de la référence identitaire et surtout pas dans le monde actuel. La réalité du monde actuel est plutôt la suivante, soit :

qu'une pléthore d'autres lieux identitaires contestent le monopole de la nation. Le genre, l'identité sexuelle, l'ethnicité, les classes sociales, les nouveaux mouvements sociaux, le positionnement générationnel et les communautés cybernétiques sont des référents identitaires et des lieux de passage à l'acte politique avec lesquels la nationalité coexiste et rivalise.⁶⁸

En effet, que l'identité soit définie comme l'attribution d'un sens à soi-même ou comme la recherche de ce qui nous différencie des autres⁶⁹, admettons que ce sens ou cette différence peuvent être multiples. L'identité nationale est tout à fait pertinente, mais elle n'est en aucun cas unique et pourra, à des moments donnés, être supplantée par d'autres référents identitaires tels que l'identité sexuelle.

⁶⁸ Jacques Beauchemin, *Ibid.*, p. 212-213.

⁶⁹ Voir à ce propos : Léon Dion, *Québec 1945-2000. Tome 1, À la recherche du Québec*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1987; Manuel Castells, *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Éditions Fayard, 1999; Dion, *La Révolution dérivée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998; Charles Taylor, *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992.

4.4 L'imaginaire et les mythes à déconstruire; ce qu'il faut relativiser par rapport aux interprétations générales de la Révolution tranquille

Dans le premier chapitre, nous avons souvent fait référence au mythe de l'éveil de la société québécoise lors de la Révolution tranquille. En effet, il y a une forte tendance au sein de la société québécoise, dans la littérature et les médias entre autres, à considérer la Révolution tranquille comme une période de naissance et d'émancipation d'une société endormie par un régime politique rétrograde.

Plutôt que de nous pencher sur la justesse de cette thèse, nous croyons, en terme analytique, qu'il est bénéfique de considérer cette interprétation comme une rupture. En effet, le caractère mythique de la Révolution tranquille a pris une telle importance dans l'imaginaire québécois, que de nous attaquer à ce mythe dépasse largement le but du mémoire.

Plutôt que d'infirmer totalement l'idée de la rupture au sein de l'imaginaire, nous entreprendrons notre démarche de manière non pas à interroger le mythe de la rupture dans son ensemble, mais plutôt des mythes particuliers. Et n'oublions pas que la Révolution tranquille : «est en premier lieu un produit de l'esprit, des désirs et des rêves.⁷⁰»

Le caractère mythique de l'éveil est présent partout, dans les livres d'histoire, dans les archives médiatiques, dans les discours politiques, etc. Sur ce point, la Révolution tranquille a joué un rôle sans précédent dans la construction d'un nouvel imaginaire et cet imaginaire est toujours excessivement présent au sein de la société québécoise et de la classe politique.

Voici une citation qui exprime très bien ce que nous voulons dire :

Selon une vulgate toujours très présente dans les esprits, avant l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Lesage et de son équipe du tonnerre le soir du 22 juin 1960, le Québec aurait vécu sous la chape de plomb d'un despote rétrograde allié à un clergé traditionnaliste et crispé. Leur but ? Détourner la tribu canadienne-française d'une pensée critique. Après ce grand soir, les Québécoises et les Québécois se seraient libérés des anciennes entraves de la

⁷⁰ Jacques Beauchemin, *op. cit.*, p. 212-213.

tradition pour finalement s'ouvrir aux vastes courants de la pensée moderne. [...] Séduits par cette modernité en marche, cette libération des esprits, plusieurs intellectuels ont exagérément assombri les dominantes de la pensée canadienne-française de la période antérieure à la Révolution tranquille.⁷¹

On en appelle encore de cette grande période d'éveil et de libération du peuple québécois des griffes de l'Église et de l'Union nationale. On en appelle aussi encore des grands chantiers économiques et sociaux, de l'État providence, du filet social, de la social-démocratie. En se rappelant toutes ces choses, on en revient toujours à la Révolution tranquille et cela démontre bien toute la puissance symbolique de cette période. Sans aucun doute, il s'agit là d'une rupture dans l'imaginaire québécois. Mais cette rupture soulève en nous des questions que nous présenterons dans les paragraphes qui suivent.

En lisant sur la Révolution tranquille, on remarque que plusieurs petits mythes prennent leur place au sein de l'imaginaire par une construction symbolique et une représentation du réel particulières. Parmi les mythes importants que l'on retrouve dans la littérature, retenons en quelques-uns : le mythe du retard économique du Québec, le mythe de la domination religieuse et le mythe de l'entrée dans la modernité (*voir* chap.3).

Ces trois mythes reviennent très souvent dans la littérature, ils sont tous discutables, mais sont tout de même excessivement présents au sein de l'imaginaire. En soi, le retard économique du Québec dans les années 1960 a déjà été examiné et largement critiqué. La domination religieuse ne serait peut-être pas si forte que l'on pourrait le croire et même que l'Église pourrait être la source même de sa chute.

L'imaginaire contribue grandement à la formation de l'identité, à la façon dont on se perçoit, que ce soit par rapport à nous-mêmes ou par rapport aux autres⁷². De ce fait, la rupture au

⁷¹ Eric Bédard, «Modernité et histoire des idées au Québec. Une perspective historiographique», dans : Marie-Christine Weidmann Koop (dir. publ.), *Le Québec aujourd'hui. Identité, société et culture*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2003, p. 10-11.

⁷² «Nous parlons d'imaginaire lorsque nous voulons parler de quelque chose d'inventé, qu'il s'agisse d'une invention absolue (une histoire imaginée de toutes pièces) ou d'un glissement, d'un déplacement de sens, où des symboles déjà disponibles sont investis d'autres significations normales ou canoniques. Dans les deux cas, il est entendu que l'imaginaire se sépare du réel, qu'il prétende se mettre à sa place (un mensonge) ou qu'il ne le prétende pas (un roman)». Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du seuil, 1975, p. 190

sein de l'imaginaire a des répercussions sur plusieurs autres éléments de la société, le nationalisme en est un, la nation et l'identité de même.

Nous avons d'ailleurs tenté de faire ressortir à plusieurs reprises dans notre analyse l'importance de l'imaginaire tant dans le concept de nation, que dans celui du nationalisme et de l'identité. Mais l'imaginaire évolue dans la symbolique et peut-on affirmer en toute honnêteté que la symbolique suffit à expliquer un événement, un fait ou une réalité dans son ensemble ?

La Révolution tranquille est une période d'ébullition dans l'histoire du Québec, une période où l'on assiste à une forte mouvance dans tous les domaines de la société. Donc, une période propice à la fondation d'un imaginaire collectif. Nous n'affirmons pas ici que le Québec d'avant la Révolution tranquille n'avait pas d'imaginaire, mais que la Révolution tranquille a permis la création et la reformulation de l'imaginaire collectif, un imaginaire qui est toujours très présent dans le Québec d'aujourd'hui.

Si l'imaginaire social se reformule⁷³, il y aura aussi une reformulation de la nation, car ce sont les citoyens qui construisent la nation. Il en ira de même pour le nationalisme et l'identité⁷⁴. Encore aujourd'hui, l'imaginaire social et politique est imprégné de toute part de références à la Révolution tranquille et cette période charnière de l'histoire du Québec illumine toujours les grands discours nationaux.

Avant les années 1960, plusieurs événements ont imprégné l'imaginaire québécois, par exemple, les années de la Conquête, la défaite des Patriotes. Les années quatre-vingt ont aussi

⁷³ Selon Cornelius Castoriadis, les significations imaginaires sociales ne sont ni représentations, ni figures ou formes, ni concepts. Elles sont historiques, donc évolutives, et produisent des institutions qui ne peuvent être analysées qu'en fonction du contexte culturel de l'époque. Elles sont significatives parce qu'elles renvoient à un sens. Le sens social est donné par le fait que, si l'on renonce à quelque chose, on doit avoir en retour une justification à cette renonciation, c'est ce que Castoriadis nomme le pacte psyché/société. Voir : Cornelius Castoriadis, *op. cit.*

⁷⁴ « Cette partie de l'imaginaire collectif (produit par les pratiques discursives) qui se donne comme le cadre officiel d'intégration symbolique de l'ensemble de la collectivité. On observe que, dans tous les espaces du Nouveau Monde, lorsque les élites commencèrent à se percevoir comme appartenant à une société autre, distincte de la mère patrie, c'est par le prisme de l'idée nationale, empruntée à l'Europe, qu'elles élaborèrent leurs premières représentations collectives. La même notion en vint aussi à admettre des contenus symboliques fort différents d'une société à l'autre tout en véhiculant partout une même volonté d'affirmation », Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000, p. 29.

amené leurs lots de déceptions qui affectent toujours l'imaginaire québécois et surpassent en quelque sorte les grandes transformations de la Révolution tranquille, soit la défaite du «oui» au référendum de 1980, le rapatriement de la constitution par Trudeau en 1982 et que le Québec n'a jamais ratifié, les échecs des accords du Lac Meech et de Charlottetown.

Ce sont là des événements qui hantent toujours les aspirations d'émancipation de la culture québécoise et des Québécois. Oui, le Québec s'est émancipé dans les années 1960 et la mouvance qui s'en est suivie aurait pu mener le Québec vers de tout nouveaux chemins. Pour certains, c'est le cas, pour d'autres non et les blessures ne sont pas guéries. Qui a raison et qui a tort, ce n'est pas à nous de répondre à ces questions, mais une chose est sûre, il n'y a pas de réponses claires et unanimes.

La grande mouvance nationaliste des années 1960, la création de mouvements indépendantistes culminant avec la création du Parti québécois et son élection en 1976 qui mènera à la tenue du référendum de 1980, tous ces événements sont la suite logique d'une tendance à l'affirmation du peuple québécois, de la nation québécoise, de l'identité québécoise et du nouvel imaginaire québécois. Ce nouvel imaginaire sera perturbé à la suite de la défaite du «oui» au référendum de 1980 et au maintien, dans l'arène politique et sociale, de la dualité qui caractérise l'environnement politique québécois, soit le grand débat entre le maintien du Québec au sein de la fédération canadienne ou son indépendance politique.

La question nationale tout comme les mouvements politiques et sociaux qui réclament l'indépendance du Québec sont tout sauf des «bulles temporaires». Ces mouvements sont présents, ils sont forts et ils font partie des institutions politiques, sociales, culturelles et économiques. De ne pas en tenir compte, de les esquiver ou de les occulter serait une grave erreur. Comme il serait une erreur de ne pas tenir compte des mouvements fédéralistes et de leurs capacités.

L'idée principale de cette dernière partie était simple. Il s'agissait en fait de présenter des mythes et de voir que la vérité n'est pas si simple. Nous avons présenté tout au long de ce mémoire plusieurs idées et concepts, en tentant le plus possible de conserver une vision

large. S'interroger sur la rupture que la Révolution tranquille a peut-être déclenchée au sein de l'imaginaire fait partie de notre démarche. Nous ne disons pas qu'il n'y a pas eu de rupture, mais nous disons qu'il est important de ne pas trop facilement se laisser bercer par des interprétations tentantes.

Comme le dit Gilles Labelle : «Une révolution doit aussi être considérée du point de vue de l'institution symbolique.⁷⁵» Et il est vrai que sur ce point, la Révolution tranquille a agi comme élément central d'une rupture symbolique qui vit toujours dans le Québec d'aujourd'hui et au sein de tous les partis politiques et des toutes allégeances. Toujours, Gilles Labelle à ce sujet :

La Révolution tranquille mérite son appellation de révolution parce qu'il est indéniable qu'elle établit une telle césure symbolique, à preuve, non seulement la récurrence de l'expression et de ce qu'elle désigne dans le discours public (par exemple dans les discussions autour du modèle québécois), mais le fait que même les thèses dites révisionnistes les plus critiques à son égard, qui cherche à la relativiser, la prennent pour objet.⁷⁶

L'argument de Labelle est très fort et diminue de beaucoup la portée de la thèse de la continuité. En effet, la césure symbolique qu'établit la Révolution tranquille est selon nous l'argument le plus convaincant servant la thèse de la rupture. Sur ce point, nous croyons que la charge symbolique de la Révolution tranquille est d'une force remarquable. Le symbole de la Révolution tranquille comme période de grand éveil est ancré dans l'imaginaire québécois et comme le dit Labelle, il est récurrent dans le discours public à un point tel qu'il est difficile de le critiquer.

Par contre, une chose importante doit être dite et absolument étudiée plus en profondeur : la Révolution tranquille n'a peut-être pas réussi où elle devait et ses échecs peuvent prendre différentes formes, qu'elles soient politique, sociale, culturelle ou économique, mais elle a toutefois réussi sur un point crucial, le symbolique. Gérard Bouchard exprime bien cette idée :

⁷⁵ Gilles Labelle, «Repenser la Révolution tranquille et refonder l'indépendance», dans : Jocelyn Couture (dir. publ.), *Redonner sens à l'indépendance*, Montréal, VLB éditeur et Les intellectuels pour la souveraineté (IPSO), 2005, p. 40.

⁷⁶ *Ibid.*

Cette fois, l'attention se porte non plus sur la possibilité d'extension et d'ouverture du champ mémoriel mais sur le risque d'une rupture de la mémoire et d'une aliénation. Comment rendre cette mémoire accessible à l'Autre sans en payer le prix tant redouté qui serait d'en rompre le fil, en d'autres mots : sans la trahir ? Contre cette perspective, il faut faire valoir que la portée mémorielle d'une communauté fondatrice peut être étendue tout en préservant ses éléments essentiels de continuité, mais à la condition de les reformuler pour les articuler à un actuel lui-même renouvelé.⁷⁷

Nous avons insisté à quelques reprises sur le rôle que peuvent avoir les élites dans les différentes constructions symboliques sociales et politiques comme la nation ou l'identité. L'imaginaire aussi peut subir les effets du poids de certaines élites dans l'interprétation et dans l'analyse sociale, politique ou économique. Il demeure pour nous important de toujours scruter, même les interprétations les plus largement véhiculées, comme celle qui fait de la Révolution tranquille le grand éveil de la société québécoise.

En conclusion, nous voulions dans ce chapitre faire notre propre analyse de la Révolution tranquille et nous positionner à même le débat rupture-continuité. Selon nos observations, la thèse de la continuité semble la plus plausible. Tout d'abord, l'expression même de Révolution tranquille favorise une interprétation de rupture étant donné la portée du mot révolution et de ce qu'il sous-entend. Mais peut-on réellement affirmer que le Québec des années 1960 a vécu une révolution au sens propre ? Oui il y a eu des changements importants et rapides, mais de qualifier ces changements de révolutionnaires est selon nous exagéré. D'ailleurs, nous avons tenté de démontrer que ces changements ont été préparés bien avant l'élection des libéraux en 1960.

Nous avons aussi montré que le nationalisme et l'identité ne peuvent apparaître soudainement. Ils ont la capacité de se modifier dans le temps sans aucun doute, mais ils évoluent graduellement et sont dynamiques, non pas statiques. Sur ces points importants que sont le nationalisme et l'identité pour le Québec, notre analyse tend à montrer que la thèse de la continuité est la plus valable. En effet, la thèse de la continuité suppose un processus de construction temporelle et de la présence au sein de la société d'éléments (sociaux, politiques,

⁷⁷ Gérard Bouchard, «Nation et co-intégration : contre la pensée dichotomique», dans : Jocelyn Maclure, *Repères en mutation*, Montréal, Québec-Amérique, 2001, p. 31.

culturels, idéologiques, économiques) servant à préparer d'importants changements plutôt qu'à un éveil soudain.

Finalement, même si ce sont les arguments en faveur de la thèse de la continuité qui dominant notre analyse, nous devons accorder à la thèse de la rupture un point important, celui du symbolique. La Révolution tranquille a une force telle dans l'imaginaire québécois qu'il est difficile de le nier et même de le critiquer. Clairement, la récurrence dans le discours public du grand éveil québécois lors de la Révolution tranquille est indéniable. L'imaginaire québécois a été fortement marqué par les changements des années 1960 et nous nous devons d'admettre que sur ce point, la thèse de la rupture est réconfortée.

CONCLUSION

Dans les pages précédentes, nous avons présenté une multitude de concepts nous permettant d'établir une grille pour analyser une société donnée. Dans le cas qui nous intéresse ici, il s'agit de mieux comprendre le Québec d'aujourd'hui à l'aide de ces concepts. Pour bien réussir cet exercice, nous nous devons de revenir sur le passé pour nous mettre à l'affût des dynamiques et des événements qui ont consisté à former notre société. Pour nous, il semblait nécessaire d'étudier plus en profondeur la Révolution tranquille. Nous avons débuté notre démarche en présentant au lecteur un large inventaire de définitions de la période de la Révolution tranquille touchant à l'ensemble des éléments travaillant à l'édification ainsi qu'au fonctionnement d'une société.

Plus que des définitions, nous avons aussi présenté aux lecteurs les grandes lignes entourant le débat sur l'interprétation de la Révolution tranquille. Brièvement, deux écoles s'affrontent, celle de la rupture et celle de la continuité. Une école défend l'idée que cette période historique engendre une rupture profonde au sein de la société québécoise et ce, à différents niveaux (politique, social, économique, idéologique, culturel). Une autre école soutient que plusieurs des changements ayant eu cours lors de la Révolution tranquille sont dus au fait que tous les éléments nécessaires à ces changements étaient déjà bien présents au sein de la société et que le changement politique (sur le plan du pouvoir et de l'État) a tout simplement libéré.

Notre prémisse de base en abordant ce projet était que la thèse de la continuité est plus plausible. C'est pourquoi nous avons tenté de construire un cadre d'analyse pour nous aider dans notre lecture de la Révolution tranquille. Ce qu'il faut retenir d'un tel exercice est que rien n'est statique. En effet, les concepts que nous avons définis et que nous avons tenté d'appliquer au cas du Québec sont en transformation et en mouvement constant. Dans l'analyse des sociétés, rien n'est figé, car les sociétés elles-mêmes ne le sont pas, tout comme les individus qui les composent. Le Québec contemporain est le fruit d'un processus à l'œuvre depuis sa fondation.

Ce qu'il nous a été permis de voir dans les pages précédentes, c'est que la Révolution tranquille a été une époque où plusieurs des références traditionnelles de la société québécoise se sont modifiées. Il s'est opéré une redéfinition identitaire, une refonte de la nation et du nationalisme et il s'est établi un nouveau rapport avec l'imaginaire. Est-ce que toutes ces perturbations ont été bienfaites pour la société québécoise ?

Le but du présent exercice n'est pas de répondre à cette question, mais il serait intéressant de pousser plus loin l'analyse de cette période pour savoir si les idées de ceux qui ont rêvé la société à cette époque se sont matérialisées. La société actuelle est-elle devenue ce que certains rêvaient qu'elle devienne ? Il resterait à faire l'inventaire de ces rêves pour répondre à cette question. Voilà peut-être une voie que quelqu'un entreprendra.

On peut tout de même tirer quelques conclusions à la suite de ce processus de recherche. Tout d'abord, même si nous ne sommes pas tout à fait en accord avec l'une ou l'autre des interprétations (rupture ou continuité) de la Révolution tranquille, elle demeure une période charnière de l'histoire du Québec, donc elle se doit d'être étudiée et analysée. Ensuite, même si elle n'est peut-être pas la grande rupture attendue par certains, elle a marqué et continue de marquer l'imaginaire québécois. En ce sens, la charge symbolique de la Révolution tranquille démontre une forme de rupture. Cela en soi est la démonstration de la puissance symbolique de la Révolution tranquille. D'ailleurs, est-ce que d'interroger le fait que la Révolution tranquille n'a peut-être pas été la grande rupture signifie que l'on nie son importance ou que l'on rejette ce qui en est ressorti ? Nous ne le croyons pas.

Même si nous ne sommes pas convaincus, de par nos lectures et de par notre analyse, que la Révolution tranquille ait été une véritable rupture, nous sommes persuadés que l'unique force symbolique donne à la Révolution tranquille un poids considérable parmi toutes les grandes périodes historiques qui ont marqué le Québec et le Canada. Rappelons que notre analyse tend à démontrer que sur le plan du nationalisme et de l'identité, l'interprétation de la continuité semble la plus appropriée et que ces deux éléments se construisent dans le temps, graduellement, ils évoluent et ne naissent pas subitement.

On peut critiquer les directions prises, les rêves non réalisés, la faiblesse des idées, les problèmes terminologiques, etc. La Révolution tranquille demeurera pour longtemps au sein de l'imaginaire la période qui a vu naître le Québec moderne, qui a contribué à l'émancipation de sa culture, sa langue, son identité, sa nation, ses valeurs. Pour ce qui est de la modernité elle-même, cela est un tout autre débat à savoir si le Québec est entré dans la modernité pendant les années soixante.

On pourrait même se retrouver à interroger la modernité elle-même, ce qu'elle est, ce qu'elle représente, ce qu'elle implique, et ce, pour une société ou une nation. Voilà de bien grandes questions, car si l'on ne s'accorde pas à dire que le Québec est entré dans la modernité dans les années 1960, c'est soit parce qu'en fait il y était déjà entré ou qu'il y est entré plus tard. Nous ne répondrons pas à ces questions, mais nous pouvons probablement assez aisément rejeter l'idée que le Québec n'a toujours pas accédé à la modernité, il reste à savoir maintenant à quel moment cela s'est produit.

Dans le cadre de notre démarche intellectuelle et tout au long de la rédaction de ce mémoire, nous avons tenté de ne pas tomber dans le dogmatique et l'idéologique et nous avons tenté également, le plus souvent possible, de présenter les deux côtés de la médaille. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons choisi de présenter les deux côtés du débat sur l'interprétation de la Révolution tranquille, plutôt que d'en choisir un seul pour le défendre ou bien pour tenter de le démolir. Il nous semble plus intéressant et plus pertinent d'observer tous les angles d'un problème, même si un de ceux-là semble évident.

C'est sur cette note que nous aimerions conclure ce mémoire. Plusieurs questions demeurent sans réponse sur la question de l'avenir de la nation québécoise, quant aux directions que prendra le nationalisme québécois, quant aux questions liées à l'identité québécoise et aussi, quant aux nombreuses ramifications de l'imaginaire québécois. Une chose demeure : il est primordial de continuer et de persévérer dans l'analyse, dans le questionnement et dans la compréhension de ces éléments.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, Benedict. 1996. *L'imaginaire national*. Paris : La Découverte, 212 p.
- Ansart, Pierre. 1993. «Sociologies et sciences du politique». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCIV, p. 21-49.
- Arendt, Hannah. 1967. *Essai sur la révolution*. Paris : Éditions Gallimard, 475 p.
- Balthazar, Louis. 1986. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal : L'Hexagone, 212 p.
- Beauchemin, Jacques. 2002. *L'histoire en trop, la mauvaise conscience des souverainistes québécois*. Montréal : VLB éditeur, 210 p.
- Beaudry, Lucille, et Marc Chevrier (dir. publ.). 2007. *Une pensée libérale, critique ou conservatrice ? Actualité de Hannah Arendt, d'Emmanuel Mounier et de George Grant pour le Québec d'aujourd'hui*. Québec : Les Presse de l'Université Laval, 220 p.
- Behiels, Michael D. 1985. *Prelude to Quebec's Quiet revolution; liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*. Montreal-Kingston : McGill-Queen's University Press, 366 p.
- _____. 1987. *Quebec since 1945, selected readings*. Toronto : Copp Clark Pitman ltd., 313 p.
- Bélanger, Yves, Robert Comeau et Céline Métivier (dir. publ.). 2000. *La Révolution Tranquille : 40 ans plus tard, un bilan*. Montréal : VLB éditeur, 316 p.
- Bouchard, Gérard. 2000. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. Montréal : Boréal, 503 p.
- Bourque, Gilles. 2001. «À propos d'un chaînon manquant. Note critique». *Recherches sociographiques*, vol. XLII, no 1 (janvier-avril). Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 101-113.
- Bourque, Gilles, et Jules Duchastel. 1996. *L'identité fragmentée, nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens 1941 à 1992*. Montréal : Éditions Fides, 383 p.
- _____. 1988. *Restons traditionnels et progressifs, pour une nouvelle analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis au Québec*. Montréal : Boréal, 399 p.
- Brunelle, Dorval. 1978. *La désillusion tranquille*. Cahier du Québec, no 40. Montréal : Hurtubise HMH, 225 p.
- Castells, Manuel. 1999. *Le pouvoir de l'identité*. Paris : Éditions Fayard, 538 p.
- Castoriadis, Cornelius. 1975. *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Éditions du seuil, 502 p.

- Chevalier, Jacques. 1994. *L'État*. Paris : Dalloz, 125 p.
- Cloutier, Cécile, Michel Lord et Ben-Z. Shek (dir.publ.). 2002. *Miron ou la marche à l'amour*. Montréal : Éditions de l'Hexagone, 293 p.
- Cloutier, Édouard, et Daniel Latouche (dir. publ.). 1979. *Le système politique québécois*. Montréal : HMH, 555 p.
- Cohan, A.S. 1975. *Theories of Revolution : an introduction*. New-York : John Wiley & sons, 228 p.
- Colas, Dominique. 1994. *Sociologie politique*. Paris : Grasset, 566 p.
- Comeau, Robert (dir. publ.). 1989. *Jean Lesage et l'éveil d'une nation, les débuts de la révolution tranquille*. Sillery : Presses de l'Université du Québec, 367 p.
- Côté, Charles, et Daniel Larouche. 2000. *Radiographie d'une mort fine. Dimension sociale de la maladie au Québec*. Chicoutimi : Les Éditions JCL, 285 p.
- Couture, Claude. 1991. *Le mythe de la modernisation du Québec; des années 1930 à la Révolution tranquille*. Montréal : Éditions du Méridien, 152 p.
- Cuccioletta, Donald. 2001. *L'américanité et les amériques*. Québec : Presses de l'Université Laval, 246 p.
- Daigle, Gérard, et Guy Rocher (dir.publ.). 1992. *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 811 p.
- Dauphin, Roma. 1994. *Économie du Québec, une économie à la remorque de ses groupes*. Laval : Éditions Beauchemin, 291 p.
- Dion, Léon. 1998. *La Révolution déroutée, 1960-1976*. Montréal : Boréal. 324 p.
- _____. 1975. *Nationalismes et politique au Québec*. Collection Sciences de l'homme et humanisme, no 7. Montréal : Les Éditions Hurtubise HMH, 177 pp.
- _____. 1987. *Québec 1945-2000. Tome 1, À la recherche du Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 182 p.
- _____. 1993. *Québec 1945-2000 : les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 452 p.
- Dostaler, Gilles, et Frédéric Hanin. 2005. «Keynes et le keynésianisme au Canada et au Québec». *Sociologie et sociétés*, vol. 37, no 2 (automne). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, p.153-181.
- Dumont, Fernand, et Yves Martin. 1982. *Imaginaire social et représentations collectives, mélanges offert à Jean-Charles Falardeau*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 441 p.
- Dumont, Fernand. 1993. *Genèse de la société québécoise*. Montréal : Éditions Boréal, 393 p.

- _____. 1995. *Raisons communes*. Montréal : Boréal, 255 p.
- Ferreti, Lucia. 1999. «La Révolution tranquille». *L'Action nationale*, Vol. LXXXIX, no 10, p.60-91.
- Filteau, Claude, Dominique Noguez et Lise Gauvin. 1999. «Gaston Miron, un poète dans la cité». *Revue Études Françaises*, vol. 35, no 2-3.
- Gagnon, Alain-G. 2003. *Québec État et Société tome 2*. Montréal : Québec-Amérique, 600 p.
- Gagnon, Alain-G, et Mary Beth Montcalm. 1990. *Quebec : Beyond the quiet revolution*. Scarborough: Nelson Canada, 333 p.
- Gasquy-Resch, Yannick. 2003. *Gaston Miron, le forcené magnifique*. Montréal : Hurtubise HMH, 149 p.
- Gellner, Ernest. 1989. *Nations et nationalisme*. Paris : Éditions Payot, 208 p.
- Gervais, André. 1998. « D'où vient l'expression révolution tranquille ? ». *Bulletin d'histoire politique*, vol.6, no 2 (hiver), p. 115-122.
- Guindon, Hubert. 1998. «Chronique de l'évolution sociale et politique du Québec depuis 1945». *Cahiers de recherche sociologique*, no 30. Montréal : Département de sociologie de l'UQAM, p. 33-78.
- Hobsbawm, Eric J. 1992. *Nations et nationalisme depuis 1780*. Paris : Gallimard, 247 p.
- Jacques, Daniel. 1998. «Révolution Tranquille ?». *Revue Argument*, vol. 1 no 1, p. 16-28.
- Kelly, Stéphane (dir. publ.). 2002. *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 222 p.
- Couture, Jocelyn (dir. publ.). 2005. *Redonner sens à l'indépendance*. Montréal : VLB éditeur et Les intellectuels pour la souveraineté (IPSO), 199 p.
- Lamonde, Yvan. 2001. *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*. Montréal : Éditions Nota Bene, 265 p.
- Lamonde, Yvan, et Gérard Bouchard (dir. publ.). 1997. *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*. Montréal : L'Harmattan, 350 p.
- _____. 1995. *Québécois et Américains, la culture québécoise au 19^{ième} et au 20^{ième} siècle*. Montréal : Fides, 418 p.
- Côté, Roch, et Michel Venne (dir. publ.). 2002. *L'annuaire du Québec 2003*. Montréal : Fides, 705 p.
- Lapalme, Georges-Émile. 1988. *Pour une politique; le programme de la révolution tranquille*. Montréal : VLB éditeur, 348 p.
- Larose, Jean. 1987. *La petite noirceur*. Montréal : Boréal Express, 203 p.

Latouche, Daniel. 1974. «La vraie nature de la Révolution tranquille». *Revue canadienne de science politique*. VII, no 3 (septembre), p. 525-536.

Legaré, Anne. 2003. *Le Québec otage de ses alliés*, Montréal : VLB éditeur, 328 p.

Lemieux, Vincent. 1977. *Le patronage politique, une étude comparative*. Québec : Les Presse de l'Université Laval, 232 p.

Léonard, Jean-François. 1988. *Georges-Émile Lapalme*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 297 p.

Letourneau, Jocelyn. 1998. «Pour une révolution de la mémoire collective. Histoire et conscience historique chez les Québécois francophones». *Revue Argument*, vol.1, no 1 (automne), p. 41-57.

Maclure, Jocelyn. 2000. *Récits identitaires*. Montréal : Québec-Amérique, 219 p.

_____. 2001. *Repères en mutation*, Montréal, Québec-Amérique. 434 p.

Maugé, Axel. 1999. *Gaston Miron : une passion québécoise*. Brossard : Humanitas, 127 p.

McRoberts, Kenneth, et Dale Posgate. 1983. *Développement et modernisation du Québec*. Montréal : Boréal Express, 350 p.

Meunier, E.-Martin, et Jean-Philippe Warren. 2002. *Sortir de la grande noirceur, l'horizon personnaliste de la révolution tranquille*. Sillery (Québec) : Septentrion, 207 p.

Migué, Jean-Luc. 1999. *Étatisme et déclin du Québec. Bilan de la Révolution tranquille*. Québec : Éditions Varia, 246 p.

Miron, Gaston. 1998. *L'homme rapaillé*. Montréal : Éditions Typo, 252 p.

_____. 2003. *Poèmes épars*. Montréal : Éditions de l'Hexagone, 125 p.

Monière, Denis. 1977. *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal : Éditions Québec-Amérique, 381 p.

Piotte, Jean-Marc. 1999. *Les grands penseurs du monde occidental*. Montréal : Éditions Fides, 619 p.

Pleau, Jean-Christian. 2002. *La Révolution Québécoise. Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*. Montréal : Éditions Fides, 270 p.

Reboul, Olivier. 1980. «Le discours idéologique ». *Langage et idéologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 228 p.

Rocher, Guy. 1973. *Le Québec en mutation*. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, 345 p.

Rouillard, Jacques. 1998. «La Révolution tranquille; rupture ou tournant ?». *Revue d'études canadiennes*, vol. 32, no 4 (hiver), p.23-51.

- Sloan, Thomas. 1965. *Une révolution tranquille*. Montréal : Éditions HMH, 159 p.
- Taylor, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*. Montréal : Bellarmin, 150 p.
- Thériault, Joseph-Yvon. 2002. *Critique de l'américanité*. Montréal : Éditions Québec Amérique, 373 p.
- Trudeau, Pierre-Elliott. 1962. «La nouvelle trahison des clercs». *Cité libre*, no 46 (avril), p. 3-16.
- Turgeon, Luc. 1999. «La grande absente. La société civile au cœur des changements de la Révolution tranquille». *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, no 1, 1999, p. 35-56.
- Venne, Michel (dir. publ.). 2000. *Penser la nation Québécoise*. Montréal : Éditions Québec Amérique, 308 p.
- Warren, Jean-Philippe. 2002. «L'inquiétude des révolutionnaires tranquilles. Bref essai d'analyse d'un sentiment». *Revue Argument*, vol. 4, no 2, p. 75-92.
- _____. 2001. «La révolution inachevée». *Revue Argument*, vol. 3, no 2, p. 16-27.
- Weidmann Koop, Marie-Christine (dir. publ.). 2003. *Le Québec aujourd'hui. Identité, société et culture*. Québec : Les presses de l'Université Laval, 309 p.